

PRÉFECTURE DES COTES-DU-NORD

---

# Bulletin d'information des Maires

Eléments d'histoire et d'archéologie  
Communes de l'arrondissement  
de GUINGAMP

**Eléments d'histoire et d'archéologie**  
**Communes de l'arrondissement**  
**de GUINGAMP**

## AVANT-PROPOS

--

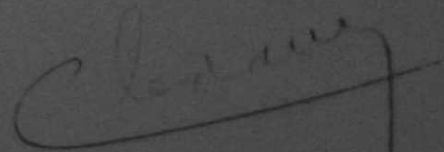
Avec ce septième numéro du Bulletin d'Information des Maires se poursuit la série de quatre documents que mon prédécesseur, M. COURSAGET, avait décidé de consacrer à l'histoire et au patrimoine architectural des communes du département.

La documentation - la plupart du temps inédite - qu'a réunie pour l'arrondissement de GUINGAMP, M. de SAINT-JOUAN, Directeur Départemental des Archives, avec la précieuse collaboration de l'Inventaire des monuments et richesses artistiques de la Bretagne, de la Circonscription des Antiquités préhistoriques, de M. HUGUEN, correspondant permanent du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, permet à chaque commune de se pencher sur son passé et de retrouver les principaux événements qui ont jalonné son histoire ainsi que les hommes qui l'ont façonnée.

Je remercie particulièrement les maires qui ont manifesté tout l'intérêt qu'ils portent à l'histoire de leur commune, en me faisant part de leurs propres informations et ont ainsi utilement contribué à la mise au point de ces notices.

L'illustration originale a été empruntée aux recueils de dessins de la collection du Vicomte Henri FROTIER DE LA MESSELIERE et la représentation des armoiries des communes est due à l'aimable concours de M. Jean Paul CADIC.

Cette publication sera suivie de deux autres fascicules consacrés aux arrondissements de LANNION et de SAINT-BRIEUC.



Georges BADAULT



# SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
<u>AVANT-PROPOS</u>	3
 <u>NOTICES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE</u>	
- LE DEPARTEMENT DES COTES-DU-NORD	7
chronologie des principaux événements relatifs au département	9
- L'ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP	13
- LES CANTONS	
Bégard	15
Belle-Isle-en-Terre	27
Bourbriac	37
Callac	47
Gouarec	63
Guingamp	75
Maël-Carhaix	95
Mûr-de-Bretagne	105
Plouagat	115
Pontrieux	125
Rostrenen	139
Saint-Nicolas-du-Pélem	153



APPENDICES

---

- GLOSSAIRE 169

- GUIDE ETYMOLOGIQUE DES NOMS DE LIEU D'ORIGINE BRETONNE 175

- PRECEDENTS ET SOURCES 179

INDEX ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES 187

---

ENCARTS

---

- L'INVENTAIRE GENERAL DES MONUMENTS ET RICHESSES ARTISTIQUES DE LA BRETAGNE 177

- COMMENT PRESERVER LES ARCHIVES ANCIENNES ? 184

---

ILLUSTRATIONS

---

- ARMOIRIES DES COMMUNES hors texte

- DECRET DE LA CONVENTION (BEGARD) 17

- CRYPTÉ DE L'EGLISE DE BOURBRIAC 39

- BOTMEL EN CALLAC 69

- PORTE DE MAISON A GUINGAMP 87

- TREGARANTEC EN MELLIONNEC 113

- FORNEBELLO EN PLOUGAT 143

- CARTE DE L'ARRONDISSEMENT 186

---

ADDITIONS ET CORRECTIONS 166

LE DEPARTEMENT DES COTES-DU-NORD

Le département des Côtes-du-Nord a été délimité par le comité de division de l'Assemblée Nationale, selon son procès-verbal en date du 15 février 1790. Il a été créé par le décret du 26 janvier 1790, sanctionné par le Roi le 4 mars.

Il a pris naissance le 9 juin 1790 par l'élection de son Conseil général, qui s'est réuni pour la première fois le 12 juillet 1790.

La municipalité de la Trinité (ancienne succursale de Langonnet), comprise par erreur en 1790 dans le procès-verbal des Côtes-du-Nord et dans celui du Morbihan, a été attachée, en fait, à ce dernier département.

Il y a eu des rectifications de limites :

- 1) entre Commené (Côtes-du-Nord) et Ménéac (Morbihan) par l'ordonnance du 1er octobre 1817 ;
- 2) entre Saint-Barnabé (Côtes-du-Nord) et Saint-Samson (Morbihan) par l'ordonnance du 21 novembre 1831 ;
- 3) entre Guitté (Côtes-du-Nord) et Médreac (Morbihan) par la loi du 25 mars 1835 ;
- 4) entre Hémonstoir (Côtes-du-Nord) et Croixanvec (Morbihan) par la loi du 17 mars 1890.

Un projet relatif au changement du nom du département en celui de Côtes-d'Armor a reçu, les 20 avril 1962 et 14 novembre 1964, un avis favorable du Conseil général et, le 3 mars 1964, un avis défavorable de la Commission de révision du nom des communes établie auprès du ministre de l'Intérieur. Ce projet n'a pas eu de suite.

Le département a été divisé en neuf districts par la loi du 4 mars 1790. Ces districts (Broons, Dinan, Guingamp, Lamballe, Lannion, Loudéac, Pontrieux, Rostrenen, Saint-Brieuc) ont été supprimés tacitement par la Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795) entrée en vigueur le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795).

De l'an IV à l'an VIII, il n'y a pas eu d'administration intermédiaire entre le département et les 89 (puis 87) municipalités cantonales.

Le département a été divisé en cinq arrondissements communaux par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800). A ces arrondissements ont été attachées cinq sous-préfectures par l'arrêté des Consuls en date du 17 ventôse an VIII (8 mars 1800) :

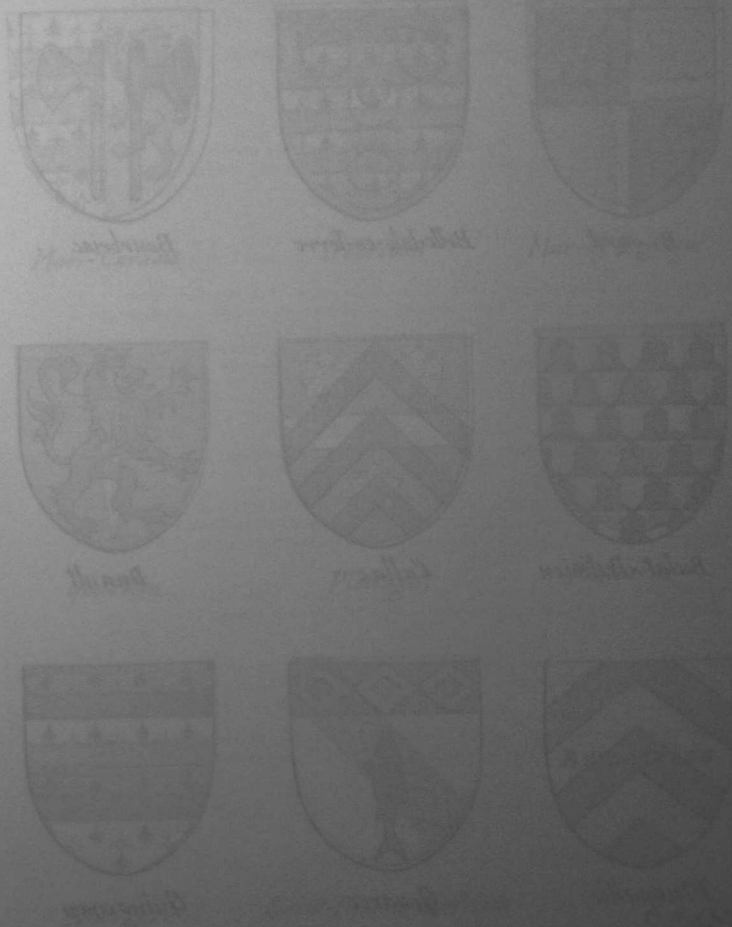
1er arrondissement	Sous-préfecture	: LANNION
2e "	"	: SAINT-BRIEUX (sic)
3e "	"	: DINAN
4e "	"	: LOUDEAC
5e "	"	: GUINGAMP

La répartition des communes du département entre les arrondissements et les cantons est donnée par l'arrêté des Consuls en date du 5 brumaire an X (27 octobre 1801), portant réduction des justices de paix du département des Côtes-du-Nord. Cet arrêté a été suivi d'un arrêté rectificatif du 25 pluviôse an X (14 février 1802) lequel fixe à 47 le nombre des cantons. Un quarante-huitième canton, celui d'Etables, a été créé par l'ordonnance du 22 août 1821.

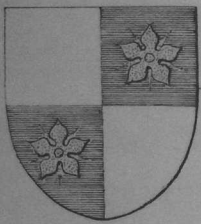
L'arrondissement de Loudéac ayant été supprimé par le décret du 10 septembre 1926, à compter du 1<sup>er</sup> octobre suivant : il existe aujourd'hui quatre arrondissements, ainsi codifiés par l'INSEE :

- |                            |
|----------------------------|
| 1. D I N A N               |
| 2. G U I N G A M P         |
| 3. L A N N I O N           |
| 4. S A I N T - B R I E U C |

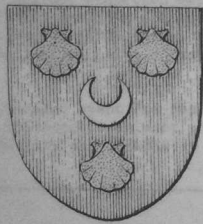
Arrondissements



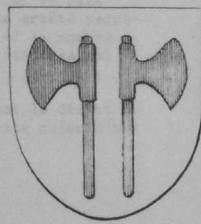
Arrondissement de Guingamp



*Bégard*



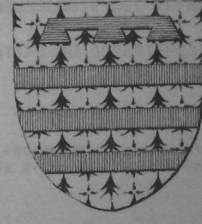
*Belle-Isle-en-Terre*



*Bourbriac*



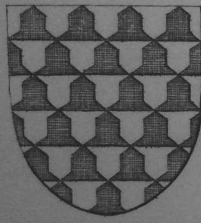
*Maël-Carhaix*



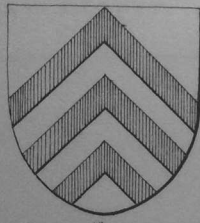
*Trebrivan*



*Mur-de-Bretagne*



*Bulat-Pestivien*



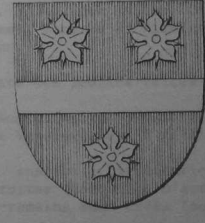
*Callac*



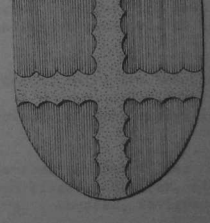
*Duault*



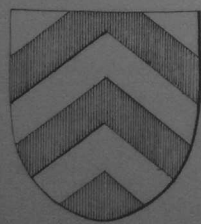
*Gouélin*



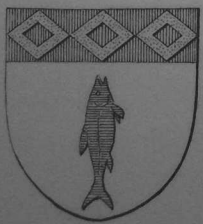
*Plouagat*



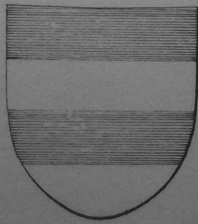
*Pontrioux*



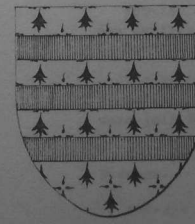
*Plusquellec*



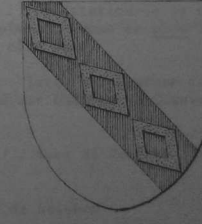
*Gouarec*



*Guingamp*



*Rosirenen*



*Saint-Nicolas-du-Pélem*

Armoiries

J.P. G. di



CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX EVENEMENTS  
RELATIFS AU DEPARTEMENT DES COTES-DU-NORD

- ; -

Voici une chronologie qui permettra de mieux situer dans leur contexte historique les événements locaux rappelés dans les notices consacrées aux communes :

*Jusque vers 1500 avant notre ère* : les âges de la Pierre. Civilisation des mégalithes (dolmens, menhirs).

*Vers 1500-500 A.C.* : les âges du Bronze. Construction des tumulus dits armoricains. Dépôts de haches de bronze. Civilisation préceltique.

*Vers 500-58 A.C.* : les âges du Fer. Civilisation celtique. Les peuples Coriosolites, Osismes, Venètes et Riédons s'établissent aux bords de la Manche et de l'Océan.

*57-56 A.C.* : lutte des peuples celtes armoricains contre les Romains.

*52 A.C.* : les peuples celtes armoricains envoient un corps expéditionnaire au secours de Vercingétorix à Alésia.

*50 A.C.-450 P.C. environ* : civilisation gallo-romaine. Des villes anciennes sont détruites (Corseul). D'autres apparaissent (Reginea, Alet). Des domaines gallo-romains sont créés (noms en -ac : Loudéac, Sévignac, etc.).

*450-600 environ* : immigration des Bretons insulaires en Armorique. Epoque des "saints bretons" (Briec, Jacut, Samson, Tugdual, Maudet, etc.).

*600-750 environ* : implantation de la civilisation bretonne. Formation des centres de peuplement (noms en plou-). Création des royaumes, tels que la Domnonée sur la côte nord.

*750-850 environ* : lutte des Bretons d'Armorique contre les princes francs. Victoire de Nominoé sur Charles le Chauve à Ballon près de Bain (I.-et-V.) vers juin 845.

*Vers juillet 851* : mort de Nominoé. Erispoé lui succède comme roi des Bretons.

*857-874* : règne de Salomon.

*907* : mort d'Alain le Grand, roi des Bretons.

*919-936* : domination des Normands sur la Bretagne.

936 : débarquement d'Alain Barbetorte à Dol. Sa victoire sur les Normands près de Saint-Brieuc. Il est élu duc des Bretons.

952 : mort d'Alain Barbetorte. Alors commence la prépondérance des comtes de Rennes sur la Bretagne.

1034 : le duc Alain III cède à son frère, le comte Eon, le nord de la Bretagne (ce sera plus tard le comté de Penthièvre).

1065 : incursion de Guillaume, duc de Normandie, en Bretagne. Il prend Dinan.

1166-1204 : domination des Plantegenêts en Bretagne (Henri II, Geoffroy, Jean sans Terre).

1214 : le duc Pierre Mauclerc confisque le Penthièvre, ne laissant à Henri d'Avagour que le Gofflo.

Septembre 1297 : lettres patentes érigeant le duché de Bretagne en pairie de France.

Avril 1317 : Jean III, duc de Bretagne, donne le Penthièvre à son frère Guy. Celui-ci mourut en 1327, laissant pour héritière sa fille Jeanne de Penthièvre.

30 avril 1341 : mort du duc Jean III. Charles de Blois, époux de Jeanne de Penthièvre, est son successeur. Début de la guerre de succession de Bretagne.

29 septembre 1364 : défaite et mort de Charles de Blois à Auray.

13 avril 1365 : premier traité de Guérande, cédant le duché de Bretagne à Jean IV de Montfort. La famille de Blois garde le comté de Penthièvre.

4 avril 1381 : deuxième traité de Guérande. Fin de la guerre de succession.

1<sup>er</sup> novembre 1399 : mort du duc Jean IV.

1418 : prédications de saint Vincent Ferrier, de Dinan (juin) à Lannion, par Saint-Brieuc, ainsi qu'à Quintin, Rostrenen et la Chêze.

1428-1428 et 1440-1441 : réformations des feux des paroisses de Bretagne.

28 août 1442 : mort du duc Jean V.

7 juin 1465 : le comté de Penthièvre est confisqué sur Jean 1<sup>er</sup> de Brosse.

Dès décembre 1484 : Jean Crez et Robin Foucquet fondent à Bréhan-Loudéac (Morb.) la première imprimerie ayant existé en Bretagne. Puis Jean Crez imprime à Lantenac (commune de la Ferrière) dès le 26 mars 1488.

9 septembre 1488 : mort du duc François II. La duchesse Anne lui succède. Elle épousa le roi Charles VIII le 6 décembre 1491. Il mourut le 18 avril 1498. Elle convola en secondes noces avec le roi Louis XII le 8 janvier 1499.

9 janvier 1514 : mort d'Anne de Bretagne, duchesse et reine.

13 août 1532 : édit d'union de la Bretagne à la France, à la demande des Etats de Bretagne.

1535 : traité de Crémieux. Le roi François 1<sup>er</sup> rend le comté de Penthièvre à Jean III de Brosse.

Mars 1553 : édit de création du Parlement de Bretagne.

Septembre 1569 : le comté de Penthièvre est érigé en duché et pairie de France en faveur de Sébastien de Luxembourg, gouverneur de Bretagne, qui mourut le 19 novembre de la même année. Sa fille et héritière épousa le duc de Mercoeur, beau-frère du roi Henri III.

5 septembre 1582 : le duc de Mercoeur est nommé gouverneur de la Bretagne. En 1585 il reçut trois places de sûreté dont Dinan, où il mit comme commandant Jean d'Avagour de Saint-Laurent, seigneur du Bois de la Motte.

1588-1598 : guerres de la Ligue, commandée en Bretagne par le duc de Mercoeur, contre les partisans du Roi (Henri III puis Henri IV). Surtout à la fin, la guerre tourne au brigandage (La Fontenelle).

1598-1632 : à la suite des guerres de la Ligue, la "peste" sévit épisodiquement en Bretagne.

1675 : révolte du Papier timbré. Emeute à Guingamp (24 mai). Les Bonnets Rouges en Cornouaille (9 juin-2 septembre).

1668-1705 : mesures fiscales. Réformation de la noblesse (1668), du domaine et des juridictions seigneuriales (1683). Armorial général (1696). Capitation (1695). Impôt du Dixième (1705).

1719-1720 : la conspiration de Pontcallec trouva peu d'adhérents dans l'actuel département des Côtes-du-Nord.

Septembre 1758 : invasion des Anglais sur les côtes. Bataille de Saint-Cast le 11.

Depuis 1760 : lutte du Parlement (avec la Chalotais) contre le pouvoir royal (le duc d'Aiguillon).

20 avril 1788 : l'ordre de la Noblesse de Bretagne, réuni à Saint-Brieuc, décide de ne pas envoyer de députés aux Etats généraux.

1790 : fin de l'Ancien Régime. Mise en place des nouvelles institutions, d'abord les municipalités (janvier-mars), puis le département et les districts (juin), enfin les tribunaux (décembre).

Mai 1792-30 janvier 1793 : Conjuración bretonne du marquis de la Rouërie.

21 mars 1793 : la Chouannerie commence à Pomeret et choisit pour chef Amateur-Jérôme de Boishardy. Celui-ci est tué le 17 juin 1795.

Novembre 1793-décembre 1805 : emploi du calendrier républicain dans les actes publics.

28 août 1803-9 juin 1804 : conspiration de Cadoudal. Un notaire de Callac fut impliqué dans le procès.

1803-1815 : les navires de Paimpol, Binic et le Légué font la guerre de course contre les Anglais.

1815 : pendant les Cent-Jours (mars-juin), reprise de la Chouannerie dans l'est du département. Prise du Fort La Latte par sept volontaires royalistes (5 juillet).

26 octobre 1799 : occupation de Saint-Brieuc par les Chouans.

1838 : mise en service du canal de Nantes à Brest et du canal d'Ille-et-Rance.

17-19 août 1858 : passage de l'empereur Napoléon III et de l'Impératrice à Loudéac, Moncontour, Saint-Brieuc, Lamballe et Dinan.

14 mai 1859 : loi créant un archevêché à Rennes, avec circonscription s'étendant à quatre départements (préfiguration de la région actuelle).

1860-1863 : construction de la ligne de chemin de fer de Paris à Brest, dans les Côtes-du-Nord.

1870-1871 : la Garde nationale mobile des Côtes-du-Nord participe à la défense de Paris (27 août 1870-15 mars 1871) et à l'armée de la Loire (jusqu'au 7 mars 1871).

1914-1918 : les régiments de Saint-Brieuc (71<sup>e</sup> R I), Guingamp (48<sup>e</sup> R I) et Dinan (24<sup>e</sup> Dragons et 13<sup>e</sup> Hussards) participent à la guerre contre l'Allemagne, dans le X<sup>e</sup> corps d'armée.

1929 : mise en service de l'usine électrique de Guerlédan. Inondations sur la côte.

Juin 1940 : début de l'occupation allemande dans le département (à Saint-Brieuc le 18).

3-17 août 1944 : libération du département. De nombreux combats opposent l'occupant en retraite et les forces de la Résistance.

21 juillet 1945 : première visite du général de Gaulle à Saint-Brieuc.

CANTON DE BEGARD

# ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP

Créé en l'an VIII, l'arrondissement de Guingamp a été augmenté des cantons de Gouarec et de Mûr-de-Bretagne lors de la suppression de l'arrondissement de Loudéac (décret du 11 septembre 1926).



Il comprend aujourd'hui douze cantons, ainsi codifiés par l'INSEE :

- |     |                        |
|-----|------------------------|
| 01. | BEGARD                 |
| 02. | BELLE-ISLE-EN-TERRE    |
| 03. | BOURBRIAC              |
| 05. | CALLAC                 |
| 15. | GOUAREC                |
| 16. | GUINGAMP               |
| 23. | MAEL-CARHAIX           |
| 27. | MUR-DE-BRETAGNE        |
| 35. | FLOUAGAT               |
| 40. | PONTRIEUX              |
| 43. | ROSTRENEC              |
| 46. | SAINT-NICOLAS-DU-PELEM |

## CANTON DE BEGARD

Le canton de Bégard a été créé en l'an X. Depuis cette époque, ses limites ont été légèrement modifiées à deux reprises :

- 1) une portion de l'étang de Poulanguer, revendiquée par la commune de Prat (canton de la Roche-Derrien, arrondissement de Lannion), a été attribuée à Bégard par ordonnance du 5 mai 1819 ;
- 2) un échange entre Pédernec et Tréglamus (canton de Belle-Isle-en-Terre) est intervenu par arrêté du 7 juin 1834.

Ce canton comprend sept communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

- |      |               |
|------|---------------|
| 004. | BEGARD        |
| 091. | KERMOROC'H    |
| 095. | LANDEBAERON   |
| 164. | PEDERNEC      |
| 310. | SAINT-LAURENT |
| 338. | SQUIFFIEC     |
| 358. | TREGONNEAU    |

## Bégar

Le *d* final ne se prononce pas dans le nom de cette commune. Ses habitants sont dits *bégarrois* (J O, 14 avril 1923) ou *bégarois* (J O, 18 janvier 1966).

Les armes de Bégar, telles qu'elles avaient été peintes en 1885 dans l'ancienne salle du Conseil général, sont : *écartelé aux 1 et 4, d'argent plain ; aux 2 et 3 d'azur à une quintefeuille d'or.*

Le territoire communal actuel était occupé sous l'Ancien Régime par trois paroisses principales, dont dépendaient deux paroisses succursales, le tout dans le diocèse de Tréguier :

- 1) Guénézan, cité comme paroisse dès 1251 dans une charte de l'abbaye de Bégar, possédait dans ses limites cette abbaye de l'ordre de Cîteaux ;
- 2) Botlèzan, cité aussi dès 1251 dans la même charte, avait pour succursale Lanneven, cité comme paroisse dès 1486 (*Anc. évêchés*, VI, p. 250) ;
- 3) Trézélan, cité comme paroisse dès 1330 dans le procès de canonisation de saint Yves, avait pour succursale Saint-Norvez.

Au début de 1790, il y eut ainsi cinq municipalités élues ; à Botlèzan, ce fut le 19 février. Puis elles furent réunies en une seule commune, sous le nom de *Bégar*, d'abord provisoirement, par arrêté du directoire du département en date du 28 novembre 1792. Puis cet arrêté fut confirmé par un décret de la Convention en date du 26 mai 1793 "érigeant en commune et paroisse la ci-devant abbaye de Bégar".

Saint-Norvez n'existait plus comme commune lorsqu'il reçut cependant un nom révolutionnaire : *Prajou*, en français *prairies* (arrêté du district de Pontrioux en date du 28 nivôse an II, 17 janvier 1794).

Une portion de l'étang de Poulanguer, sur le ruisseau de Lan Even, était réclamée par la commune de Prat. Elle fut attribuée à Bégar par ordonnance du 5 mai 1819.

Par un décret du 31 janvier 1852, le territoire de la commune de Bégar a été agrandi des villages de Crec'h-Caër et Parc-Lan, aux dépens de la commune de Pédervec, qui a reçu en échange une partie du village de Kerilut.

Parmi les monuments intéressants de Bégar, un seul est classé monument historique :

- 1) le menhir de Kerguézennec (classé dès 1887) ;

A l'inventaire supplémentaire des monuments historiques sont inscrites, depuis le 19 février 1964, trois des cinq églises paroissiales, avec leur placître.



# D É C R E T N.° 10.

DE LA

## CONVENTION NATIONALE,

Du 26 mai 1793, l'an second de la république Française,

*Qui érige en Commune & Paroisse l'Abbaye de Bégar.*

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu le rapport de son comité de division, décrète :

### ARTICLE PREMIER.

La ci-devant abbaye de Bégar, district de Guingamp, département des Côtes du Nord, est érigée en commune & paroisse.

### II.

Les paroisse & municipalités de Botlèzan, Guénézan, Lanneven, Trézélan & Saint-Norvez, lui sont réunies.

### III.

Un commissaire du département des Côtes du

- 2) l'église Sainte-Tumelle de Botlédzan (XVIe s., 1702 et 1728) ;
- 3) l'église Sainte-Geneviève de Guénézan (XVIe-XVIIe s., avec remploi de deux fenêtres du XIVe s. ; clocher daté de 1577) ;
- 4) l'église Saint-Méen de Lannéven (XVIe s.) ;  
Deux croix sont, elles aussi, inscrites :
- 5) une croix de chemin (XVIIe s.) de la route de la gare, inscrite le 7 décembre 1925 ;
- 6) le calvaire de Guénézan (XVIe-XVIIe s.), inscrit le 28 avril 1964 ;  
Il faut ajouter d'autres monuments non protégés :
- 7) le menhir du Pasquiou ;
- 8) l'ancienne abbaye de Bégard (fin XVIIe-XVIIIe s.), aujourd'hui hôpital psychiatrique du Bon Sauveur ;
- 9) la chapelle Saint-Nicolas (fin XVIIIe siècle) ;
- 10) le manoir du Rechou (fin XVIe s.) ;
- 11) le manoir de Salguen ou la Salle Blanche (fin XVIe s.) ;
- 12) le manoir de la Roche-Huon (début XVIIe s.) ;
- 13) le manoir de Parc-Lan (1716) ;
- 14) le manoir de Trévourec (1727) ;
- 15) la croix de Kermolquin (XVIIe s.) ;
- 16) la croix de Saint-Nicolas (XVIIe s.) ;
- 17) la croix de Run ar Groaz (1659) ;
- 18) la croix de Quinquis (1726, avec remploi XVIIe s.) ;
- 19) la croix de Poulloguer (1753) ;
- 20) la croix de Guern-Nevez (1758) ;
- 21) la maison du Rest (remplois de 1615, provenant de l'ancienne église de Saint-Norvez).

Un site a été inscrit le 24 décembre 1943 : celui du manoir de Oatgouray avec son avenue.

Les principaux événements de l'histoire de Bégard sont les suivants :

- 1) d'après la notice de la fondation de l'abbaye de Bégard (Lobineau, *Preuves*, col. 282), quatre religieux de l'abbaye de l'Aumône, au diocèse de Chartres, s'établirent en 1130 (le 10 septembre, selon la tradition) en un lieu boisé appelé *Pluscoat* ou *Pura Silva* et précédemment occupé par l'ermite Raoul dit Bégard ("mendiant" en anglais). Ce fut l'origine de l'abbaye de ce nom, de l'ordre de Cîteaux. Elle dura de 1130 à 1790 ;
- 2) en juin ou juillet 1487 Jean de Coëtmen, gouverneur de Guingamp, surprit à l'abbaye de Bégard les seigneurs bretons du parti français et en tua un grand nombre ;

- 3) par décret du 9 mai 1849, la paroisse de Trézélan fut rétablie comme succursale ;
- 4) le 13 octobre 1857 arrivèrent à Bégard sept religieuses du Bon-Sauveur de Caen. Elles s'établirent dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Bégard. Elles y fondèrent un orphelinat, une école, un asile pour femmes aliénées. Les familles logées jusque là dans l'abbaye construisirent alors les maisons qui ont formé le bourg actuel ;
- 5) le 21 décembre 1896, l'église Notre-Dame, ancienne abbatiale, fut détruite par un incendie ;
- 6) le 20 juin 1944, la *Kommandantur* de Bégard fut attaquée par cinq F T P du maquis de Plouisy, qui s'en rendirent maîtres ;
- 7) le 3 juillet 1944, après une escarmouche entre F T P et Allemands, une quinzaine d'habitants de Bégard furent arrêtés ;
- 8) le 31 juillet 1944, deux fermes de la commune furent incendiées par les Allemands, notamment à Crech-Caër ;
- 9) le 8 août 1944, des éléments d'une compagnie ORAF et des F T P F, s'étant heurtés à une soixantaine d'Allemands en marche vers Bégard, les forcèrent à se replier et firent quinze prisonniers ;
- 10) le 28 novembre 1970 furent inaugurés les nouveaux bâtiments de l'hôpital psychiatrique qui dès lors devint mixte.

Comme personnage connu, il faut noter Adrien Hamon, peintre de la mer, né à Bégard le 16 septembre 1876, inhumé à Bégard le 15 mars 1963. Plusieurs de ses toiles sont conservées à l'hôtel de ville. Une avenue porte son nom. Une stèle a été érigée à sa mémoire.

## Kermoroc'h

Cette paroisse était, sous l'Ancien Régime, une succursale de celle de Squiffiec.

Elle a élu sa première municipalité au début de 1790, sous le nom de *Kermoroc'h*. Puis le nom est devenu *Kermoroch* à partir du dénombrement de l'an XII (arrêté du 5 thermidor, 24 juillet 1804). Enfin la graphie avec une apostrophe fut adoptée officiellement à partir du dénombrement de 1936 (décret du 25 décembre). Ce *c'h* final se prononce, en français, comme un *k*, ou bien ne se prononce pas.



Comme édifice inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, il n'existe que :

- 1) la croix de Langoërat (1595), inscrite le 7 décembre 1925, aujourd'hui transportée à Locquémeau en Trédrez ;

D'autres monuments ne sont pas protégés par la législation des monuments historiques :

- 2) le tumulus de Park-an-Ankou (Age du bronze) ;
- 3) un autre tumulus entre Kergadiou et Langoërat (Age du bronze) ;
- 4) la chapelle Saint-Louis de Langoërat (XVe-XVIIe s. ; verrière de 1646) ;
- 5) la fontaine de Langoërat (1732) ;
- 6) le château du Poirier (fin XVIIIe s.) avec la motte de l'ancien château (XIIe ou XIIIe s.) ;
- 7) le manoir de Penanrun (fin XVIe-XVIIIe s.) ;
- 8) le manoir de Kermolquin (fin XVIIe s.) ;
- 9) le manoir de Kermouster (XVIIe s.) ;
- 10) la croix de la Villeneuve (1682) ;
- 11) la croix de Tossen ar Hoat (1771) ;
- 12) la croix de Sainte-Brigitte (1775).

Les principaux événements de l'histoire de Kermoroc'h furent les suivants :

- 1) le 1er juin 1393, Olivier de Clisson fit le siège du château du Perrier, qui appartenait alors au duc Jean IV. Il s'empara de cette place et la fit démolir ;
- 2) par ordonnance du 29 juin 1841, Kermoroc'h fut érigé en succursale (ou paroisse) ;
- 3) le 1er octobre 1893, l'église Sainte-Brigitte fut détruite par un incendie. Une nouvelle église fut bénite solennellement le 31 mars 1895 ;
- 4) le 29 juin 1944 eut lieu à Kermoroc'h un combat entre les Allemands et une section de la 3e compagnie du bataillon de Vulpian (ORA) ;
- 5) le 30 juin 1944, le maquis F T P F dit de Plouisy, venant de Landébaëron, s'implanta à Kerlast en Kermoroc'h. Le 2 juillet suivant, il subit une attaque des Allemands.

Alain du Perrier, originaire de Kermoroc'h, était maréchal de Bretagne en 1387.

## Landébaëron

Dans ce nom, la diphtongue *ae* se prononce *é* ouvert.

Landébaëron était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Tréguier. Elle est citée comme telle dès 1435 dans un acte du duc Jean V. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790.

Les principaux monuments à signaler sont :

- 1) l'allée couverte de Ros Vras, classée monument historique le 23 janvier 1956 ;
- 2) le menhir de Menou-Glas, inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 28 juillet 1969 ;
- 3) l'église Saint-Maudez, inscrite le 20 janvier 1926. Elle remonte aux XIVe siècle (chevet, porte du clocher), XVe siècle (porche sud et partie de la longère sud), XVIe siècle (longère nord et chapelle sud), à 1646-1649 (sacristie) et 1656-1657 (clocher). La chaire est de 1668 et le cadran solaire de 1697 ;

D'autres édifices ne sont pas protégés par la législation des monuments historiques :

- 4) les retranchements de terre de Pen-ar-Cra (Moyen Âge) ;
- 5) la croix d'Ar Hoat-Meur (1782) ;
- 6) une autre croix (1733) ;
- 7) deux fontaines (XVIIe s.).

Voici les principaux événements de l'histoire de Landébaëron :

- 1) le 24 mai 1451, le sire de Grandbois, en Landébaëron, fut fait banerret par le duc Pierre II. D'où le titre de baronnie pour la terre de Grandbois ;
- 2) vers le 15 juin 1944, les F T P F du maquis de Plouisy s'installèrent à Landébaëron, qu'ils quittèrent les 24-30 juin pour fixer leur camp à Kerlast en Kermoroc'h ;
- 3) les 1er et 2 juillet 1944, des coups de feu furent échangés entre des civils de la commune et des Allemands au bourg de Landébaëron. Les Allemands occupèrent le bourg et incendièrent plusieurs maisons ;
- 4) en avril et mai 1965, fut découvert dans le champ de Mezou-Gaudez ou Liors-ar-Biren le "Trésor de Landébaëron", comprenant environ 6000 pièces de bronze romaines, principalement des empereurs Postumus et Tetricus.

## Péder nec

L'adjectif ethnique correspondant au nom de cette commune est *péderneçois* (J O, 7 septembre 1966).

Péder nec était une paroisse du diocèse de Tréguier dès 1330 (procès de canonisation de Saint Yves). Elle avait pour succursales Moustéru et Tréglamus. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790. Ce fut le chef-lieu d'un canton depuis cette date jusqu'en 1<sup>er</sup> an X.

Le territoire communal a fait l'objet de deux échanges :

- 1) avec Tréglamus, de part et d'autre de la route de Guingamp à Belle-Isle-en-Terre (arrêté du 7 juin 1834) ;
- 2) avec Bégard, qui reçut les villages de Crec'h-Caër et Parc-Lan et céda une partie de celui de Kerilut (décret du 31 janvier 1852).

Trois monuments historiques de Péder nec sont classés :

- 1) le menhir de Minhir, classé dès 1887 ;
- 2) le souterrain refuge de Placen Huellan, classé le 31 janvier 1958 ;
- 3) la chapelle Saint-Hervé, au sommet du Menez-Bré, classée le 14 février 1962. Cette chapelle, dont le porche et le clocher sont du XVIII<sup>e</sup> siècle, appartenait alors à la famille Raison du Cleuziou ;

Trois autres sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire :

- 4) l'église Saint-Pierre, inscrite en partie le 23 novembre 1970. L'inscription porte sur la chapelle des fonts baptismaux (XVI<sup>e</sup> siècle), le croisillon sud (XVI<sup>e</sup> siècle) et la sacristie (1637) ;
- 5) la chapelle Notre-Dame de Lorette (1514-XVII<sup>e</sup> s.), inscrite le 2 mars 1928. La porte est datée de 1595. La croix placée dans l'enclos est du XVII<sup>e</sup> siècle ;
- 6) le manoir de Kermataman (1584), inscrit le 16 mai 1929 et appartenant à la famille Desmazières de Séchelles ;

Il faut ajouter à cette liste d'autres monuments non protégés :

- 7) la chapelle Sainte-Anne de Conery (XVI<sup>e</sup> siècle) ;
- 8) la chapelle Saint-Efflam (1555) ;
- 9) la chapelle du Loch (XVI<sup>e</sup> siècle) ;
- 10) la croix de Kerscanvic (1582) ;
- 11) la croix du presbytère (XVI<sup>e</sup> s.) ;

- 12) la croix de Dour-ar-Bars (XVI<sup>e</sup> s.) ;
- 13) la croix de Keranrouan (XVI<sup>e</sup> s.) ;
- 14) la croix armoriée de Squibernévez (XVI<sup>e</sup> s.) et une autre croix dans le même village (XVIII<sup>e</sup> s.) ;
- 15) la croix de Kerfrevén (1681-1804) ;
- 16) la croix de Tromoïc (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 17) la croix de Roude-Guin-Creiz (1744) ;
- 18) le manoir du Quinquis (XVI-XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 19) la maison de Kerialen (1627).

Est inscrit depuis le 30 juillet 1964, le site de la chapelle Saint-Hervé avec les collines du Menez-Bré (1) (301 m), à la limite du canton de Belle-Isle-en-Terre.

Plusieurs combats eurent lieu à Péder nec pendant la dernière guerre :

- 1) l'un eut lieu à Kerprigent le 30 juin 1944 et opposa un détachement allemand et huit hommes du groupe de Résistance de Péder nec ;
- 2) le 7 août 1944, le maquis attaqua et prit la localité en faisant cinquante prisonniers allemands.

## Saint-Laurent

Saint-Laurent est cité comme paroisse dès 1427, sous le nom de *Lanlouran* (Arch. de la Loire-Atl., B 2980). Cette paroisse, qui appartenait au diocèse de Tréguier, a élu sa première municipalité au début de 1790.

Elle reçut pour nom révolutionnaire *Bro-Lan* (en français : *paye de lande*) par arrêté du district de Pontriex en date du 28 nivôse an II (17 janvier 1794).

Deux monuments historiques ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire le 24 mars 1926 :

- 1) l'église Saint-Laurent, datant du début du XV<sup>e</sup> siècle et de 1650-1681 (clocher) ;
- 2) la croix du cimetière (XVII<sup>e</sup> siècle) ;

(1) le z de Menez ne se prononce pas.

D'autres monuments dignes d'intérêt sont :

- 3) la chapelle Saint-Placide (1784)
- 4) la chapelle Saint-Hillion (XVIIIe s.) ;
- 5) la croix de Saint-Laurent (1746) ;
- 6) le manoir de Rubriand (1730).

Vers 1846, une colonie de cultivateurs de cette commune s'établit en Algérie avec l'ancien maire Le Brigant.

## Squiffiec

Le nom-adjectif formé sur le nom de Squiffiec est *squiffiécois* (J O, 24 novembre 1909).

Sous l'Ancien Régime, Squiffiec était une paroisse du diocèse de Tréguier et avait pour succursale Kermoroch. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

A été inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 3 septembre 1927 :

- 1) la chapelle de Kermaria (XVe siècle), désaffectée en 1921 et aujourd'hui en ruines. La chapelle sud est du XVIIe siècle ;

En outre, on peut signaler :

- 2) le dolmen de Kercadic ;
- 3) les deux menhirs de Kerdudalo (3,80 m), dont l'un est renversé ;
- 4) le menhir de Pors-Floch (3 m) ;
- 5) l'allée couverte de Keramanach, dite "lit de saint Jean" (4 m de long) ;
- 6) l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, conservant encore des arcades du XVe siècle ;
- 7) le manoir de Kertanguy, construit en 1707 et 1733 pour la famille de Tavignon. Il possède une cheminée du XVIe siècle réemployée ;
- 8) la croix de Kermaria (socle et fût du XVIIe s.) ;
- 9) la croix de Kerantoupet (1785).

Il y a un site inscrit le 29 janvier 1944 :

- 1) celui du manoir de Kertanguy ;

On peut signaler encore :

- 2) celui du dolmen de Kercadic ;
- 3) la vallée du Trieux.

Voici ce qu'il faut surtout rappeler de l'histoire de Squiffiec :

- 1) à la fin de janvier 1489, peu après la prise de Guingamp, l'armée française du duc de Rohan combattit les troupes bretonnes du maréchal de Rieux à Squiffiec, au lieu qui a pris le nom de Placen Traou Batail. Une parcelle est appelée Parc Toul Canon (le trou du canon) ;
- 2) le 6 juin 1944, 600 volontaires venus de la région se joignirent au maquis F T P à Squiffiec. Le maquis se divisa alors en trois groupes, ceux de Landébaëron, Pommerit-le-Vicomte et Saint-Gilles-les-Bois. Un monument a été édifié depuis, à Kerbellec en Squiffiec, à la mémoire des combattants de la Résistance ;
- 3) le 14 juillet 1944, un pont de la voie ferrée fut détruit par le maquis.

Deux personnages méritent d'être rappelés :

- 1) Squiffiec a vu naître : Saturnin-Marie-Hercule comte du Bourblanc, né au château de Kermanach le 26 novembre 1739, reçu conseiller au parlement de Bretagne le 7 juin 1762, démissionnaire en mai 1765, impliqué dans la procédure criminelle de l'affaire de La Chalotais, il fut incarcéré à la Bastille en 1766. Il reprit son siège de conseiller en 1774 et fut reçu avocat général le 17 août 1775. Emigré en Angleterre en janvier 1792, il y donna des cours de droit à partir de 1796. Conseiller d'Etat en service extraordinaire pendant la première Restauration (1814-1815), il mourut à Saint-Pierre-de-Plesguen (I.-et-V.) le 19 septembre 1819 ;
- 2) la commune a aussi gardé le souvenir de son ancien recteur René Duval, né à Ploëzal le 1er thermidor an VII (20 juillet 1799), installé à Squiffiec le 18 janvier 1836 et mort au même lieu le 6 mars 1866. Son tombeau monumental existe encore dans le cimetière.

## Trégonneau

Paroisse du diocèse de Tréguier dès 1461 (Longnon, *Pouillés*, 349), Trégonneau a élu sa première municipalité au début de 1790.

Quelques monuments sont à signaler :

- 1) le menhir de Kerbour (3,40 m) ;
- 2) l'église Notre-Dame, reconstruite en 1858-1861, mais qui a conservé des parties anciennes : fenestration du chevet (XIVe siècle), porche sud (1706), clocher (début XVIIIe siècle, mais déplacé) ;
- 3) la chapelle Saint-Yves (1840) ;
- 4) la maison de Beuzit Bras (XVIIIe s.) ;
- 5) la maison de Goaziou-Coatleven (1807).



## CANTON DE BELLE-ISLE-EN-TERRE

Ce canton a été créé au début de 1790. Son existence a été confirmée en l'an X, avec d'autres limites. Depuis cette époque, sa circonscription a été modifiée à deux reprises :

- 1) du côté du canton de Bégard, par un échange entre Tréglamus et Pédernec (arrêté du 7 juin 1834) ;
- 2) du côté du canton de Plouaret (arrondissement de Lannion), par la cession à Belle-Isle-en-Terre d'un faubourg appartenant à Plounévez-Moëdec (loi du 2 mai 1863)..

Depuis la création de la Chapelle-Neuve (1873), le canton comprend sept communes ainsi codifiées par l'INSEE :

005.	BELLE-ISLE-EN-TERRE
037.	LA CHAPELLE-NEUVE
072.	GURUNHUEL
129.	LOC-ENVEL
135.	LOUARGAT
216.	PLOUGONVER
354.	TREGLAMUS

## Belle - Isle - en - Terre

Dès 1815, les habitants de cette commune étaient désignés par l'adjectif *bellilois*.

Les armes de Belle-Isle-en-Terre sont : *de gueules à un croissant d'argent accompagné de trois coquilles d'or*. Ces armes ont été empruntées à un sceau d'Eon de Bellisle daté de 1224 (Dom Morice, *Preuves*, 1742, pl. xii). Elles étaient utilisées par la commune comme en-tête de papier à lettres dès 1870. Elles furent ensuite peintes vers 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture.

Belle-Isle (*Benigla*) était dès 1330 une paroisse du diocèse de Tréguier (Procès de canonisation de S. Yves). Les formes anciennes (notamment *Benach*, qui est le nom breton) montrent que, contrairement au nom de Belle-Ile en Mer (Morbihan), le nom de Belle-Isle-en-Terre est sans rapport avec le mot *île*.

Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790. Par la loi du 2 mai 1863, le territoire de la commune a été augmenté de celui d'un faubourg situé sur la rive gauche du Guic et appartenant précédemment à Plounévez-Moëdec.

Les principaux monuments de Belle-Isle-en-Terre sont :

- 1) la chapelle de Locmaria, classée monument historique le 18 août 1928. Elle s'appelait primitivement Notre-Dame de Pendreff (1391) puis de Pendréo. Elle date des X<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et a été endommagée par la foudre en janvier 1875 (destruction des vitraux). Sa tribune est un ancien jubé du XVI<sup>e</sup> siècle ;
- 2) la chapelle Saint-Envel du Bois (ou ar Coat). Elle possède une porte du X<sup>e</sup> siècle, réemployée ;
- 3) le château de Belle-Isle construit par lady Mond en 1939 sur le modèle de celui de Coat-an-Noz et légué par elle à la commune.

Le site de la forêt domaniale de Coat-an-Noz s'étend en partie sur la commune de Belle-Isle-en-Terre.

Voici l'indication de quelques événements qui se sont passés sur le territoire de la commune :

- 1) en 1778, le bourg a été incendié et une grande partie des maisons ont été détruites ;
- 2) le 29 juin 1944, la voie ferrée a été coupée par la Résistance et un pont du chemin de fer a été détruit ;
- 3) le 22 juillet 1944, trois pylônes de la ligne électrique ont été détruits par quatre hommes du réseau Vengeance.

Une des personnalités les plus connues de Belle-Isle-en-Terre a été lady Mond : Marie-Louise Le Manac'h, née au moulin de Prat-Guegan dans cette commune le 5 février 1869. Elle épousa à Londres le 6 décembre 1922 sir Robert Mond (1867-1938), chimiste, inventeur, égyptologue, fondateur de la Nickel Mond Cy, surnommé le roi du Nickel, reçu *knight bachelor* le 2 juin 1932. Elle mourut à Coat-an-Noz le 21 novembre 1949, bienfaitrice de sa ville natale. (Cf. P. Delestre, *Maï la Bretonne. La vie fabuleuse de lady Mond*, 1970).

Il sera question des Papeteries de Belle-Isle-en-Terre dans la notice consacrée à Plounévez-Moëdec (canton de Plouaret).

## La Chapelle-Neuve

Les habitants de cette commune sont dits *chapelle-neuvois*.

Le bourg de la Chapelle-Neuve (ou en breton *Chapel Nevez*) a pris naissance autour d'une chapelle située en Plougouver. Il est devenu le chef-lieu d'une paroisse par décret du 5 avril 1862 et d'une commune par la loi du 27 juin 1873.

Il faut signaler dans la commune plusieurs monuments :

- 1) l'église Notre-Dame de Pitié. Cette ancienne chapelle a été entreprise au XVI<sup>e</sup> siècle et, devenue église paroissiale en 1862, elle a été restaurée et terminée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle possède une crypte et un souterrain et abrite un autel du XVI<sup>e</sup> siècle ;
- 2) la croix de Penn-ar-Buton (1821) ;
- 3) la croix de Keranpont (1842).

## Gurunhuel

Gurunhuel est mentionné comme paroisse dès 1486 dans une enquête relative aux droits du vicomte de Coëtmen (*Ans. évêchés*, t. VI, p. 250). Cette paroisse appartenait au diocèse de Tréguier et a élu sa première municipalité au début de 1790. La commune a été le chef-lieu d'un canton depuis cette époque jusqu'en l'an X.

Trois monuments de Gurunhuel sont protégés au titre de la législation sur les monuments historiques :

- 1) le calvaire du cimetière (XVII<sup>e</sup> siècle), classé monument historique le 27 juin 1928 ;
- 2) l'église Notre-Dame (1594), inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 20 janvier 1926 ;
- 3) la chapelle Saint-Fiacre (XV<sup>e</sup> s.) inscrite, avec son placître et les arbres qui l'entourent, le 22 juin 1964. Le chevet est de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le clocher, du XVIII<sup>e</sup> ;

Il faut signaler aussi :

- 4) la chapelle Saint-Jean le Martyr (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 5) la croix de Kerambellec (1759) ;
- 6) la maison du Coadic (cheminée XV<sup>e</sup> s. réemployée) ;
- 7) la maison de Kerbridou (1673) ;
- 8) la maison de Kerhenriette (1738).

Le 8 août 1976 ont été inaugurés les travaux de restauration de la chapelle Saint-Fiacre.

## Loc-Envel

Le nom-adjectif ethnique relatif à Loc-Envel est formé sur l'ancien nom de la localité. C'est *Locquenvelois*, employé dès 1921 (*Rec. des actes administratifs*, 1922, p. 72).

Sous l'Ancien Régime, *Locquenvél* était une paroisse du diocèse de Tréguier. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790. Le nom de la commune est devenu Loc-Envel par arrêté du 1<sup>er</sup> août 1902. Ce changement avait été demandé par le maire, prince Ferdinand de Faucigny-Lucinge (fils de Charles-Marie mentionné plus bas), pour mettre en évidence, dans le nom de la commune, celui de saint Envel, patron de la paroisse.

Les principaux monuments de la commune sont :

- 1) l'église Saint-Envel (XVII<sup>e</sup> s.), classée monument historique le 19 janvier 1911. La verrière, le maître-autel et le jubé sont de la même époque ;
- 2) le manoir de Lanvic ou Lennuic (XVII<sup>e</sup> s.-1612) inscrit, en ce qui concerne la façade surmontée de deux lucarnes, le 17 juillet 1967 ;
- 3) le château de Coat-an-Noz, de style Louis XIII (1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.). Il a été vendu à la famille Le Manach et à lady Mond, avec la terre de Coat-an-Hay, le 29 janvier 1929 ;

- 4) les communs de l'ancien château et la ferme de Coat-an-Noz (vers 1700) ;
- 5) la croix du cimetière (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 6) le Moulin Guerson (1827).

Le bourg de Loc-Envel, s'étendant sur la section A du cadastre, a été en partie classé comme site et en partie inscrit comme site le 25 février 1963.

Les personnages connus de Loc-Envel se rattachent aux châteaux de Coat-an-Noz et de Lennuic :

- 1) Pierre-Marie de Suffren (1753-1821), marquis de Saint-Tropez et neveu du célèbre bailli de Suffren, fut fait pair de France le 17 août 1815. Il avait épousé Mlle de Choiseul-Meuse, dont la dot, constituée par son contrat de mariage des 16-17 décembre 1781, comprenait les terres de Coat-an-Noz, Coat-an-Hay et Guermorvan (ces deux dernières en Louargat) ;
- 2) Marc-Antoine-Marie-Hyacinthe marquis de la Boëssière Lennuic (1766-1846), attaché à l'état-major du comte d'Artois en émigration, chargé par lui de plusieurs missions en Bretagne pendant la Révolution, maréchal de camp (1815), député du Morbihan (1824-1830), démissionnaire par refus de serment en 1830 ;
- 3) Charles-Marie de Faucigny-Lucinge, prince de Lucinge et de Cystria, né en 1824, était par sa mère (la comtesse d'Issoudun) le petit-fils du duc de Berry. Il épousa le 1<sup>er</sup> août 1859 Françoise de Sesmaisons, héritière de Coat-an-Noz. Il fut deux fois élu député de Guingamp en 1876-1877 et deux fois invalidé. Il était aussi conseiller général de Belle-Isle-en-Terre. La princesse de Lucinge est morte à Coat-an-Noz le 1<sup>er</sup> juin 1901 et lui à Paris le 11 mars 1910. Leur petit-fils Bertrand a vendu la propriété les 16 avril et 30 octobre 1923.

## Louargat

L'adjectif *louargatais* qualifie ce qui se rapporte à cette commune. Il était employé dès 1966.

Louargat figure dès 1330, sous la forme *Loargat*, dans l'enquête du procès de canonisation de saint Yves, comme paroisse du diocèse de Tréguier. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790.

La commune possède sur son territoire de nombreux monuments dignes d'intérêt :

- 1) le menhir des Quatre-Vents ;
- 2) la motte féodale de Penarstang, dite "tumulus An Dossen" et classée monument historique le 27 avril 1946 (114 m de hauteur) ;

- 3) les deux menhirs de Pergat, dont l'un a 8 m de hauteur ;
- 4) la stèle gauloise de Crech-Even, en forme de tronc de pyramide ;
- 5) la stèle gauloise hémisphérique de Saint-Michel ;
- 6) la tour de l'église Notre-Dame (XVI<sup>e</sup> siècle) ;
- 7) le calvaire du cimetière (XVI<sup>e</sup> siècle), aux armes de la famille du Largez ;
- 8) la croix de Saint-Michel (1650) ;
- 9) la croix de Saint-Jean (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 10) le calvaire de Saint-Eloi (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 11) la croix de Keranscoul (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 12) la chapelle Saint-Jean et Saint-Fiacre (début du XVII<sup>e</sup> siècle) ;
- 13) la chapelle Saint-Paul (début du XVIII<sup>e</sup> siècle) ;
- 14) la chapelle Saint-Sylvestre (1762) ;
- 15) le château du Cleuziou (XVII<sup>e</sup> siècle) avec chapelle du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est le berceau de la famille Raison du Cleuziou ;
- 16) la vasque monolithe du château de Guermorvan (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 17) le manoir de Plouserf (XVIII<sup>e</sup> s.) ;
- 18) la maison de Kerlavezou (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 19) une maison à Kerello (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 20) la fontaine Saint-Eloi (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 21) une autre fontaine de dévotion (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.).

Les sites les plus remarquables sont :

- 1) une partie des collines du Ménez-Bré, inscrites le 30 juillet 1964 ;
- 2) la forêt de Coat-an-Hay.

Voici les événements qu'a retenus l'histoire de Louargat :

- 1) en 1832, le bourg a été en grande partie détruit par un incendie ;
- 2) par décret du 19 septembre 1874, Saint-Eloi a été érigé en paroisse ;
- 3) le 10 janvier 1944, un train de marchandises a déraillé, après qu'un rail ait été déboulonné par la Résistance, sur huit mètres ;
- 4) les 11 et 21 juillet 1944, la voie ferrée a été coupée par des explosifs ;
- 5) le 29 juillet 1944, des F T P du secteur de Plouaret ont attaqué avec succès un convoi allemand.

Au sujet du marquis de Suffren de Saint-Tropez, seigneur de Coat-an-Hay et Guermorvan, on se reportera à la notice de Loc-Envel.

La famille du Largez, aujourd'hui éteinte, tirait son nom du manoir du Largez en Louargat. Elle possédait dans cette paroisse les seigneuries de Guermorvan et de Guerdénolé. Ses armes étaient d'argent à un lion de sinople armé de gueules, à un chef de gueules.

## Plougonver

L'adjectif propre à Plougonver est *plougonverrois* (J O, 3 juin 1949) ou *plougonvernois* (Rec. des actes admin., 4 juillet 1949).

Cette ancienne paroisse du diocèse de Tréguier a élu sa première municipalité au début de 1790. La commune a été chef-lieu d'un canton depuis cette époque jusqu'en l'an X. Son territoire a été diminué de celui de la nouvelle commune de la Chapelle-Neuve par la loi du 27 juin 1873.

Plusieurs monuments sont à signaler :

- 1) le retranchement quadrangulaire de la forêt de Coat-an-Noz (Antiquité ou haut Moyen Age) ;
- 2) l'église Saint-Pierre, inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 20 janvier 1926 et possédant des parties anciennes : partie de l'aile sud (XV<sup>e</sup> s.), chapelle du Cludon ou aile nord (1501 et 1708), nef (1662), clocher (1711) ;
- 3) la chapelle Saint-Tugdual (XVIII<sup>e</sup> s.) ;
- 4) la croix de Kerignon (fût du XVI<sup>e</sup> s.) ;
- 5) la croix de Guernalou (1776) ;
- 6) le château du Cludon (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 7) la maison du Scalon (1666) ;
- 8) des maisons à Garzonval (l'une de 1674 avec tour de 1709 ; l'autre du début du XVIII<sup>e</sup> s.) ;
- 9) la maison de Kergaer (1769 avec réemplois de 1661-1667).

Du sommet des monts d'Arrée (Ménez-Kerespers, 321 m), on découvre un vaste panorama.

Plusieurs faits de guerre se sont déroulés à Plougonver à différentes époques :

- 1) le 6 mai 1796, les Chouans de la forêt de Coat-an-Noz ont fait une incursion dans la commune. L'agent national (1) de la commune a été tué ;
- 2) le 9 février 1800, les Chouans détruisirent le télégraphe de Kerespers ;
- 3) le 16 juillet 1944, sept patriotes furent exécutés à Garzonval ;
- 4) le 4 août 1944, les Allemands évacuèrent la localité après en avoir incendié l'école.

(1) Les maires ayant été supprimés en l'an III (1795), les communes furent représentées par leur agent national dans les municipalités de canton, depuis cette époque jusqu'à l'an VIII (1799).



## Tréglamus

Tréglamus est cité comme paroisse dès 1486 dans une enquête relative aux droits du vicomte de Coëtmen (*Anc. évêchés*, t. VI, p. 250). Cette paroisse était une succursale de celle de Pédervec. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par arrêté préfectoral du 7 juin 1834, la commune a fait un échange de territoire avec celle de Pédervec :

- 1) elle a acquis une fraction au sud de la route de Guingamp à Belle-Isle-en-Terre, entre le Croissant et le pont de Pavédir ;
- 2) elle a cédé une fraction au nord de cette route, entre le Croissant et le ruisseau du Rumen.

Deux croix de chemin de cette commune ont été inscrites sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) la croix de pierre (1673) placée devant le pignon du presbytère, inscrite le 5 octobre 1964 ;
- 2) la croix de pierre (XVIIe siècle) de Kermadec, sur la route nationale 12, inscrite le 7 octobre 1964 ;

Il faut encore signaler :

- 3) le menhir de Restournel ;
- 4) l'église Saint-Blaise, dont la nef est des XVe (deux premières travées) et XVIe siècles ;
- 5) la fontaine Saint-Blaise, surmontée d'un fenestrage du XVe siècle et ornée d'un groupe de "saint Yves entre le riche et le pauvre" ;
- 6) la croix de Kerninon (1657) ;
- 7) la croix de la Boissière (XVIIe s.) ;
- 8) une autre croix (1764) ;
- 9) le manoir de Kermouchard (XVIIe s.) ;
- 10) la maison de Zunadéry (XVIe-XVIIe s.) ;
- 11) la maison de Kerguillet (XVIIe s.) ;
- 12) la maison de Kerninon (1704) ;
- 13) la maison de Kermoda (1707) ;
- 14) la maison de la Boissière (1746) ;
- 15) la motte de Coat-Castel, dite de Comorre, de 12 m de diamètre (haut Moyen Age).

Plusieurs événements de guerre sont à rappeler dans cette commune :

- 1) le 29 août 1799, des Chouans commandés par Debar attaquèrent la voiture publique de Brest et son escorte militaire ;
- 2) le 10 février 1800, eut lieu un combat entre la garnison de Belle-Isle et les Chouans commandés par Taupin, ancien valet de chambre de l'évêque de Tréguier. Taupin fut tué dans ce dernier combat de la Chouannerie ;
- 3) le 2 juin 1944, les Allemands, ayant appris que des Résistants s'étaient montrés en armes au pardon de Tréglamus, occupèrent le bourg toute la journée, interrogèrent les habitants et arrêtèrent sept personnes ;
- 4) le 4 août 1944, à Rumin sur la route nationale 12, trente hommes de la Résistance attaquèrent un convoi allemand et détruisirent un camion.



Bourbriac

## CANTON DE BOURBRIAC

Ce canton a été créé en 1790. Il a pris sa configuration actuelle en l'an X, ayant subi depuis cette époque une seule modification minime : par la loi du 4 juin 1842, il a cédé au canton de Saint-Nicolas-du-Pélem deux enclaves, dont celle de Kergrist-an-Lan, passées de la commune de Magoar à celle de Kerpert.

Depuis l'an X, il comprend sept communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

013.	BOURBRIAC
088.	KERIEN
139.	MAGOAR
189.	PLESIDY
249.	PONT-MELVEZ
271.	SAINT-ADRIEN
335.	SENVEN-LEHART

## Bourbriac

L'adjectif formé sur le nom de cette commune est *briacin* (J O, 21 septembre 1954).

Elle porte pour armes : *d'argent à deux haches d'armes de gueules, adossées en pal*. Ces armes avaient été peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture. Elles étaient inspirées d'un sceau de 1224 portant pour légende : *Stigillum Gaufridi Le Voyer de Minibriac* (Dom Morice, *Preuves*, t. I, pl. 13).

Le voyer de Minibriac (*vicarius* puis *vigertus*) est cité dès 1205 (*Cartulaire de Quimperlé*) et jusqu'en 1235 (*Now. rec. d'actes inédits*, p. 19). La châellenie puis seigneurie de Minibriac apparaît dès 1284 (*Anc. év.* t. VI, p. 202) et dure jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, comme annexe de la châellenie de Guingamp, membre du duché de Penthièvre.

*Minihy Briac* est aussi le nom d'une église dès 1158 (charte de S. Melaine), puis d'une paroisse du diocèse de Tréguier, citée sous la forme *Minibriac* dès 1393 (Arch. du Craffault) et jusqu'en 1508 (Arch. des C.-du-N., 1 E 1037).

Il est difficile de savoir dans quelle mesure cette église et cette paroisse doivent être identifiées avec celle de Saint-Briac, au diocèse de Tréguier, citée en 1170 (*Anc. év.*, t. VI, p. 135) et en 1371 (*Procès de canonisation de S. Yves*, tén. 68-70). A cette dernière date, les deux paroisses semblent distinctes.

Quoi qu'il en soit, la paroisse de Bourbriac (1) est citée sous ce nom (*Bourch Briac*) dès 1427 (Arch. de la Loire-Atl., B 2981, fol. 83 v°).

Sise au diocèse de Tréguier, elle avait pour succursale celle de Saint-Adrien. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Bourbriac possède trois monuments classés :

- 1) le tumulus de Tanouédou (Age du Bronze), classé dès 1887 ;
- 2) le caveau de Kerivoa (Age du Bronze), classé le 22 juillet 1914 ;
- 3) l'église Saint-Briac, classée le 11 octobre 1907. Elle possède des parties anciennes : crypte (XIe-XIIe s.), carré du transept (XIVe et XVIe s.). Elle contient un sarcophage gallo-romain et le tombeau dit de saint Briac (début XVIe s.) ;

Cinq autres édifices ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 4) la chapelle de Danouët (XIVe-XVIe s.), inscrite le 7 août 1964. Les parties les plus anciennes sont l'arcade de la chapelle nord (XIVe s.) et le fenestrage du chevet (XVe s.) ;

(1) Une étude précise des limites du lieu ou des lieux appelés au Moyen Age Minibriac, Saint-Briac et Bourbriac reste à faire, en utilisant notamment les actes du chartrier de Penthièvre (1 E 1037-1064 et 1 E 1204-1211). En



- 5) la croix de chemin en granit de la rue de Danouët, inscrite le même jour ;
- 6) la chapelle Saint-Houarneau (XVIe s. en partie) inscrite le 14 septembre 1964 ;
- 7) la croix de calvaire de Saint-Houarneau (XVIe s.), inscrite le même jour ;
- 8) le manoir du Lézard (fin XVIe-XVIIe s.), en partie inscrit le 20 janvier 1926. L'inscription porte sur la façade (fin XVIe s.) et les entrées. Ce château a été jusqu'à nos jours la propriété de la famille de Bizien du Lézard dont une autre branche possédait le Helloch, aussi en Bourbriac. La chapelle du Lézard est en Saint-Adrien (voir plus loin) ;

Il faut encore signaler :

- 9) deux tumulus au nord de Saint-Jude (Age du Bronze) ;
- 10) le menhir de Coat-an-Ty ;
- 11) l'ensemble formé par le menhir et l'allée couverte de Créach-an-Archant (l'allée couverte étant en Kerien) ;
- 12) la chapelle de Pénity, en partie du XVe siècle (fenêtre est et porte ouest) ;
- 13) la chapelle Notre-Dame de la Merci de Paimpinot (XVe-XVIIe s.), en ruine ;
- 14) la fontaine de Paimpinot (XVIe s.) ;
- 15) la croix dite Croaz-Mez-an-Oster (1768) ;
- 16) la motte de Coat-Men ;
- 17) le manoir et la chapelle du Helloch (XVIe-XVIIe s.), plus spécialement la tour (XVIe s.) et le logis central (1625) ;
- 18) le manoir du Disquay (XVIe-XVIIe s.) ;
- 19) le manoir de Kerias (XVIe-XVIIe s.) ;
- 20) le manoir de Langoat (XVIIe s.) ;
- 21) le manoir du Lojou (XVIIe-XVIIIe s.) ;
- 22) la fontaine de la rue d'Avaugour (XVIIe ou XVIIIe s.) ;
- 23) la maison de Keriot (XVIIe s.).

Plusieurs événements ont eu cette commune pour cadre :

- 1) le 11 mars 1796, une douzaine de Chouans a pillé le bourg ;
- 2) le 10 décembre 1799, nouvelle incursion d'une centaine de Chouans qui mettent les habitants à rançon et brûlent les archives publiques ;
- 3) le 9 février 1800, les Chouans détruisent le poste du télégraphe ;
- 4) à la fin d'août 1932, fut découvert le "trésor de Kerivoa" (lunules, torques et bandeau en or), aujourd'hui conservé au Musée des Antiquités nationales (*Soc. d'émul. des C.-du-N.*, t. Lxiv, 1932, p. 147) ;

- 5) le 14 mai 1944, dix hommes de Bourbriac et des environs furent arrêtés par les Allemands dans la commune ;
- 6) le 12 juin 1944, un convoi de 200 Allemands fut attaqué par le maquis de Bourbriac et des parachutistes du 4e bataillon S A S (Special Airborne Service) ;
- 7) le 6 juillet 1944, des éléments des maquis de Trémargat, Lanrivain et Peumerit-Quintin attaquèrent les Allemands cantonnés dans le bourg de Bourbriac.

Au Lézard se rattache le nom de Jean-Baptiste-Joseph marquis de Bizien du Lézard, né à Nantes en 1785, mort à Paris en 1865, député légitimiste des Côtes-du-Nord de 1827 à 1831.

## Kerien

Kerien, dont le nom était souvent écrit jadis *Querrien*, était une paroisse succursale de celle de Bothoa (aujourd'hui Saint-Nicolas-du-Pélem). Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

La commune devint chef-lieu d'un canton (précédemment canton de Magoar) par la loi du 14 vendémiaire an VIII (6 octobre 1799) et le resta jusqu'à l'arrêt du 5 brumaire an X (27 octobre 1801), soit pendant deux ans.

Plusieurs édifices méritent d'être signalés. Le premier, seul, est protégé par la législation des monuments historiques :

- 1) le calvaire de Kerlézan (XVIe s.), inscrit le 11 juin 1964 ;
- 2) l'allée couverte de Creach-an-Archant (voir la notice de Bourbriac) ;
- 3) le menhir de Cosquer-Jehan ;
- 4) celui de Saint-Norgant ;
- 5) l'église Saint-Pierre, construite de 1836 à 1852, mais dont le porche, réemployé, est du XVIe siècle ;
- 6) la chapelle Saint-Jean du Pénity (XVIIIe s.) ;
- 7) la croix de Kerlouet (socle XVIe s.) ;
- 8) la croix armoriée de Langren (début XVIIe s.) ;
- 9) le calvaire de Bogué (XVIe s.) ;
- 10) celui de Kerligan (XVIe s.) ;
- 11) la maison de la Salle Kerligan (fin XVIIe s.) ;
- 12) la maison de Crech-Quenez-Bihan (XVIIe s.).



Parmi les événements les plus importants qui se sont déroulés à Kerien, on peut rappeler que :

- 1) le 3 décembre 1879, Saint-Norgant fut érigé en paroisse par ordonnance épiscopale, non confirmée par le pouvoir civil ;
- 2) vers le 15 juillet 1944, l'équipe Jedburgh Frederick reçut et installa dans une école à Kerien l'équipe Jedburgh Aloès (colonel Eon). Le lendemain, une attaque de parachutistes allemands fut repoussée ;
- 3) le 28 juillet 1944, le quartier général F F I de Bretagne s'installa près du bourg de Kerien ;
- 4) le 6 août 1944, l'équipe Jedburgh Daniel rejoignit sur le "terrain Bonaparte" à Kerien les autres équipes de la mission Aloès. L'état major F F I fut attaqué le soir par les Allemands, qui se retirèrent avec de lourdes pertes ;
- 5) les 7 et 8 août 1944, les équipes de Kerien, dirigées par le colonel Passy, attaquèrent un détachement allemand avec succès.

## Magoar

Cette ancienne paroisse était une succursale de celle de Coadout. Elle appartenait, comme celle-ci, au Minibriac et au diocèse de Dol, mais elle était enclavée dans celui de Tréguier, en bordure de celui de Quimper.

Une municipalité y fut élue pour la première fois au début de 1790. La commune fut dès lors le chef-lieu d'un canton, jusqu'à un arrêté du département en date du 9 pluviôse an VII (28 janvier 1799), confirmé par la loi du 14 vendémiaire an VIII (6 octobre 1799). Le chef-lieu du canton fut dès lors Kerien.

Par la loi du 4 juin 1842, Magoar a cédé à Kerpert l'enclave de Kergrist-an-Lan et une autre enclave à l'est de la chapelle de ce nom.

Deux monuments méritent une mention :

- 1) l'église Saint-Gildas (fin XVe s.), qui a été classée monument historique le 7 janvier 1929. Son clocher est daté de 1587 et 1623 ;
- 2) la maison de Kerbloc (1669).

Deux événements militaires sont à signaler :

- 1) en décembre 1799, la commune a subi une incursion des Chouans qui mirent à rançon les habitants ;
- 2) le 27 juillet 1944, la 2e compagnie du maquis de Plésidy se replia sur Magoar et s'installa en divers points de la commune, notamment à Costpiquet.

## Plésidy

Les habitants de cette commune sont désignés par l'épithète de *plésidien*.

Il s'agit d'une ancienne paroisse du diocèse de Tréguier, citée comme telle dès 1284 (*Anc. évêchés*, t. VI, p. 201). Une partie appartenait à la seigneurie de Minibriac (1). Le reste formait deux succursales : celle de Saint-Fiacre et Saint-Péver (2) et celle de Senven-Léhart (appelée parfois trêve de Plésidy-Léhart).

Une municipalité fut élue à Plésidy au début de 1790.

Les principaux monuments de la commune sont :

- 1) le menhir de Caillouan, classé monument historique dès 1887 ;
- 2) le manoir de Toul-an-Golet (XVIIe s.), classé le 28 mai 1927 ;
- 3) la chapelle Saint-Yves, précédemment Saint-Jacques, en ruine (XVIIe s.), inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 31 mars 1926 ;
- 4) la croix de la route de Bourbriac (XVIIe s.), inscrite le 31 mars 1926 ;
- 5) le calvaire fontaine (fin XVe s.), inscrit le 11 février 1964 ;
- 6) la chapelle de la Trinité (1779 en partie) ;
- 7) les vestiges de la chapelle Saint-Jean de Kerlan (XVIIe s.) ;
- 8) la chapelle Saint-Michel du Médic, datant en partie du XVIIe siècle (nef et de 1747 (clocher), en mauvais état ;
- 9) la chapelle Saint-Alor (fin XVIIIe s.) ;
- 10) la croix de la Trinité (XVIIIe s.) ;
- 11) une autre croix datée de 1731 ;
- 12) le château du Médic (XVIIIe s.), qui avait donné son nom à la famille Cormier du Médic. Ce château a subi un incendie vers 1960 et ses restes ont été déplacés en 1973 ;
- 13) une maison au Médic (début XVIIe s.) ;
- 14) deux maisons à Kerfinit (l'une de 1721 et 1775, l'autre de 1747) ;
- 15) la grange de Kernon (XVIIe s.).

Pendant deux périodes troublées, des événements de guerre ont eu lieu à Plésidy :

- 1) vers le 20 février 1796, les Chouans ont envahi la commune et imposé les acquéreurs de biens nationaux ;
- 2) le 1er janvier 1944 fut créé le maquis dit de Plésidy (capitaine Branchoux). Ce maquis subit une attaque allemande le 27 juillet suivant.

(1) Voir la notice de Bourbriac.

(2) Saint-Fiacre et Saint-Péver formaient deux trèves distinctes mais une

## Pont-Melvez

Le nom-adjectif ethnique attaché à cette localité est *pont-melvézien*. Le z final ne se prononce pas.

Pont-Melvez, paroisse du diocèse de Tréguier, était le siège d'une commanderie de l'ordre de Malte sous l'Ancien Régime. La commanderie est citée dès 1420 dans une lettre du duc Jean V (*ospital de Pomeveuz*) et la paroisse dès 1427 (Arch. de la L.-Atl., B 2980). Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790.

La commune possède plusieurs édifices dignes d'intérêt, dont le premier seul est classé monument historique :

- 1) le calvaire de la Croix-Rouge ou Croaz-Ru (XVIIe s.), classé le 11 février 1964 ;
- 2) le tumulus de Brun-Braz (Age du Bronze), où des fouilles ont eu lieu en 1974 ;
- 3) l'église Saint-Jean-Baptiste, où il reste des parties du début du XVIe siècle (fenestrages de la longère S) et du XVIIe siècle (base du clocher, sacristie de 1675) ;
- 4) la chapelle du Christ ou Saint-Jean-Baptiste (1733) ;
- 5) la croix de Kerbihan dite Croas Rous (1742) ;
- 6) la croix du Gollot dite Croas Falher (1766) ;
- 7) une autre croix (XVIIIe s.) ;
- 8) la maison de Kerenfubu (1695 et 1777).

Pendant les guerres de la Révolution, les Chouans ont fait deux incursions dans la commune :

- 1) vers le 20 février 1796, ils ont fusillé le curé constitutionnel ;
- 2) en décembre 1799, ils ont prélevé une contribution sur les habitants.

La voix populaire désigne les "rouquins" (*bleo rus*) de Pont-Melvez comme des descendants des "moines rouges" (chevaliers de Malte).

## Saint-Adrien

Saint-Adrien (*S. Rien*) est cité comme paroisse dès 1393 (Arch. du Craffault). C'était une succursale et une trêve de la paroisse de Bourbriac sous l'Ancien Régime. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790. Le nom de la commune fut changé en celui de *Montrieux* pendant la Terreur (arrêté du district de Guingamp en date du 28 pluviôse an II, 16 février 1794).

Voici les principaux monuments de la commune :

- 1) la croix du cimetière. Son socle (fin XVe s.) a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 22 février 1927 ;
- 2) l'église Saint-Adrien (1869), dont le porche est (fin XVe s.) est un réemploi ;
- 3) les vestiges de l'ancienne église Saint-Rion (1480), remplacée en 1869 par la précédente ;
- 4) la chapelle Saint-Jean-Baptiste du Lézard (XVIIIe s.). Le château du même nom est en Bourbriac ;
- 5) le manoir de Kerauffret (fin XVIIIe s.) ;
- 6) la maison de Kermorzu (XVIIe s.) ;
- 7) la maison de Kertoudic (XVIIe s.), en mauvais état ;
- 8) la maison de Rest-an-Louarn (1786).

Dans la nuit du 2 au 3 juillet 1944, cinq poteaux de la ligne téléphonique allemande ont été sectionnés par la Résistance entre Penlan et le bourg de Saint-Adrien.

## Senven-Léhart

On dit *senvenais* pour désigner les habitants de Senven-Léhart.

Le nom de cette commune est formé de celui de la chapelle Notre-Dame de Senven auquel a été ajouté celui de la seigneurie de Léhart. La trêve de Senven ou de Léhart ou encore de Plésidy-Léhart était, sous l'Ancien Régime, une paroisse succursale de celle de Plésidy. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

On peut signaler comme monuments intéressants :

- 1) le calvaire en granit de Kersanton (XVIIe s.), classé monument historique le 12 octobre 1964 ;
- 2) un menhir, christianisé par l'addition d'une croix à son sommet ;
- 3) la chapelle Saint-Tugdual de Pen-Léhart (XVIe s.), en ruines ;
- 4) le calvaire de Saint-Laurent (XVIe s.) ;
- 5) la croix de Nergamp (1761) ;
- 6) le manoir de Kervoazou (XVIIIe s.) ;
- 7) la maison de Coldegroeg (XVIIe s.) ;
- 8) la maison de Kerfellec (1746).

L'histoire locale retient plusieurs événements survenus à Senven-Léhart :

- 1) en février 1795, les Chouans ont envahis et pillé la commune ;
- 2) le 17 juin 1877 fut posée la première pierre de l'église Notre-Dame ;
- 3) le 29 juillet 1883 eut lieu la consécration de cette église ;
- 4) le 6 juin 1944, un maquis composé de 18 réfractaires au S T O quitta le Cloître en Saint-Fiacre pour s'installer au château de Goas-Hamon en Senven-Léhart. Ce maquis fut anéanti par un détachement allemand le 12 juin et le château incendié.



## CANTON DE CALLAC

Le chef-lieu du canton fut placé d'abord à Plusquellec dès 1790, puis fut transféré cette même année dans la ville de Callac, bourg sans municipalité dépendant de la municipalité de Botmel.

La circonscription actuelle du canton date de l'arrêté de l'an X. Une seule modification est à signaler depuis cette date : la section du Loch, d'abord attachée à Maël-Pestivien, a été réunie à Peumerit-Quintin, dans le canton de Bothoa (Saint-Nicolas-du-Pélem), par l'ordonnance du 28 octobre 1832.

Depuis l'an X, le canton comprend onze communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

023.	BULAT-PESTIVIEN
024.	CALANHEL
025.	CALLAC
031.	CARNOET
052.	DUAULT
132.	LOHUEC
138.	MAEL-PESTIVIEN
231.	PLOURAC'H
243.	PLUSQUELLEC
320.	SAINT-NICODEME
328.	SAINT-SERVAIS

## Bulat-Pestivien

On désigne les habitants de cette commune par le nom de *bulatois* (J O, 8 janvier 1948).

La famille de Festivien, qui possédait le château de ce nom portait pour armes : *vairé d'argent et de sable*, armes qui figurent sur un sceau de Guillaume de Pestivien en 1397 (Lobineau, pl. 21, sceau ccliii). Cette famille est aujourd'hui éteinte.

La paroisse de *Penstyffyen* (sic) apparaît dans la taxe des bénéfices du diocèse de Quimper en 1368. Une municipalité fut élue à *Pestivien* au début de 1790 et un chef-lieu de canton y fut établi à la même époque. Ce canton, comprenant la seule commune de Pestivien, fut englobé dans le canton de Callac en l'an X.

L'ancienne chapelle Notre-Dame de Bulat (*Buzlat* en 1620), devenue église paroissiale le 25 messidor an XII (14 juillet 1804), était entourée d'un hameau où fut transféré le chef-lieu de la commune par la loi du 24 novembre 1876. En même temps, le nom de la commune devint *Bulat-Pestivien*.

Son territoire possède plusieurs monuments anciens protégés par la législation des monuments historiques :

- 1) l'église Notre-Dame, mentionnée ci-dessus et classée le 16 septembre 1907. Reconstituée autour de 1463, elle a conservé des parties du XIVe siècle (piliers et arcades du chœur) et elle a été agrandie au XVIe siècle : la tour est datée de 1530 et la sacristie de 1552. Un pèlerinage y a lieu le 8 septembre. La statue de la Vierge est de 1747 ;
- 2) le calvaire de Saint-Blaise (XVIe s.), classé le 15 avril 1911 ;
- 3) la fontaine du Coq, celle de la Vierge et celle des Sept Saints de Bretagne, toutes trois classées le 10 septembre 1913 ;
- 4) la chapelle Saint-Blaise (ancienne église paroissiale de Pestivien, jusqu'en l'an XII), inscrite avec son cimetière les 1er octobre 1941 et 13 janvier 1964 sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Elle a été reconstruite en 1775 et bénite le 19 mai 1776.

D'autres monuments ne sont ni classés ni inscrits :

- 5) le tumulus de Kerjulou (Age du bronze) ;
- 6) celui de Kernech (Age du Bronze) ;
- 7) la chapelle Sainte-Anne Radenec, portant la date de 1770 ;
- 8) la chapelle Saint-Joseph (XVIIe siècle) ;
- 9) le manoir de la Garenne (XVIe-XVIIIe s.) ;
- 10) le manoir du Clos-Bras (1648) ;
- 11) le manoir de Bodeillo (XVIIe s.) ;
- 12) le manoir de Rosneven (XVIIIe s.) ;
- 13) le presbytère (1708).

Sont à signaler comme sites :

- 1) l'étang de Bodeillo ;
- 2) les blocs erratiques parsemés sur les flancs des collines ;
- 3) le chêne de Tronjoly, de 12 m de circonférence ;
- 4) l'étang de Coatgoureden.

Vers mai 1363, Du Guesclin, aidé par la milice de Guingamp, assiégea et prit en deux jours le château de Pestivien, précédemment occupé par les Anglais.

A cette commune se rattache le souvenir d'Oswen marquis de Kerouartz (1898-1975), député et conseiller général, élu maire de Bulat-Pestivien le 19 mai 1935. Il en sera question dans la notice de Guingamp.

Bulat-Pestivien a été étudié en détail, au point de vue géographique par M. Louis Fournier en 1930 et 1931. Celui-ci a publié à Saint-Brieuc en 1934 sa *Monographie géographique de la commune de Bulat-Pestivien* (174 p., pl. h.t.).

## Calanhel

La paroisse de Calanhel était, sous l'Ancien Régime, une succursale de celle de Plusquellec. Une municipalité y fut élue au début de 1790.

Voici quels sont les édifices anciens de la commune :

- 1) la fontaine Saint-Maur, classée monument historique le 20 avril 1927. Elle passe pour guérir l'arthrite ;
- 2) la chapelle Saint-Maur (1778) ;
- 3) le manoir de Kergadou (fin XVIIIe s.).

La commune a vécu des événements mouvementés à l'époque de la Libération :

- 1) le 3 août 1944, les F T P de Callac (compagnie Le Borgne) s'emparèrent d'un camion allemand au lieu-dit la Haye. Un violent combat s'en suivit
- 2) le 5 août 1944, un autre combat opposa aux Allemands le groupe franc F F I de Carnoët. Dans ces deux circonstances, la Résistance ne perdit aucun homme.



## Callac

Le nom-adjectif *callacots* sert à désigner ce qui appartient à Callac (J O, 12 mai 1911).

La ville de Callac porte les armes de l'ancienne seigneurie de ce nom, qui étaient : *d'argent à trois chevrons de gueules*. Elles figuraient sur les sceaux de la juridiction de Callac au Moyen Age. Elles avaient été empruntées à la famille de Plusquellec, qui possédait cette seigneurie. On les voit sur un sceau de Maurice de Plusquellec en 1416 (Dom Morice, *Preuves*, t. II, pl. v).

Bien qu'ayant le titre de ville sous l'Ancien Régime, Callac n'était pas une paroisse, même succursale. Elle appartenait à la paroisse de Botmel, succursale de celle de Plusquellec. Le 28 février 1790, il y eut une municipalité élue à Callac. Une autre fut élue à Botmel à la même époque. Celle de Callac fut déclarée illégale et réunie à celle de Botmel par arrêté du directoire des Côtes-du-Nord le 13 novembre 1790.

Le siège du canton fut cependant fixé à Callac, qui offrait plus de commodité que le bourg légal. Enfin, dès l'an III, le siège de la municipalité fut transféré du bourg de Botmel à celui de Callac.

Cette ville porta aussi le nom de *Callac-de-Bretagne* pour l'administration postale (*Almanach impérial*, à partir de 1856).

Landugen, alors section de Callac et qui avait été annexé à cette commune en l'an VIII, fut réuni à Duault en application d'une délibération du Conseil général en date du 29 octobre 1874 (voir ce qui sera dit plus loin sur cette ancienne commune à l'article de Duault).

Il existe sur le territoire de Callac plusieurs édifices intéressants, dont le premier seul est protégé par la législation des monuments historiques :

- 1) les ruines de l'église de Botmel (début XVIe s.), aussi datée de 1628 (abside), 1633-1634 (tour), 1644 (chapelle nord), 1734 (transept). Ces ruines ont été inscrites sur l'inventaire supplémentaire le 22 janvier 1927 ;
- 2) le tumulus de Saint-Treffin (1) (Age du Bronze) ;
- 3) la chapelle Sainte-Barbe (début XVIe s.-fin XVIIe s.) ;
- 4) la chapelle Saint-Pierre de l'Isle (début XVIe s.) ;
- 5) la chapelle Saint-Treffin (1) (XVe s.-XVIe s.) ;
- 6) le manoir de Kermabilo (fin XVe-début XVIe s.) ;
- 7) le manoir de Keranquééré (1686) ;

(1) l'N final se prononce. Ce nom est le même que Sainte-Tréphine.

- 8) le manoir de Kerlousouarn (XVIIe s.) ;
- 9) le manoir de l'Isle (XVIIe s.) ;
- 10) une maison datée de 1659.

Le site du moulin de Callac, avec son vieux pont, orne la vallée de l'Hyère.

Voici les principaux événements qui ont marqué l'histoire de Callac (1) :

- 1) le 18 mars 1572, l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé acquit d'Albert de Gondy, duc de Retz, maréchal de France, la seigneurie de Callac en échange de celle de Belle-Ile-en-Mer (Arch. de la Loire-Atlantique, B 1108, fol. 473). Elle conserva cette seigneurie jusqu'en 1789 ;
- 2) en 1619, le château de Callac fut rasé ;
- 3) le 12 juillet 1675, lors de la révolte du Papier timbré, deux cents paysans des environs de Callac, sous la conduite du sous-diacre François Le Merdy, envahirent la ville de Callac et brûlèrent les papiers du contrôle des actes. Le même jour et le 22 juillet ils pillèrent la maison de Crenvez en Botmel ;
- 4) au mois de novembre 1719, le marquis de Pontcallec passa douze jours au manoir de Kermabilo après l'échec de la conspiration qui porte son nom. Pontcallec fut arrêté le 28 décembre ;
- 5) les 30 avril et 1er mai 1840, l'établissement d'un droit d'octroi donna lieu à une émeute. La ville fut occupée et cernée par la gendarmerie dans la nuit du 3 au 4 ;
- 6) le 5 avril 1848, une nouvelle émeute éclata au marché de Callac à l'occasion de la perception des droits de place ;
- 7) au début de mars 1943, l'intendance allemande de Callac fut incendiée par les F T P F ;
- 8) le 25 mars 1944, une voiture de gendarmerie de Guingamp fut attaquée par la Résistance à Callac ;
- 9) le 31 mai 1944, la gendarmerie de Callac fut attaquée par quinze résistants, qui s'emparèrent de 700 litres d'essence ;
- 10) le 3 juin 1944, au Pont-Guernadet, eut lieu un combat entre la Résistance et la milice ;
- 11) le 4 août 1944, les F T P F (compagnie Le Borgne) occupèrent Callac.

Joseph-Laurent Even, né à Callac (alors en Botmel) vers 1774, notaire à Callac, chef de Chouans, délivré par les Chouans de la prison de Saint-Brieuc le 27 octobre 1799, fut impliqué dans la conspiration de Cadoudal et acquitté le 10 juin 1804. Il devint maire de Callac et y mourut le 1er février 1828.

La ville de Callac est le centre de l'élevage de l'épagneul breton, chien de chasse à longs poils, sélectionné au début du siècle par croisement d'une race locale avec le setter écossais. Son premier standard est de 1907.

(1) Dans l'attribution des mentions anciennes du nom de Callac, il faut éviter de confondre la ville du département des Côtes-du-Nord avec le château et le bourg du même nom, situés dans la commune de Plumelec (Morbihan).

## Carnoët

Cette localité est citée pour la première fois, sous le nom de *Carnot Pocher* (Carnoët en Poher) (1), en 1368 comme titre d'une prébende canoniale (*Dioc. de Quimper. Bull. de la comm. dioc. d'archit. et d'archéol.*, t. I, 1901, p. 45).

*Carnot* (sic) est mentionné comme paroisse dès 1441. (Arch. dép., I E 1592 et 2723). Cette paroisse appartenait au diocèse de Quimper et avait pour succursale Saint-Corentin. Les deux paroisses élirent une seule municipalité, sous le nom de *Carnoët*, au début de 1790. Carnoët fut chef-lieu de canton depuis cette époque jusqu'en l'an IV, puis de l'an VIII à l'an X.

Parmi les plus intéressants édifices de cette commune, quatre ont fait l'objet d'une mesure de protection au titre des monuments historiques :

- 1) la chapelle Saint-Gildas (fin XVe s.-début XVIe s.). Le clocher est daté de 1757. C'est l'ancienne chapelle du château. Elle a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 6 juillet 1925, puis classée le 17 juillet 1972 ;
- 2) la chapelle Notre-Dame de Pénity (début XVIe s. et 1675), inscrite le 22 janvier 1927 ;
- 3) le moulin de Pénity, inscrit le même jour ;
- 4) l'ensemble des trois tumulus de Trélan, inscrits le 3 novembre 1971 ;

D'autres méritent aussi d'être signalés :

- 5) l'ancienne église tréviale de Saint-Corentin (XVe s.) ;
- 6) la chapelle Saint-Cado (XVIIIe s.) ;
- 7) la motte féodale de Tossen-Sant-Veltas (tertre Saint-Geltas) ;
- 8) celle de Rospellem ;
- 9) le manoir de Kerandraou (début XVIe-XVIIIe s.) ;
- 10) le manoir de Locmaria (fin XVIe s.) ;
- 11) la maison de Kernon (XVIIe s.) ;
- 12) le manoir de Kerautem (XVIIe s. en partie), qui a donné son nom à la famille de Kerautem (*de gueules à trois fasces d'argent*) et a appartenu jusqu'à notre époque à la famille de Kermerc'hou de Kerautem ;
- 13) le manoir de Kerhervé-Largoat (fin XVIIe s.) ;
- 14) la croix de Pénity (1519).

(1) Carnoët en Poher ne doit pas être confondu avec l'ancienne abbaye de Carnoët, commune de Clohars-Carnoët (Finistère).

Les sites à mentionner sont :

- 1) le panorama de Pont-Troel ;
- 2) la forêt de Fréau ;
- 3) la mare de Toul-Bon-Ru (trou des Bonnets rouges) reste d'une ancienne mine creusée au XVIIe siècle par des condamnés.

Les événements de l'histoire de Carnoët se rapportent à la dernière guerre :

- 1) le 18 avril 1944, douze hommes du maquis de Flésidy attaquèrent un convoi allemand de douze voitures à Pénity ;
- 2) du 7 juin au 20 juillet 1944, le groupe franc de Carnoët (F F I, Armée secrète) commandé par Jean Grall, dit La Loco, effectua plusieurs attaques contre des soldats et du matériel allemands.

Antoine-Paul-Marie Fleuriot, chevalier de Langlé, né à Quimper-Guézennec en 1744, capitaine de vaisseau, commandait l'*AstrôLabe* dans l'expédition de la Pérouse et fut massacré par les indigènes à Samoa le 11 décembre 1787. Une baie de l'île Sakhaline a reçu son nom, qui provenait du château de Langlé en Carnoët : il était le frère cadet du comte de Langlé et fut le grand-père du vice-amiral de Langlé (1809-1881) et du contre-amiral (1821-1914).

La commune possédait près de Pénity des mines de plomb argentifère.

## Duault

La famille de Duault, aujourd'hui éteinte, et la seigneurie de ce nom avaient pour armes : *d'argent à un lion de sinople, armé et lampassé de gueules et couronné d'or*. Elles figurent sur un sceau de 1415 (d'après Potier de Courcy).

*Duault-Koelen* (sic) est cité parmi les bénéfices du diocèse de Quimper taxés en 1368. Cette paroisse, appelée ensuite *Duault* ou *Duault-Quelen* (1) avait pour succursales Burthulet (ou Burtulet), Landugen, Locarn et Saint-Nicodème. Une municipalité fut élue pour la première fois à Duault-Quelen au début de 1790. Elle engloba dès l'origine, ou du moins dès 1791, Burthulet, Landugen et Saint-Nicodème mais non Locarn. La commune fut chef-lieu de canton de 1790 à l'an X.

Duault-Quelen devint *Duault* en application du décret des 20/23 juin 1790 autorisant les paroisses "auxquelles les ci-devant seigneurs avaient donné leur nom de famille" à reprendre leur ancien nom.

(1) Quelen était une trêve, non succursale, de Duault et le chef-lieu d'une seigneurie qui a donné son nom à une famille. Le lieu de Quelen est en Locarn (canton de Maël-Carhaix).

Un arrêté du 19 avril 1869 sépara de Duault le territoire de deux nouvelles communes : Saint-Nicodème et Saint-Servais (jadis Burthulet).

Quant à l'ancienne paroisse de Landugen (ou Landujen), elle formait sous l'Ancien Régime un prieuré-cure appartenant à l'abbaye de Quimperlé. Le cartulaire de cette abbaye mentionne au XI<sup>e</sup> siècle *Ecclesiam Sancti Tutiani* (église Saint-Tujen), *Lann Tutian* (Landugen), *Tribum Sancti Tutiani* (trève de Saint-Tujen). Paroisse succursale de celle de Duault, elle élit une municipalité au début de 1790, puis la commune fut réunie à Callac en l'an VIII. Enfin la section de Landugen fut distraite de celle de Callac et réunie à Duault conformément à une délibération du Conseil général en date du 29 octobre 1874. Un arrêté préfectoral aurait dû être pris pour confirmer cette décision (loi des 18-22 juillet 1837, art. 13). On ne l'a pas retrouvé.

Parmi les édifices dignes d'intérêt, les deux premiers seuls sont protégés au titre des monuments historiques :

- 1) le château de Rosviliou (fin XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.), inscrit sur l'inventaire supplémentaire le 22 janvier 1927 ;
- 2) la chapelle Saint-Jean de Landugen (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. en partie), inscrite le 17 décembre 1926. Cette ancienne chapelle tréviale est mentionnée dès 1804 dans le cartulaire de Quimperlé ;
- 3) l'allée couverte de Rosviliou ou de Toul-an-Urs ;
- 4) le tumulus du Corvé (Age du Bronze) ;
- 5) la chapelle de Kerhamon (début XVI<sup>e</sup> s.) ;
- 6) le calvaire de Landugen (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 7) le manoir de Kerfichan (début XVI<sup>e</sup> s.) ;
- 8) le manoir de Kerivoal (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) ;
- 9) le manoir du Néveit (1647) ;
- 10) le manoir de Kernoguen (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 11) le manoir de Lespoul (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.), qui a appartenu à la famille de Coatgoureden du XVIII<sup>e</sup> s. à nos jours ;
- 12) une maison possédant une cheminée de 1671.

La forêt dite de Duault est aujourd'hui en Saint-Servais. Les sites intéressants de Duault sont :

- 1) le panorama de l'entrée du bourg ;
- 2) le rocher de Kerivoal.

Voici les principaux événements qu'a retenus l'histoire de Duault :

- 1) Hoël, duc de Bretagne (1066-1084), donna l'église Saint-Tujen à l'abbaye de Quimperlé ;
- 2) le duc Jean le Roux (1237-1286) fit construire un parc dans son domaine de Duault. Sous Jean II (1286-1305), on y élevait des sangliers (Dom Morice, *Preuves*, t. I, col. 41 ; La Borderie, *Hist. de Bretagne*, T. III, p. 367, 365) ;
- 3) par édit donné à Châteaubriant en octobre 1565, la juridiction royale de Duault fut réunie au siège de Carbaix ;

- 4) le 1<sup>er</sup> août 1675, lors de la révolte du Papier Timbré, la maison du notaire royal de Duault fut envahie par des mutins qui emportèrent et brûlèrent ses papiers ;
- 5) au mois de novembre 1719, le marquis de Pontcallec, dont la conspiration avait échoué, se cacha au presbytère de Duault ;
- 6) le 11 juin 1944, deux compagnies de l'armée allemande d'occupation attaquèrent la ferme de Kerhamon, occupée par l'équipe Jedburgh (Special Airborne Service) et des F F I, aidés par la population locale. Le combat continua le 12 juin et fut très meurtrier de part et d'autre ;
- 7) le 13 juin 1976, fut inauguré à Kerhamon en Duault le monument commémoratif des combats de juin 1944.

La famille Fleuriot de Langle, dont il a été question dans la notice de Carnoët, a possédé le château de Rosviliou, qui appartient aujourd'hui à la famille de Quelen.

## Lohuec

On trouve les formes *Locyuzec* en 1482 (Arch. dép., 1 E 1752), *Lujuzec* en 1622 (1 E 1750) et *Lohuzec* en 1654 (1 E 1750). Le z qui ne se prononce pas dans les noms bretons actuels a cessé, ici, d'être écrit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Succursale de la paroisse de Plourach dans l'Ancien Régime, *Lohuec* a élu sa première municipalité au début de 1790.

Les monuments de Lohuec vont de l'âge préhistorique à l'époque moderne :

- 1) l'allée couverte de Kernescop, classée monument historique le 25 janvier 1964 ;
- 2) l'église Saint-Judoce, dont le clocher et le porche (fin XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.) ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire le 17 décembre 1926 ;
- 3) la fontaine Saint-Judoce ;
- 4) le manoir de Guernéven (fin XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> s.) ;
- 5) la maison de Saint-Judec (1732) ;
- 6) la maison de Kernescop (1778).

Les sites principaux sont :

- 1) l'étang de Beffou ;
- 2) le rocher de Keranquéré.

Pendant la période révolutionnaire, la commune de Lohuec a été particulièrement éprouvée :

- 1) l'église Saint-Judoce, utilisée pour la fabrication du salpêtre, fut en grande partie détruite par un incendie le 22 messidor an II (10 juillet 1794) ;
- 2) le 30 août 1799, Louis Fercoq, agent municipal de Lohuec, sonna le tocsin et leva une milice d'une soixantaine de volontaires, avec lesquels il combattit victorieusement les Chouans à Plourac'h. Pris par eux un peu plus tard, il fut fusillé le 19 novembre suivant près de Guerneven en Lohuec.

## Maël-Pestivien

Cette ancienne paroisse du diocèse de Quimper avait pour succursale le Loch (1) (ou le Louch). Une seule municipalité fut élue pour les deux paroisses au début de 1790 puis la section du Loch fut distraite de Maël-Pestivien et annexée à Peumerit-Quintin par l'ordonnance du 28 octobre 1832.

Deux vestiges de très haute époque sont protégés au titre des monuments historiques :

- 1) la tombe mégalithique de Roch-Toul, inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 5 septembre 1964 puis classée le 12 août 1969 ;
- 2) la stèle préhistorique de Roch-Toul, inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 5 septembre 1964 ;

D'autres édifices moins anciens méritent aussi d'être signalés :

- 3) l'église Saint-Laurent (vers 1520 et XVIIe s.). Un cadran solaire est daté de 1688. Mais le pignon ouest et le clocher sont de 1874-1876 ;
- 4) la chapelle Saint-Gildas, reconstruite vers 1850 avec les matériaux d'origine et déplacée alors de Kerguivou à Coatmaël, a conservé une porte et une piscine du XVIe siècle. D'autres éléments datent de 1672 et du XVIIIe siècle ;
- 5) la chapelle Saint-Pierre de Kerilismaël a encore des parties du XVe siècle. Cette chapelle, dite précédemment Notre-Dame ou la Vieille Eglise devait être, d'après le nom du village, l'ancienne église de Maël ;
- 6) la chapelle Saint-Isidore (1764), jadis *an Ille Ven* (l'église blanche) ;
- 7) la fontaine armoriée de Saint-Isidore (1732) ;
- 8) la croix de Kerven (1738) ;
- 9) la croix de Kerouzach (1761) ;

- 10) le manoir de Kerouhou, qui appartenait à la famille Villiers de l'Isle-Adam. Le grand-père de l'écrivain y résida depuis son mariage en 1796 jusqu'en 1844 ;
- 11) le manoir de Kerauffret (XVIIe-XVIIIe s.) ;
- 12) le manoir de Crech-an-Blay (XVIIe s. et 1775) ;
- 13) la maison de Kerscouarch (1717).

Les sites à signaler sont :

- 1) l'amas de rocher dit "Chaire des druides" ;
- 2) les blocs erratiques répandus sur les collines ;
- 3) les "bierres causantes" du Ménez-Lan ;
- 4) la vallée et l'étang du Blavet.

Voici quelques événements ayant eu Maël-Pestivien pour cadre :

- 1) le 3 mai 1596, une compagnie des gens de guerre de la garnison de Corlay occupa au nom du Roi le château de Kerauffret ;
- 2) le 26 juillet 1596, le même château fut envahi par les Ligueurs, ainsi que le 20 août suivant. Le 21 août, ce fut une troupe anonyme et le 22 août des Espagnols ;
- 3) le 20 janvier 1597, nouvelle incursion des Royaux à Kerauffret ;
- 4) le 18 juillet 1675, lors de la révolte du Papier Timbré, des séditieux pillèrent la maison de l'hôte débitant de vin du bourg de Maël-Pestivien ;
- 5) en février 1804, Grégoire Lhostis de Kerhor, maire de Maël-Pestivien, propriétaire du château de Kerauffret, fut arrêté avec son frère et son neveu, pendant le cours de l'instruction du procès de Cadoudal. Ils ne furent pas inculpés ;
- 6) au début de mars 1944, le "Terrain Guichet", à Kerouzach, servit à la Résistance pour la réception des armes et explosifs parachutés. En bénéficièrent notamment les F T P F de Plouëc et Lézardrieux qui vinrent chercher ce matériel en camions ;
- 7) le 16 mai 1944, les Allemands arrêtèrent une quarantaine de personnes à Maël-Pestivien, dont le maire Eugène Le Lostec et vingt-deux autres habitants de cette commune. Ils y incendièrent aussi trois maisons.

Yves Auffret, frère du tiers-ordre des Carmes, originaire du village de l'Eglise blanche, mourut à Lohuec "en odeur de sainteté" le 31 mars 1752. Il fut inhumé dans la chapelle Saint-Isidore, dont il avait "occasionné la bâtisse".

(1) Le Loch était le chef-lieu de la commanderie de Maël et Louch, appartenant à l'ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem.



## Plourac'h

On a proposé l'adjectif *plouracois* pour désigner ce qui se rapporte à cette commune.

*Plourac'h* était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Quimper. Une municipalité y fut élue au début de 1790. Son nom s'est écrit *Plourac'h* à partir du dénombrement de 1876, dont le tableau des résultats a été officialisé par décret du 31 octobre 1877.

Cette commune possède les monuments suivants :

- 1) l'église Saint-Jean-Baptiste (1506, 1585 et 1637 en partie), classée monument historique le 29 janvier 1912. Un fenestrage du XIVe siècle y a été réemployé ;
- 2) le calvaire du cimetière, inscrit sur l'inventaire supplémentaire le 22 février 1926 ;
- 3) la chapelle Saint-Guénolé de Runors (début XVIIe), inscrite le 24 mars 1926, mais aujourd'hui en ruines ;
- 4) le calvaire du bourg (fin XVIIe-XVIIIe s.) ;
- 5) la croix de Saint-Guénolé (XVIIIe s.), inscrite le même jour ;
- 6) la croix de Kerambail (XVIIe-XVIIIe s.) ;
- 7) le manoir de Guerlosquet (XVIIe s. en partie) ;
- 8) le moulin Neuf (1701 et 1807) ;
- 9) le moulin de Kerrohan (1856, avec date de 1656 sur une pierre réemployée).

On peut signaler aussi, comme sites intéressants :

- 1) la motte de Bourgerel ;
- 2) le panorama de Kerdudal ;
- 3) la vallée de Kerrohan ;
- 4) le rocher de Kergus ;
- 5) le bois de Ker-Marie.

Voici quelques événements qui ont eu lieu à Plourac'h :

- 1) en novembre 1719, le marquis de Pontcallec, en fuite après l'échec de sa conspiration, se cacha chez le recteur de Plourac'h ;
- 2) le 30 août 1799, les troupes républicaines, aidées par des volontaires des paroisses voisines, surtout de Lohuec, combattirent victorieusement les Chouans à Plourac'h ;
- 3) en 1931, une tempête démolit la pointe du clocher de l'église ;
- 4) le 12 juillet 1944, le groupe franc de Carnoët (F F I, Armée secrète) attaqua avec succès une unité allemande stationnée à Toul-an-Héol.

## Plusquellec

L'ancienne famille de Plusquellec ou de Floesquellec portait pour armes : *chevronné d'argent et de gueules de six pièces*. Ces armes sont peu différentes de celles qui figurent sur le sceau de 1416 dont il a été question plus haut dans la notice de Callac.

*Floesquellec* (sic) est cité parmi les bénéfices du diocèse de Quimper taxés en 1368. Plusquellec était probablement une paroisse dès cette époque et, en tout cas dès 1447 (*Lettres du pape Nicolas V*, n° 140).

Elle avait deux paroisses succursales : Botmel (aujourd'hui Callac) et Calanhel. Une municipalité fut élue à *Plusquellec* au début de 1790.

Deux monuments ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire le 24 mars 1926 :

- 1) l'église Notre-Dame de Grâces (XVIIe s.). Le porche sud (1551-1560) et l'ossuaire (XVe s.) sont seuls inscrits. La sacristie est de 1713 et deux arcades de la nef, de 1727. La tour est datée de 1780. L'église abrite un labe (tombeau) du XVIIe siècle aux armes de la famille de Keroüartz ;
- 2) la croix du cimetière (XVIIe s.) ;

D'autres édifices ne sont pas protégés au titre de la législation des monuments historiques. Les plus intéressants sont :

- 3) les cinq menhirs de Bercot ;
- 4) la chapelle Saint-Mélard de Locméla (fin XVIIe s.) ;
- 5) la chapelle Saint-Fiacre, avec rose et porche du XIVe siècle ;
- 6) le calvaire du bourg (XVIIe s.) ;
- 7) le manoir d'Ar Sale (fin XVIIe-début XVIIIe s.) ;
- 8) le manoir de Kermaal (fin XVIIe-début XVIIIe s.) ;
- 9) le manoir de Kerdiriou (XVIIe s. en partie) ;
- 10) le manoir de la Rivière (fin XVIIe s.) ;
- 11) le manoir de la Boissière à la Haute-Boissière (XVIIe s. et 1763 en partie).

Comme sites, il faut mentionner :

- 1) l'étang de Kerthomas ;
- 2) les vallées de l'Hyère et de Pont-Merrien.

Le 24 juin 1944, des voitures allemandes ayant essayé des coups de feu au pont de Bourgneuf, une maison de Plusquellec fut pillée et incendiée à titre de représailles.

Les anciennes mines de plomb argentifère signalées à l'article de Carnoët s'étendent aussi sur le territoire de Plusquellec.

## Saint-Nicodème

Saint-Nicodème était, sous l'Ancien Régime, une succursale de la paroisse de Duault. Aucune municipalité ne semble y avoir été élue en 1790 ou, en tout cas, elle n'existait plus dès la fin de cette année. Saint-Nicodème fut détaché de Duault et érigé en commune par arrêté du 19 avril 1869.

Quelques constructions sont intéressantes pour l'archéologie :

- 1) la croix et le cimetière, inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 19 février 1964 ;
- 2) l'église Saint-Nicodème, qui remonte au début du XVI<sup>e</sup> siècle (ailes) et au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Les fonts baptismaux sont du XVI<sup>e</sup> siècle ;
- 3) le manoir du Croissant ;
- 4) la maison de Kerpourhiet (1639) ;
- 5) la maison du Grand-Fault (1722 et 1766).

Dans la chronologie de Saint-Nicodème, il y a surtout deux événements à mentionner :

- 1) le 27 décembre 1800, au village du Croissant, les Chouans enlevèrent les percepteurs de Rostrenen et s'emparèrent de leur caisse ;
- 2) par ordonnance du 15 février 1843 fut créée la paroisse Saint-Nicodème.

## Saint-Servais

On qualifie de *saint-servaisien* ce qui appartient à Saint-Servais.

Le territoire de cette commune correspond en partie à celui de l'ancienne paroisse de Burthulet (ou Burtulet), succursale de celle de Duault sous l'Ancien Régime. Le bourg de Saint-Servais s'est formé autour d'une église de pèlerinage et comprenait un quartier sur la trêve de Burthulet et un autre quartier sur la paroisse mère (voir la notice de Duault).

Burthulet ne semble pas avoir été de municipalité au début de 1790 ou, du moins, cette municipalité, si elle a existé, cessa de fonctionner dès la fin de la même année et fut réunie à celle de Duault.

Mais une commune ayant pour chef-lieu le bourg de Saint-Servais et comprenant Burthulet fut érigée par arrêté du 19 avril 1869.

Cette commune possède plusieurs monuments historiques classés :

- 1) les deux menhirs de Kerbernès, classés le 5 janvier 1925 ;
- 2) l'église Saint-Servais (1510-1558), classée le 31 octobre 1912. Le clocher est daté de 1560 et l'ossuaire de 1572. Une porte du XIV<sup>e</sup> siècle a été réemployée dans le porche sud ;
- 3) la chapelle de Burthulet (début XVI<sup>e</sup> s.-XVII<sup>e</sup> s.), ancienne église tréviale, classée le 17 décembre 1968, avec son placitre, le mur de clôture et le calvaire. On lit la date de 1627 sur le porche sud ;

Et non classés :

- 4) de nombreux menhirs de la forêt de Duault ;
- 5) la croix de Trefflay ;
- 6) la maison de Kervern (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.).

Les sites les plus remarquables de la commune sont :

- 1) la forêt de Duault, qui était forêt royale sous l'Ancien Régime ;
- 2) le mont Saint-Michel.

Voici les événements qui ont marqué le passé de Saint-Servais :

- 1) en 1518 eut lieu la dédicace de la chapelle de Burthulet ;
- 2) la dédicace de la chapelle Saint-Servais fut célébrée le 2 décembre 1549 ;
- 3) en mai 1675, lors de la révolte dite du Papier timbré, des troubles éclatèrent à Saint-Servais (1) à l'occasion du pardon. Le 11, la dame de Kerlouet et son cocher La Rose furent molestés par des séditeux. Le 13, jour du pardon, il en fut de même du procureur fiscal de la juridiction de Quelen jusqu'à ce qu'il trouve refuge à Querven (Kervern) ;
- 4) en 1766, le pardon de Saint-Servais aurait été interdit par l'évêque de Cornouaille. Chaque année ce pardon, fixé au 13 mai, et la procession de la veille, donnaient lieu à une lutte épique, à coup de *pen-baz* (bâton casse-tête), entre les Cornouaillais et les Vannetais, chacun voulant s'approprier la bannière et la statue de Saint-Servais et s'assurer ainsi sa protection pour leurs moissons. L'interdiction ne semble pas avoir eu d'effet ou fut rapportée ;
- 5) en 1848, la tempête abattit la chapelle Saint-Michel ;
- 6) le 12 mai 1855, la gendarmerie intervint pour rétablir l'ordre au pardon de Saint-Servais. Il y eut une échauffourée. Les nombreux blessés furent soignés dans la maison de l'instituteur Lebras (père d'Anatole Le Braz). Le pardon fut, dès lors, supprimé par ordonnance épiscopale du 25 juin 1855 ;
- 7) par décret du 22 mai 1855, la chapelle de Saint-Servais fut érigée en église paroissiale ;

(1) *Bull. de la Soc. archéol. du Fin.*, t. xxiii, 1826, p. 136-141.

- 8) le 7 juin 1944, des chasseurs parachutistes de la France libre (2e R C P - Special airborne service) atterrirent dans la forêt de Dusault. Ils participèrent au combat de Dusault les 11 et 12 juin ;
- 9) les 29 et 30 juillet 1944, la forêt de Dusault servit de refuge aux rescapés du maquis de Coat-Mallouen. Il s'y reconstitua sous le nom de maquis de Kerloch (en Saint-Servais).

L'écrivain Anatole Lebras dit Le Braz est né à Saint-Servais (alors en Dusault) le 2 avril 1859, dans la maison d'école, devenue la poste. Très connu à partir de 1893, à la suite de la publication de *La Légende de La mort chez Les Bretons armoricains*, il fut maître de conférences à la Faculté des Lettres de Rennes en 1901 et professeur titulaire en 1904. Il mourut le 20 mars 1926 à Menton.



## CANTON DE GOUAREC

Ce canton a été créé en l'an X et il a fait partie de l'arrondissement de Loudéac jusqu'en 1926.

Depuis la création de Saint-Gelven et de Saint-Igeaux (loi du 10 janvier 1850), il contient huit communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

064.	GOUAREC
107.	LANISCAT
124.	LESCOUET-GOUAREC
146.	MELLIONNEC
167.	PERRET
181.	PLELAUFF
290.	SAINT-GELVEN
334.	SAINT-IGEAX

## Gouarec

Le nom-adjectif ethnique attaché à cette commune est *gouarécaïn* (P. Hémon, *Audreïn*, 1903, p. 5) ou *gouarecaïs* (*J O*, 23 janvier 1948).

Les armes de Gouarec, telles qu'elles furent peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture, étaient : *d'argent à un poisson d'azur posé en pal, à un chef de gueules chargé de trois macles d'or*. Le chef est aux armes des Rohan. Le poisson figure sur un sceau d'Alain de Rohan en 1204 (Dom Lobineau, n°xxiii).

Cependant l'en-tête du papier à lettres de la mairie comportait, dès 1896, un écu chargé d'une *hure de sanglier* ;

Le nom de Gouarec apparaît dès 1184 dans la charte de fondation de l'abbaye de Bonrepos.

Le bourg de Gouarec s'est construit autour du château de ce nom, édifié au Moyen Age par la famille de Rohan. Ce bourg était, sous l'Ancien Régime, le chef-lieu d'une châtellenie qui était un des membres de la vicomté de Rohan (devenue duché de Rohan en 1603). La paroisse s'appelait *Saint-Gilles-Gouarec*. C'était une succursale de celle de Plouguernevel.

Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790. La nouvelle commune de *Gouarec* devint chef-lieu d'un canton en l'an X.

Pendant les trois premiers quarts du XIXe siècle, on écrivait le plus souvent *Goarec*. Cette graphie figura encore dans le dénombrement de 1876 (décret du 31 octobre 1877) et devint donc officielle en application de la circulaire du ministre de l'Intérieur en date du 12 décembre 1877.

Mais, depuis le dénombrement de 1891 (décret du 31 décembre), le nom officiel est redevenu *Gouarec*.

Deux monuments de cette commune ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) l'"ancien rendez-vous de chasse des ducs de Rohan" (1634), pour ce qui est de sa façade, inscrite le 21 décembre 1925 ;
- 2) la chapelle Saint-Gilles, inscrite le 27 février 1926. Datant des XVIe-XVIIIe siècles, elle a servi d'église paroissiale de l'an XI à 1827 ;

Il existe aussi plusieurs maisons du XVIIe siècle :

- 3) une à Launay ;
- 4) une autre à Kerdelès ;
- 5) d'autres au bourg.

Une ordonnance royale du 2 février 1828 autorisa la communauté des religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus établie à Gouarec (Arch. des C-du-N, V 4386-V 4388). Ces religieuses tinrent une école, une pension de jeunes filles et un hospice.

Trois personnages ont laissé un souvenir particulier dans le passé de cette localité :

- 1) Yves-Marie Audreïn, né à Saint-Gilles-Gouarec le 14 octobre 1741, député du Morbihan à l'Assemblée législative (mai 1791), puis à la Convention (sept. 1792) puis évêque de Finistère (sacré le 22 juillet 1798), mort dans la nuit du 19 au 20 novembre 1800, fusillé par les Chouans, qui lui reprochaient d'avoir voté la mort du roi Louis XVI (Cf. P. Hémon, *Audreïn Yves-Marie*, 1903) ;
- 2) Elisabeth-Thérèse de la Forgue de la Salle, née vers 1765, élevée à la cour de Versailles, puis mariée au marquis de Bréville, gouverneur de Saint-Domingue. Elle échappa de peu en 1793 au massacre des blancs, où périrent son mari et son fils. Réfugiée à Nantes, elle fut sauvée du tribunal révolutionnaire par le sergent Petit, qu'elle épousa. Il mourut noyé, vers 1820, étant officier des douanes à Pordic, et sa veuve se retira à Montbarel de Saint-Brieuc en 1837 puis chez les religieuses de Gouarec vers 1849. C'est là qu'elle mourut le 23 avril 1854. Elle passait pour une fille naturelle du roi Louis XV (*Now. revue de Br.*, 1953, p. 62-65 et 159) ;
- 3) Pierre Le Moign, né à Gouarec le 17 mars 1824, y mourut le 13 novembre 1902. Conseiller général, il fut aussi député de 1893 à 1898, à la fois "républicain" et catholique, à une époque où ces deux idéaux étaient considérés comme difficilement compatibles.

## Laniscat

*Lanesgat* (sic) figure parmi les bénéficiaires taxés dans le diocèse de Quimper en 1368. La paroisse de *Laniscat* avait, sous l'Ancien Régime, trois succursales : Rosquelfen, Saint-Gelven et Saint-Ygeaux. Elle élit sa première municipalité au début de 1790. Il ne semble pas que ces succursales aient été des municipalités distinctes ou, du moins, celles-ci étaient-elles supprimées dès la fin de la même année.

Laniscat fut le chef-lieu d'un canton de 1790 à l'an X. Dans le nom de cette commune, le *t* final se prononce.

Les communes de Saint-Gelven et Saint-Ygeaux en furent détachées par la loi du 10 janvier 1850. Les villages de Kerdahel, Saint-Delon, Kerboneleguy, Kerselaven, Kerdreuil et Correc en furent aussi détachés par la loi du 28 juin 1851 pour agrandir Saint-Gelven.



La commune possède sur son territoire de nombreux monuments, classés, inscrits ou non protégés :

- 1) les trois allées couvertes de Coat Liscuis, classées monuments historiques le 18 novembre 1958 ;
- 2) l'église Saint-Gildas, dont le clocher, daté de 1667, 1725 et 1751, a été classé le 9 mai 1921. Le reste de l'édifice a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire le 21 décembre 1925. La plus grande partie est du XVIIe siècle : le chevet est de 1667 ; les bas-côtés et le porche, de 1691. Les grandes arcades de deux des travées de la nef sont du début du XVIe siècle ;
- 3) le calvaire de Rosquelfen (XVIIe s.), inscrit le 22 juin 1964 ;
- 4) la chapelle de Rosquelfen, ancienne église succursale de la fin du XVIe siècle et du début du XVIIe siècle (nef) avec clocher daté de 1668 ;
- 5) la chapelle Saint-Mathurin de Trozulon, avec clocher daté de 1783 ;
- 6) la chapelle Saint-Gildas (XVIIIe s.) ;
- 7) le manoir de Liscuit (fin XVIIe s.) ;
- 8) le manoir de Mellionec (1766) ;
- 9) la maison de Porzo (1663) ;
- 10) des maisons à Goaziou (1672, 1789) ;
- 11) une maison à Rosquelfen (1749) ;
- 12) la maison de Pohon (1765, 1788) ;
- 13) la maison de Landizes Bihan (1777).

Les sites de la vallée et de la pointe de Daoulas, s'étendant aussi en Saint-Gelven, ont été, le premier inscrit, le deuxième classé le 1er avril 1935.

Voici plusieurs événements que l'histoire retiendra dans le passé de Laniscat :

- 1) au mois d'août 1719, les habitants de Laniscat firent la grève de l'impôt. L'Intendant de Bretagne envoya sur place 120 hommes du régiment de Champagne. Pierre-Joseph de Lambilly, un des conjurés de la conspiration de Pontcallec, prit la défense des rebelles. Dans un pamphlet écrit, à l'époque, par Kersulguen, on lisait : "le carnage a dû être furieux - ah ! (...) on a tué tous ceux qui se sont mis en défense ! - alors, combien de morts ? - pas un !" ;
- 2) le 6 juin 1944, une position allemande fut attaquée, avec pertes, par des éléments du 3e bataillon F F I (ORA) ;
- 3) le 27 juillet 1944, un ancien poste de guet allemand fut attaqué par huit avions alliés. Une maison fut détruite ;
- 4) le 3 août 1944, des F T P de la compagnie de Gaulle (bataillon Valmy) attaquèrent une forte colonne allemande et lui infligèrent des pertes importantes.

Le R.P. Joseph-Marie Huby, S.J., théologien et exégète, consultant de la commission biblique, né à Châtaudren en décembre 1878, mourut à Laniscat, où il demeurait, le 7 août 1948. Il était l'auteur de *Christus* et de nombreux commentaires de l'Écriture Sainte.

## Lescouët-Gouarec

*Lesquoat* (sic) était, dès 1283, une paroisse du diocèse de Vannes (D. Morice, *Preuves*, t. I, col. 1068).

*Lescouët* a élu une municipalité au début de 1790.

Par l'ordonnance du 14 septembre 1836, la commune s'est agrandie aux dépens de Perret, près du village de Guernané, cédant en échange les villages de Bahel et de la Croix-Rouge.

Le nom de la commune a été changé en celui de *Lescouët-Gouarec* par décret du 17 juillet 1891, afin qu'il ne soit pas confondu avec un autre Lescouët situé près de Jugon.

Cette commune, où aucun monument n'a été encore classé ni inscrit, en possède pourtant plusieurs qui sont dignes d'attention :

- 1) le menhir de Kerilis, dit "Quenouille du Diable" ;
- 2) l'église Saint-Guénael, construite en 1848, mais dont le clocher est de 1682 ;
- 3) une croix de la fin du XVIIIe siècle, près de Kerdrouc-Hanvet ;
- 4) la maison de Trougarecat (1661) ;
- 5) celle de Restermen (XVIIe s.) ;
- 6) les maisons du Boterff (fin XVIe s.-début XVIIe s. et 1784) ;
- 7) la maison de Kerallic (fin XVIIe s.) ;
- 8) la maison de Kermoelesse (fin XVIIe s.) ;
- 9) la maison de Pen-Coat (1763).

En 1821, une apparition de la Vierge au berger Jean Poull suscita la construction d'un oratoire de Notre-Dame de Mont-Carmel (bêni le 8 septembre 1829), puis d'une chapelle (bênie le 7 septembre 1885).

## Mellionec

Mellionec était une paroisse, citée comme telle dès 1278 dans une charte de l'abbaye de Bonrepos (*Annales évêchéales*, t. VI, p. 197). Cette paroisse, qui appartenait au diocèse de Vannes, élit une municipalité au début de 1790 et fut, dès lors, un chef-lieu de canton jusqu'en l'an X.

Quelques monuments de la commune sont dignes d'intérêt :

- 1) la chapelle Notre-Dame de la Pitié ou Saint-Gildas (début XVIe s.), inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 17 septembre 1973 ;
- 2) le menhir de Cornec ;
- 3) celui de Hacadour ;
- 4) l'église Saint-Jean-Baptiste (1647) ;
- 5) la chapelle Saint-Julien de Saint-Auny (fin XVIIe s.) ;
- 6) le château de Trégarantec (commencé en 1698) et sa chapelle (1755) ;
- 7) la maison de Kergouran (1616) ;
- 8) celle de Cornec (1667) ;
- 9) celle de Restemblayès (XVIIe s.) ;
- 10) celle de Rest-Houanet (fin XVIIe s.).

Deux événements sont à signaler pour la période révolutionnaire :

- 1) le 19 juin 1795, les Chouans occupèrent Trégarantec. Le 20 juin, au nombre de plusieurs centaines, ils traversèrent Mellionec avec leurs charrettes ;
- 2) au début de novembre 1796, le juge de paix de Mellionec fut fusillé par les Chouans.

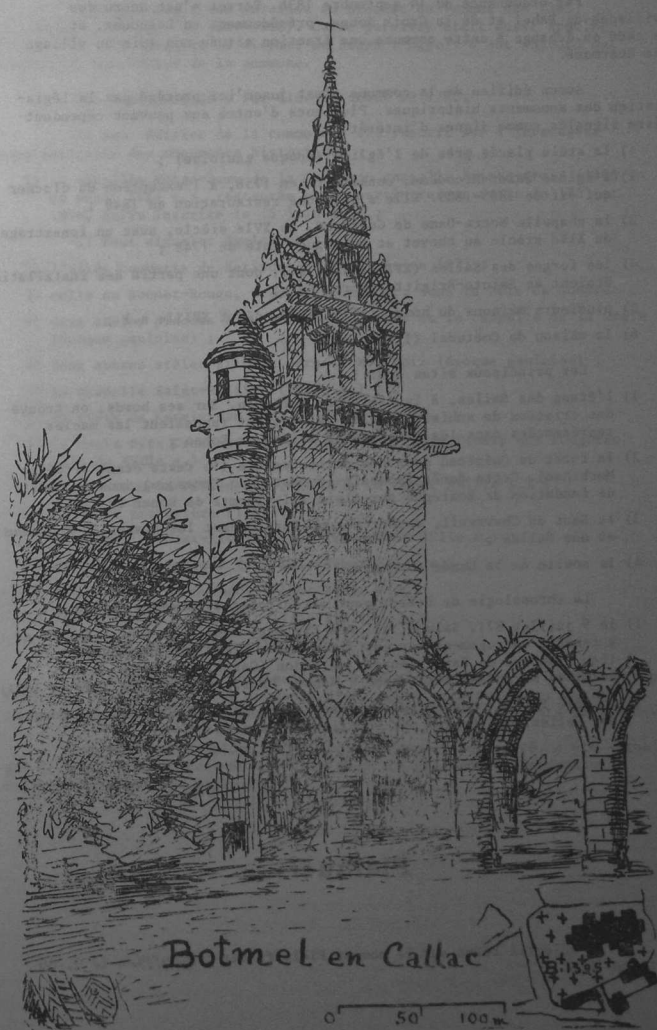
## Perret

*Perret* est cité en 871 dans une notice du cartulaire de Redon (n° 247).

*Perret* ou *Perret* était, sous l'Ancien Régime, une paroisse succursale de celle de Silfiac et appartenait, comme celle-ci, au diocèse de Vannes.

Le château des Salles de Perret devait, d'après son nom, appartenir à cette paroisse, au moins au XVIe siècle, mais les limites paroissiales auraient alors été modifiées depuis cette époque car les ruines de cet édifice se trouvaient, dès le début du XIXe siècle, sur la commune de Sainte-Brigitte (Morbihan).

Au début de 1790, Perret et Silfiac ont tous deux élu une municipalité, mais la seconde avait été attribuée au département du Morbihan. Dans le nom de cette commune, le *t* final se prononce généralement.



Par ordonnance du 14 septembre 1836, Perret s'est accru des villages de Bahel et de la Croix Rouge, précédemment en Lescouët, et a cédé en échange à cette commune une fraction située non loin du village de Guermané.

Aucun édifice de la commune n'est jusqu'ici protégé par la législation des monuments historiques. Plusieurs d'entre eux peuvent cependant être signalés comme dignes d'intérêt :

- 1) la stèle placée près de l'église (époque gauloise) ;
- 2) l'église Saint-Nicodème, construite en 1758, à l'exception du clocher qui est de 1885-1889. Elle a subi une restauration en 1849 ;
- 3) la chapelle Notre-Dame de Guermané, du XVI<sup>e</sup> siècle, avec un fenestrage du XIV<sup>e</sup> siècle au chevet et un pignon daté de 1748 ;
- 4) les forges des Salles (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.), dont une partie des installations étaient en Sainte-Brigitte (Morbihan) ;
- 5) plusieurs maisons du bourg (1575, 1663, début XVIII<sup>e</sup> s.) ;
- 6) la maison de Coëtudel (1770).

Les principaux sites sont :

- 1) l'étang des Salles, à la limite du Morbihan. Sur ses bords, on trouve des cristaux de schiste appelés macles, qui rappellent les macles représentées dans les armes de la maison de Rohan ;
- 2) la forêt de Quénécan pour une petite partie (le rocher étant situé en Morbihan). Cette forêt apparaît (*foresta mea Kenescam*) dans la charte de fondation de Bonrepos par Alain III vicomte de Rohan en 1184 ;
- 3) le Saut du Chevreuil, rocher abrupt surplombant les étangs du Fourneau et des Salles ;
- 4) le moulin de la Lande du Cours.

La chronologie de Perret peut retenir les événements suivants :

- 1) le 9 juillet 871, Salmon, roi des Bretons, tenait sa cour à Perret et y rendait un jugement sur les limites des biens que possédait en ce lieu l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon (Cartul. de Redon et art. de C. de Keranflec'h-Kerneze : *Assoc. bret., mémoires* de 1886 et 1891) ;
- 2) en 1816 furent construites la fonderie et le haut fourneau des forges des Salles. Ces forges ont fonctionné jusqu'en 1874.

## Plélauff

L'adjectif formé sur le nom de Plélauff est *plélauffien* (J O, 30 octobre 1926).

Plélauff était une paroisse du diocèse de Vannes dès 1283 (D. Morice, *Preuves*, I, col. 1068). Cette paroisse était aussi appelée *Pellan* dès 1471 (Aveu de la vicomté de Rohan ; Ogée). C'est aujourd'hui encore, le nom breton de la commune.

Une municipalité y fut élue au début de 1790.

Un seul édifice de la commune a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) la chapelle Notre-Dame de la Croix ou chapelle Sainte-Croix (1485 et début XVI<sup>e</sup> s.), restaurée et en partie reconstruite en 1833 et 1896, enfin inscrite le 15 juin 1925 ;

Il faut signaler également :

- 2) l'allée couverte de Kerivoalan, fouillée en 1973 ;
- 3) celle du Bonnet-Rouge, près de Bochacoat, dans le bois de Gouarec ;
- 4) deux stèles placées à un rond-point, près de la chapelle de la Croix (époque gauloise) ;
- 5) deux autres stèles situées vers le Moustoir (époque gauloise) ;
- 6) la chapelle Saint-Melaine (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 7) la croix de Kernivinen (fin du XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 8) la croix dite Croaz-ar-Raden, c'est-à-dire la "croix des fougères" (fin du XVIII<sup>e</sup> s.) ;
- 9) le manoir de la Villeneuve (fin XVI<sup>e</sup> et début XVIII<sup>e</sup> s.) ;
- 10) le vieux presbytère (1769) ;
- 11) la maison de Coat-Rivalen (fin XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 12) la maison du Roscoët (fin XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 13) deux maisons au Guendol (début XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 14) une maison du bourg (fin XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 15) la maison de Kerauter (fin XVII<sup>e</sup> s.).

A la croix des Armes (située à l'entrée du chemin de Membéneq, la tradition locale attache le souvenir d'un combat très meurtrier de la Chouannerie. Il reste à en retrouver la trace dans les documents de l'époque.

Un gisement de plomb, déjà exploité dans l'Antiquité, a été signalé par le B R G M entre Pont-Nevez et le Rhun. Le gisement de feldspath de Croaz-Nivit n'est pas exploité.

## Saint-Gelven

Sur le nom de cette localité a été formé l'adjectif *gelvenois* (J O, 14 octobre 1945).

Paroisse succursale de celle de Laniscat sous l'Ancien Régime, Saint-Gelven a été réuni à la municipalité de sa paroisse mère en 1790.

La commune de Saint-Gelven a été formée, en deux étapes, par les lois des 10 janvier 1850 et 28 juin 1851, son territoire étant prélevé sur celui de Laniscat (voir plus haut la notice consacrée à cette dernière commune).

On prononce la finale du nom comme si elle s'écrivait *-in*.

Les monuments les plus importants pour l'histoire de Saint-Gelven sont :

- 1) l'abbaye de Bonrepos, inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 5 janvier 1940. Le porche est du début du XVe siècle ; le logis et les écuries, de 1730-1734. Les matériaux de la tour ont été réemployés pour la construction du clocher de Saint-Mayeux vers 1825 ;
- 2) le château de Correc (fin XVIe-début XVIIe s.), qui appartenait à la famille Suasse de Correc lors de sa construction et qui est passé ensuite par alliance à la famille des Cognets de Correc.
- 3) la croix de Kerdreuil (XVIe s.) ;
- 4) la croix de Notre-Dame des Champs (fin XVIIIe s.) ;
- 5) la maison de Kerdreuil (fin XVIe-début XVIIe s.) ;
- 6) deux maisons aux Granges (1634 et 1700) ;
- 7) une maison au bourg (1667).

Les sites protégés de Saint-Gelven sont :

- 1) la pointe de Daoulas, site classé le 1er avril 1935 et s'étendant aussi en Laniscat ;
- 2) la vallée du Daoulas, inscrite le 1er avril 1935 et s'étendant aussi en Laniscat ;
- 3) une partie de la rive gauche du lac de Guerlédan (sur la section F du cadastre de Saint-Gelven et le reste sur Caurel et Mur-de-Bretagne), inscrite le 10 janvier 1939.

Voici les principaux événements qui ont marqué l'histoire de Saint-Gelven et de Bonrepos :

- 1) le 23 juin 1184, l'abbaye de Bonrepos (*Bona Requies*) fut fondée par Alain III, vicomte de Rohan (D. Lobineau, *Preuves*, col. 157) ;
- 2) au début de janvier 1796, l'abbaye de Bonrepos, acquise nationalement et transformée en manufacture de toile, fut pillée par quatre chouans de la division de Du Chayla ;

- 3) le 6 janvier 1800, les Chouans occupèrent Bonrepos et y fêtèrent les rois ;
- 4) Saint-Gelven fut érigé en succursale par ordonnance du 27 février 1840 ;
- 5) dans la nuit du 11 au 12 juillet 1944, la station allemande de radio (poste de repérage) fut attaquée et endommagée par des F F I du maquis de Plésidy ;
- 6) le 29 juillet 1944, un camion allemand fut attaqué avec succès par les Résistants sur la route de Rostrenen à la hauteur de Bonrepos.

Des mines de fer ont été exploitées à Saint-Gelven au XIXe siècle. Elles servaient à alimenter les forges des Salles (voir ci-dessus la notice de Perret). On exploitait aussi les ardoisières à la même époque et jusqu'au début du XXe siècle.

## Saint-Igeaux

*Saint-Igeaux* était, sous l'Ancien Régime, une paroisse succursale de celle de Laniscat. En 1790, elle fut réunie à la municipalité de la paroisse mère.

Puis une commune y fut érigée par la loi du 10 janvier 1850.

Dans le dénombrement de 1876 (authentifié par décret du 31 octobre 1877) son nom est devenu *Saint-Igeaux*.

Bien que la graphie avec *i* soit seule officielle depuis lors, celle qui comporte un *y* a continué d'être aussi en usage dans la commune. Cela explique pourquoi le numéro attribué par l'INSEE à cette commune dès 1954 correspond à cette ancienne graphie.

Sans aucun monument classé ni inscrit, Saint-Igeaux peut cependant faire état de :

- 1) l'église Saint-Ignace (début XVIe s.), avec un clocher de 1667 ;
- 2) le calvaire de Kersaint (XVIe s.) ;
- 3) le manoir de Kerestellan (début XVIIe s.) ;
- 4) le manoir de Kersaliou (fin XVIIIe s.) et une maison au même lieu (1748) ;
- 5) deux maisons à Kerigochen (fin XVIe s.-début XVIIe s. et 1711) ;
- 6) une maison du bourg (1674) ;
- 7) la maison de Prat-ar-Verch (début XVIIe s.) ;
- 8) la maison de Noméno (fin XVIIe s.).

Par ordonnance du 11 janvier 1829, Saint-Igeaux fut érigé en succursale.

La fontaine de Saint-Igeaux passait pour donner du lait aux mères qui s'y baignaient.



## CANTON DE GUINGAMP

Le canton de Guingamp a été créé en 1790. Il a reçu sa configuration actuelle en l'an X.

Depuis cette époque, il comprend huit communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

040.	COADOUT
067.	GRACES
070.	GUINGAMP
156.	MOUSTERU
161.	PABU
223.	PLOUISY
225.	PLOUMAGOAR
272.	SAINT-AGATHON

## Coadout

L'adjectif ethnique propre à cette commune est *coadoutais* (J O, 5 octobre 1938).

Coadout était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Dol, enclavée dans celui de Tréguier. Elle avait pour succursale Magoar. Appartenant toutes deux au Minibrac (1), ces deux paroisses n'avaient cependant pas de limites communes. La première municipalité de Coadout fut élue au début de 1790.

Les monuments les plus intéressants de cette commune sont :

- 1) le tumulus du bois de Kerauffret ;
- 2) l'église Saint-Iltud, reconstruite en 1662-1697 et en 1768-1772. Il reste du XVIe siècle la porte ouest ;
- 3) le château du Bois de la Roche, appartenant à la famille du Roscoat. Le donjon (XVe s.) est antérieur à 1489. La chapelle (XVIIe s.) est en ruines. Les écuries datent du XVIIIe siècle. Le logis et la nouvelle chapelle ont été reconstruits en 1856-1860 ;
- 4) la fontaine Saint-Iltud (1681) ;
- 5) une croix (1770), à la sortie du bourg, est ornée d'un bas-relief du début du XVIe siècle.

Deux événements religieux ont marqué l'histoire de Coadout :

- 1) par l'ordonnance du 17 mai 1826, la paroisse, supprimée à la Révolution, fut rétablie par l'érection d'une succursale ;
- 2) le 3 mai 1914 eut lieu la bénédiction de l'église Saint-Iltud, restaurée.

Au Bois de la Roche se rattache le souvenir d'Yves du Liscoët, gentilhomme de la Chambre du Roi (1586), capitaine de cinquante lances (1590), maréchal de camp (1593). Pendant les guerres de la Ligue, il s'empara de Carhaix (septembre 1590), de Corlay (8 mars 1593) et de Châteauneuf-du-Faou (23 mars 1593). Il fut tué au siège de Crozon le 9 novembre 1594. Ce capitaine royaliste habitait le château du Bois de la Roche.

## Grâces

L'adjectif *gracieux* est en usage pour qualifier ce qui se rapporte à cette commune (2).

*Saint-Michel* (jouxte Guingamp) est mentionné comme paroisse dès 1380 (Arch. des C.-du-N., 1 E 954). Cette paroisse était une succursale de celle de Plouisy.

En 1506, une chapelle dite Notre-Dame de Grâce y fut construite, au village de la Boissière.

La paroisse de Saint-Michel comprenait une partie urbaine : le faubourg de Saint-Michel de Guingamp, et une partie rurale, autour de la chapelle Notre-Dame de Grâce. Elle fut réunie à Guingamp lors de l'élection de la première municipalité de cette ville le 25 janvier 1790. Mais ensuite, dès 1791, une municipalité distincte y fut formée.

Par arrêté du directoire du département en date du 28 novembre 1792, le faubourg de Saint-Michel "s'étendant jusques et y compris le Magdeleine" fut réuni provisoirement à Guingamp.

Peu après, par arrêté du district de Guingamp en date du 28 pluviôse an II (16 février 1794), Saint-Michel (la partie restante, rurale) prit le nom de *Grâce*.

Comme l'arrêté de 1792 n'avait pas été confirmé par la Convention, l'annexion de Saint-Michel à Guingamp n'était que provisoire. Elle fut confirmée et régularisée par une ordonnance du 6 juillet 1825.

Bien que le nom officiel s'écrivît sans *s* et sans accent circonflexe (arrêtés des 9 fructidor an IX et 5 brumaire an X : 27 août et 27 octobre 1801), la graphie usuelle était *Grâces*. Elle devint officielle par le décret du 31 octobre 1877, sanctionnant les résultats du dénombrement de 1876.

On dit aussi *Grâces-Guingamp* pour distinguer cette commune de celle de Grâce-Uzel. Cette dénomination, admise par les arrêtés préfectoraux des 30 janvier 1947 et 3 décembre 1954 relatifs aux tableaux de la population, n'a pas reçu la sanction officielle du ministère de l'Intérieur.

Une partie urbaine de Grâces, le quartier de Gourlan, a été rattaché à Guingamp par arrêté préfectoral du 6 avril 1959.

Grâces possède quatre édifices protégés par la législation des monuments historiques :

- 1) l'église Notre-Dame, classée le 1er juillet 1907. Jean Bellec et autre Jean Bellec dit l'Ermite, du tref de Saint-Michel, la firent construire au village de la Boissière (Arch. des C.-du-N., 1 E 953, 1. 2, p. 3). La première pierre fut posée le 12 mars 1506 ;
- 2) la croix du cimetière (1610), inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 22 février 1926 ;
- 3) le manoir de Kérurien (XVIIe s.), dont le portail (fin XVIe s., réempl) a été inscrit le 31 janvier 1964 ;
- 4) le château de Keranno (1750), inscrit le 18 novembre 1965 ;

Il faut signaler aussi :

- 5) la chapelle Saint-Jean de Kergrist, dont le chevet et un vitrail, ainsi que la longère sud, datent de 1500 environ ;

(1) au sujet du Minibrac, voir ci-dessus la notice de Bourbriac.

- 6) le château de Kervavel (1669) ;
- 7) le château de Kerpaul (1660) ;
- 8) la maison de Kerbost (XVIIe s.).

Comme événements marquants, il faut rappeler que :

- 1) en 1591, les Cordeliers de Guingamp quittèrent cette ville après l'incendie de leur couvent et s'établirent auprès de la chapelle Notre-Dame de Grâces, où ils déposèrent les reliques du bienheureux Charles de Blois. Le couvent qu'ils construisirent ensuite est en Plouisy (voir plus loin) ;
- 2) dans la nuit du 16 au 17 mars 1829, un incendie détruisit le chœur de l'église ;
- 3) le 6 juillet 1874, fut inauguré à Grâces le reliquaire du bienheureux Charles de Blois ;
- 4) le 28 avril 1944, six hommes du maquis de Plésidy attaquèrent un dépôt allemand à la Patte d'Oie en Grâces et endommagèrent quatre machines ;
- 5) en mai 1944, le général von Stolberg, commandant la 136e division allemande, et deux de ses officiers furent tués à Grâces par les F T P F ;
- 6) le 13 juillet 1944, le maquis de Grâces fut incorporé au maquis de Plésidy ;
- 7) le 7 août 1944, eurent lieu plusieurs combats entre les Allemands et les F F I des maquis de Coetmallouen et de Kerloch (lieutenant Cléophile).

## Guingamp

Au nom de cette ville est attaché l'adjectif *guingampais* (1) (Onfroy-Kermoalquin, 1846, p. 61 ; *J O*, 11 et 20 décembre 1903). En breton, le mot est *gwengampad* au singulier et *gwengampiz* au pluriel (F. Vallée, *Diat.*, 1931).

Les armes de Guingamp étaient dès 1447 *d'argent à une fasce d'azur et un chef du même* (Arch. mun., CC 7). Elles sont blasonnées *fasce d'azur et d'argent de quatre pièces* dans l'Armorial de l'édit de 1696 (état du 19 juillet 1697) et ont été peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture. Il en existe diverses variantes modernes. La devise de la Frérie Blanche (2) *Funiculus triplex difficile rumpitur* (3) est aussi celle de la ville de Guingamp.

(1) la variante *guingampois* est peu employée.

(2) voir ci-dessous (événements, n° 39).

(3) "le lien se rompt difficilement". En breton : *Fun trineud a vea'h*

La plus ancienne mention de Guingamp est rapportée par le cartulaire de Saint-Melaine de Rennes et remonte à 1123 (Dom Morice, *Preuves*, I, 546). Sous l'Ancien Régime l'ensemble de la ville comprenait la ville close et les faubourgs. Une ordonnance de l'Intendant de Bretagne, en date du 30 septembre 1761, fixa les limites des faubourgs et les lettres-patentes du 4 septembre 1782, celles de la banlieue.

Pour être clair, il faut étudier séparément la ville et les faubourgs :

- 1) la *ville close* comprenait la partie située à l'intérieur des murs. Dès 1208, le comte de Bretagne avait à Guingamp une motte avec une chapelle (*Anc. évêchés*, VI, 149). Cette motte ou château était située sur l'actuelle place du Vally ; le mot de Vally désignait les fossés entourant la motte. Les murailles entourant la ville close et marquant les limites de la paroisse *Notre-Dame* furent élevées par Pierre de Bretagne, comte de Guingamp, vers 1444. Elles enfermaient un nouveau château dont la chapelle devint l'église Notre-Dame de Bon-Secours ;

Le faubourg de Montbareil fut attaché dès 1689 à la paroisse Notre-Dame. Les autres faubourgs étaient répartis en cinq puis quatre paroisses :

- 2) *Saint-Sauveur*, dont l'église est citée dans le cartulaire de Saint-Melaine dès 1123 ;
- 3) *La Trinité*, dont l'église est citée dès 1152 (Dom Lobineau, *Preuves*, 304) et qui était paroisse dès 1288 (Arch. de Craffault) ;
- 4) *Sainte-Croix*, dont l'église abbatiale est citée dès 1170 (Dom Morice, *Preuves*, I, 636) ;
- 5) *Saint-Michel*, paroisse dès 1380 et succursale de la paroisse de Plouisy (voir ci-dessus la notice de Grâces) ;
- 6) *Saint-Martin*, paroisse dès 1471, supprimée par ordonnance épiscopale du 26 mai 1610. Son territoire fut alors rattaché à celui de la paroisse de la Trinité. Les religieux Jacobins prirent possession de l'église le 12 décembre 1610 et en firent leur chapelle Sainte-Anne.

Dès 1380, la ville avait un procureur et receveur des bourgeois (1). Sous l'Ancien Régime, elle avait donc déjà une organisation municipale et une personnalité morale. Elle possédait une "communauté de ville" et envoyait des députés aux Etats de Bretagne dès 1451. Le "général" ou corps politique de la paroisse Notre-Dame était réuni à la communauté tandis que les paroisses des faubourgs avaient des généraux distincts.

Une municipalité de fait, dite Comité légal et permanent, s'organisa le 10 septembre 1789. Puis, le 25 janvier 1790, la première municipalité de droit du nouveau régime fut élue pour remplacer l'ancienne communauté.

Au point de vue féodal, la châtelainie de Guingamp était, sous l'Ancien Régime, un membre du comté de Penthièvre, érigé en duché par lettres patentes de septembre 1569.

Des monnaies furent émises à Guingamp par le comte Etienne et ses successeurs en Penthièvre de 1100 environ à 1364.

(1) Ce procureur s'appelait Colin David. Une rue de la ville a reçu son nom.

Au point de vue judiciaire, Guingamp fut le siège d'une sénéchaussée ducale jusqu'en 1790, puis d'un tribunal de district (1790-an IV) et d'un tribunal correctionnel (an IV), enfin d'un tribunal de première instance (an VIII) devenu de grande instance par l'ordonnance du 22 décembre 1958.

A partir de 1790, Guingamp fut chef-lieu d'un canton et (jusqu'en l'an IV) d'un district, avant de devenir chef-lieu d'un arrondissement communal en l'an VIII.

Il y eut à plusieurs reprises des changements dans les limites communales :

- 1) lors de l'élection de la première municipalité (25 janvier 1790), le faubourg Saint-Michel faisait partie de Guingamp, mais peu après, en 1790 ou 1791, il en fut séparé pour être érigé en commune distincte ;
- 2) par un arrêté du directoire des Côtes-du-Nord en date du 28 novembre 1792, les faubourgs de Saint-Michel (1) (en Plouisy), Ruestang (en Ploumagoar) et Saint-Martin (en Saint-Agathon) furent réunis provisoirement à la ville de Guingamp. A défaut d'un décret de la Convention ce ne fut qu'une réunion de fait. La confirmation officielle eut lieu, du moins pour Saint-Michel, par l'ordonnance du 6 juillet 1825 ;
- 3) l'enclave de Kerivoalan fut cédée à Plouisy par l'arrêté préfectoral du 20 août 1822 ;
- 4) puis le quartier de Gourlan en Grâce, comprenant les lotissements de Gourlan et de Kersalic, a été annexé à Guingamp (arrêté préfectoral du 6 avril 1959) ;
- 5) et, de même, le quartier du Roudourou en Plouisy, comprenant les lotissements du Roudourou et du Moulin au Cuivre (arrêtés préfectoraux des 30 septembre et 4 décembre 1964).

Cinq édifices ont été classés monuments historiques :

- 1) la basilique Notre-Dame de Bon-Secours, classée le 29 février 1888. Les piliers du transept remontent à 1100 environ, mais le reste de l'édifice date surtout du début du XIVe siècle, de la fin du XVe siècle et du début du XVIe siècle. Le dôme est de 1770. Deux cloches sont datées de 1434 et 1568 ;
- 2) la fontaine dite la Pompe ou la Plomé (2), classée le 25 juillet 1902. Elle fut construite vers 1626, puis restaurée et ornée par Yves Corlay vers 1745 ;
- 3) l'ancien hospice, place de Verdun, dont le cloître et les bâtiments en aile (1699), ainsi que la chapelle (1709) ont été classées le 5 février 1923 ;
- 4) la maison du 31 place du Centre (XVIe s.), dite maison de Mérien Chéro, dont les façades et les toitures ont été classées le 5 février 1923 ;
- 5) celle du 48 place du Centre (fin XVIe s.), classée le 7 janvier 1943 ;

Onze autres édifices sont seulement inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 6) la chapelle de l'ancien couvent des Ursulines (1666), rue de la Trinité, inscrite, en ce qui regarde les façades et toitures, le 15 mai 1925 ;

(1) La partie urbaine seulement, car la partie rurale forma la commune qui prit peu après le nom de Grâce (voir ci-dessus, la notice de Grâce).

(2) Le mot "plomb" se dit plom.

- 7) les restes du château, inscrits le 20 janvier 1926. Ce château fut commencé vers 1440 sur l'ordre de Pierre, comte de Guingamp, et terminé au début de 1442 ;
- 8) l'abbaye de Sainte-Croix, inscrite le 2 décembre 1926 et dont il reste l'église en ruines (transept et chevet XIIIe s.) et le manoir abbatial (vers 1530) ;
- 9) la maison du 1 place du Centre (fin XVIe-XVIIIe s.), inscrite le 2 décembre 1926 ;
- 10) la maison du 42 place du Centre. Sa porte (fin XVIe s.), située dans la cour, a été inscrite aussi le 2 décembre 1926 ;
- 11) la maison du 6 rue Notre-Dame (fin XVIe s.), inscrite à la même date ;
- 12) la maison du 21 rue Notre-Dame. Une porte du XVIe siècle, placée dans la cour, a été inscrite le 2 décembre 1926 ;
- 13) les restes des anciens remparts (vers 1444-1453), inscrits le 30 août 1943 ;
- 14) le château des Salles (début XVIIe s., avec remploi début XVIe s.), propriété de la famille de Keroüartz depuis 1785, inscrit le 27 avril 1964 ;
- 15) le manoir du Roudourou (XVIIe s., restauré en 1830), inscrit, avec son parc et son portail le 23 novembre 1964 ;
- 16) la maison située 50 place du Centre, inscrite, en ce qui regarde les façades et toitures, le 15 juin 1967 ;

Il faut mentionner également :

- 17) le couvent (1710) et la chapelle (1676) de Montbareil ;
- 18) la chapelle Saint-Léonard, qui a conservé des arcades du XIIe siècle (carré du transept). Des matériaux de l'église Saint-Sauveur ont été réemployés dans sa restauration ;
- 19) l'hôtel de ville (XVIIe s.) ;
- 20) les restes de l'aqueduc (1745) qui alimentait la Plomé ;
- 21) le presbytère de Notre-Dame (1718) ;
- 22) des éléments anciens du couvent des Capucins (1616), 21, rue des Capucins ;
- 23) le tribunal (XVIIIe s.) ;
- 24) la maison du 2 rue Saint-Yves (XVIe s.) ;
- 25) la maison du 20 place du Centre (début XVIe s.) ;
- 26) la maison du 39 place du Centre (XVIe s.) ;
- 27) la maison du 14 place du Centre (XVIIe s.).

Guingamp est la ville des Côtes-du-Nord dont l'histoire est la plus riche en événements historiques :

- 1) en 1123, Saint-Sauveur, qui était un prieuré de Saint-Melaine de Rennes devint une abbaye indépendante (Dom Morice, *Preuves*, I, 546) ;
- 2) vers 1135, le comte Etienne fonda l'abbaye de Sainte-Croix ;



- 3) le 19 septembre 1151, l'abbaye de Saint-Sauveur devint un prieuré de Marmoutiers, mais cela n'eut pas d'effet et, en 1152, ce prieuré fut de nouveau attaché à Saint-Melaine (Dom Morice, I, 610-611) ;
- 4) vers 1223, la seigneurie de Guingamp fut confisquée sur le comte Henry par Pierre Mauclerc, comte de Bretagne ;
- 5) en janvier 1236, Yolande de Bretagne, fille de Pierre Mauclerc, épousa Hugues de Lusignan, dit le Brun, comte de la Marche et lui apporta en dot la seigneurie de Guingamp ;
- 6) le 10 octobre 1272, à la mort de la comtesse Yolande, la seigneurie de Guingamp fit retour à la couronne de Bretagne ;
- 7) le 4 octobre 1283, les Cordeliers s'établirent à Guingamp sur la paroisse Saint-Sauveur ;
- 8) le 14 décembre 1284, les Jacobins (ou Dominicains ou Frères Prêcheurs) établirent leur couvent en face de celui des Cordeliers ;
- 9) le 28 août 1327 mourut Jeanne d'Avaugour, qui fut inhumée dans l'église des Cordeliers de Guingamp ;
- 10) le 26 mars 1331 mourut Guy de Bretagne, veuf de Jeanne d'Avaugour. Lors de son mariage vers 1318, il avait été mis en possession des revenus de la seigneurie de Guingamp, moins la justice. Il fut inhumé en l'église des Cordeliers, dont il était le principal bienfaiteur ;
- 11) le duc Jean III étant mort sans enfant légitime le 30 avril 1341, Charles de Blois, gendre de Guy de Bretagne et seigneur de Guingamp, fut reçu à l'hommage comme duc de Bretagne par arrêt de la Cour des pairs de France, rendu à Conflans le 7 septembre 1341. Le gouverneur de Guingamp prit parti pour Jean de Montfort, prétendant au duché ;
- 12) en 1342, les Guingampais se révoltèrent contre leur gouverneur et ouvrirent leurs portes à l'armée française commandée par Louis d'Espagne et venue au secours de Charles de Blois ;
- 13) en 1343, la ville fut assiégée par Edouard III, roi d'Angleterre alliée de Jean de Montfort. Elle fut prise et pillée, mais non occupée ;
- 14) à la fin de 1345, une armée anglaise, commandée par le comte de Northampton, vint encore mettre le siège devant Guingamp mais ne put s'en emparer ;
- 15) en 1363, Du Guesclin vint organiser la garnison de Guingamp avec l'aide des habitants ;
- 16) le 23 septembre 1364, Charles de Blois fut tué à la bataille d'Auray. Il fut inhumé chez les Cordeliers de Guingamp, dont le couvent prit dès lors le nom de Terre-Sainte ;
- 17) le 10 septembre 1384, mourut à Guingamp Jeanne de Bretagne Penthievre, veuve de Charles de Blois. Elle fut inhumée à la Terre-Sainte des Cordeliers ;
- 18) par traité du 27 juin 1387, le connétable de Clisson, prisonnier du duc de Bretagne, s'engagea à lui remettre la place de Guingamp et fut libéré le 4 juillet. Le 27 septembre suivant, le vicomte de Coëtmen assiégea et reprit Guingamp, au nom du connétable ;
- 19) par arrêt du 20 juillet 1388, le roi Charles VI, prononçant entre les deux protagonistes, mit sous son sequestre la place de Guingamp ;

- 20) Jean de Blois Penthievre, fils du duc Charles et mari de Marguerite de Clisson, mourut le 16 janvier 1404 et fut inhumé chez les Cordeliers de Terre-Sainte à Guingamp ;
- 21) en 1408, la ville fut prise par l'armée anglaise du comte de Kent, au bénéfice du duc Jean V ;
- 22) en 1409, le vicomte de Rohan assiégea Guingamp pour le duc Jean V, alors prisonnier des Penthievre. La place capitula le 5 mars 1409 ;
- 23) par traité du 8 août 1410, la ville fut rendue par le duc à Olivier de Blois Penthievre, fils du comte Jean ;
- 24) vers 1418, saint Vincent Ferrier vint prêcher à Guingamp et y logea cinq jours au couvent des Jacobins ;
- 25) le 12 septembre 1421, Pierre de Bretagne, fils puîné du duc Jean V, fut apanagé de la châtellenie de Guingamp, confisquée sur les Penthievre ;
- 26) vers le 3 juin 1441, Pierre, seigneur de Guingamp, épousa Françoise d'Amboise, fille du vicomte de Thouars. Le château de Guingamp fut inauguré à cette occasion ;
- 27) le 4 janvier 1446, Me Jean de Beuves reçut du seigneur de Guingamp des lettres de provision de l'office de maître des oeuvres de la fortification des ville et château de Guingamp ;
- 28) à la mort de son frère aîné, le duc François Ier (17 ou 18 juillet 1450), Pierre, seigneur de Guingamp, devint duc de Bretagne, sous le nom de Pierre II ;
- 29) Pierre II étant mort le 22 septembre 1457, la duchesse devait avoir la seigneurie de Guingamp pour son douaire, mais elle en fut privée par le duc Arthur III, son beau-frère, et se retira chez les religieuses Carmélites près de Vannes ;
- 30) en juin et juillet 1487, Guingamp fut le point de ralliement de l'armée bretonne, lorsque le duché fut envahi par les troupes du roi Charles VIII ;
- 31) le 20 septembre 1488, le vicomte de Rohan fit sommer la ville de se rendre au roi de France. Sur son refus, il vint brûler le faubourg de Montbareil le 10 janvier 1489 et commença le siège le 18 janvier. La ville, défendue par le capitaine Gouyquet, fut prise le 22 janvier et pillée ;
- 32) en 1491, la ville fut de nouveau prise et pillée par l'armée française, commandée par Louis de la Trémoille ;
- 33) en septembre 1505, la reine Anne de Bretagne rendit visite à Guingamp ;
- 34) en 1535, la tour sud de Notre-Dame s'écroula, ainsi que la moitié de la nef ;
- 35) le 20 octobre 1569 mourut au siège de Saint-Jean d'Angély Sébastien de Luxembourg, duc de Penthievre et pair de France par lettres patentes de septembre précédent, gouverneur de Bretagne, lieutenant général. Il fut inhumé dans la sépulture des Penthievre aux Cordeliers de Guingamp (et, depuis, vers 1605, dans la crypte de Notre-Dame) ;

- 36) en mai 1591, pendant les guerres de la Ligue, la place de Guingamp appartenait au duc de Mercoeur, gendre de Sébastien de Luxembourg. Le prince de Dombes vint en faire le siège pour le Roi le 24 mai et s'en rendit maître le 3 juin. Lors de ce siège, les couvents des Cordeliers (Terre-Sainte) et des Jacobins furent incendiés et détruits (1) ;
- 37) en août 1594, la ville fut reprise, pour la Ligue, par le maréchal d'Aumont ;
- 38) par acte du 23 juin 1615, le marquis de la Rivière fonda le couvent des Capucins sur ses terres de la Trinité, au manoir du Penquer (Arch. des C.-du-N., 1 E 3122). Les religieux s'y établirent le 15 novembre suivant. Les Jacobins quittèrent alors le Penquer pour Saint-Martin, qui devint Sainte-Anne ;
- 39) le 10 avril 1619, le pape Paul V accorda à la Frérie blanche de Guingamp un bref de confirmation. Le premier établissement de cette confrérie est attribué à Pierre de Bretagne, qui en aurait été le premier abbé laïque vers 1456. Son but était "l'union et la bonne intelligence parmi les trois états : le Clergé, la Noblesse et les Bourgeois" ;
- 40) par délibération municipale du 22 juin 1625, les religieuses carmélites furent admises à établir leur couvent à Saint-Yves de Guingamp ;
- 41) en 1626, le château qui appartenait au duc de Vendôme, gendre du duc de Mercoeur, fut démantelé par ordre du Roi (les tours furent rasées au niveau des remparts). La communauté des habitants délibéra à ce sujet le 21 juillet ;
- 42) dans la nuit du 23 au 24 mai 1675, au début de la révolte dite du Papier Timbré, il y eut à Guingamp une émeute qui fut réprimée par la milice bourgeoise de la ville ;
- 43) le 14 août 1676, les religieuses hospitalières arrivèrent à Guingamp ;
- 44) le 21 novembre 1677, Mme des Arcis établit à Montbareil, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Jacobins, la communauté des religieuses de Notre-Dame de Charité du Refuge ;
- 45) en 1775 furent supprimées les anciennes halles et créée la place de la Pompe (aujourd'hui place du Centre) ;
- 46) en 1780, la Motte, sur laquelle avait existé le premier château pendant le haut Moyen Age, fut aplanie par les soldats du régiment de Rouergue et remplacée par la place du Vally ;
- 47) le 16 août 1790, des émeutiers tentèrent d'intercepter à Guingamp les transports de beurre de Callac à Pontrieux ;
- 48) en 1840 est parue la première histoire de Guingamp, oeuvre de l'abbé Onfroy-Kermoalquin ;
- 49) du 8 mai au 10 septembre 1857, eurent lieu, en conséquence du décret pontifical du 16 mai 1857, les cérémonies du couronnement de la statue de Notre-Dame de Bon-Secours ;

- 50) le 21 mai 1876, l'état-major et un bataillon du 48e régiment d'infanterie de ligne arrivèrent à Guingamp où ce régiment tint ensuite garnison jusqu'à la guerre de 1939-1945 ;
- 51) par décret pontifical du 24 octobre 1899, l'église Notre-Dame fut érigée en basilique mineure ;
- 52) les 5 et 6 août 1943, sept membres du parti communiste furent arrêtés à Guingamp par la police ;
- 53) le 18 février 1944, le commissariat de police fut attaqué sans succès par trois F T P F du maquis de Plouisy ;
- 54) dans la nuit du 20 au 21 avril 1944, "pour l'anniversaire d'Adolf Hitler", Yves Le Magoarou posa trois charges d'explosifs à la caserne de la Tour d'Auvergne occupée par les Allemands. L'explosion provoqua un incendie qui détruisit le bâtiment de l'Horloge et provoqua des dégâts importants ;
- 55) le 6 août 1944, cinq hommes du groupe Vengeance enlevèrent trois mitrailleuses, 200 grenades et des munitions dans le dépôt allemand du collège Notre-Dame ;
- 56) le 7 août 1944, en divers points de la ville, des combats eurent lieu entre les Allemands et des éléments F F I des maquis de Coetmoulen, Kerloch et Locarn. La libération de la ville et la liaison avec les blindés américains eurent lieu le même jour. Un obus brisa la flèche de Notre-Dame de Bon-Secours et fit des victimes ;
- 57) en janvier 1966 s'est ouverte à Guingamp l'usine de matériel téléphonique A O I P (Association des Ouvriers en Instruments de Précision). Elle avait été construite en mars-décembre 1965 ;
- 58) en 1970 a été établi dans la chapelle de l'ancien couvent des Ursulines le dépôt départemental de fouilles préhistoriques, local de travail pour les chercheurs et de stockage pour le matériel, l'outillage et les collections en cours d'étude.

Un grand nombre de personnages connus se rattachent à Guingamp par leur naissance ou leur activité. Pour plusieurs d'entre eux, déjà cités dans la partie chronologique, quelques détails seront ajoutés ici :

- 1) Roland de Coatgoureden, nommé sénéchal de Bretagne par Charles de Blois en 1346, fait prisonnier par les Anglais à Lannion la même année, encore vivant en 1357. Son tombeau monumental se voit dans l'église Notre-Dame. Il a subi d'importantes restaurations par Ogé à la fin du XIXe siècle ;
- 2) Pierre Morell, bourgeois de Guingamp et archidiacre de Tréguier dès 1380, signataire du traité de Guérande en 1381, élu évêque de Tréguier le 2 août 1385, sacré à Avignon le 10 septembre suivant, mort le 3 mai 1401 ;
- 3) Charles de Blois, né en 1318 ou 1319, devenu seigneur de Guingamp par son mariage le 4 juin 1337 avec Jeanne de Penthièvre ; duc de Bretagne de 1341 jusqu'à sa mort le 29 septembre 1364. Ses reliques furent transférées de Notre-Dame de Bon-Secours à Grâces en 1591. Il fut déclaré bienheureux par décret pontifical du 14 décembre 1904. Il est fêté le 20 juin à Blois et le 3 octobre en Bretagne ;
- 4) Françoise d'Amboise, née en 1427, fiancée à Pierre de Bretagne le 21 juillet 1431, mariée en 1441, duchesse de Bretagne le 19 juillet 1450, veuve le 22 septembre 1457. Elle fit profession religieuse le 25 mars 1470, mourut le 4 mars 1485 et fut béatifiée par décret apostolique du 16 juillet 1863. Sa fête est fixée au 28 septembre ;

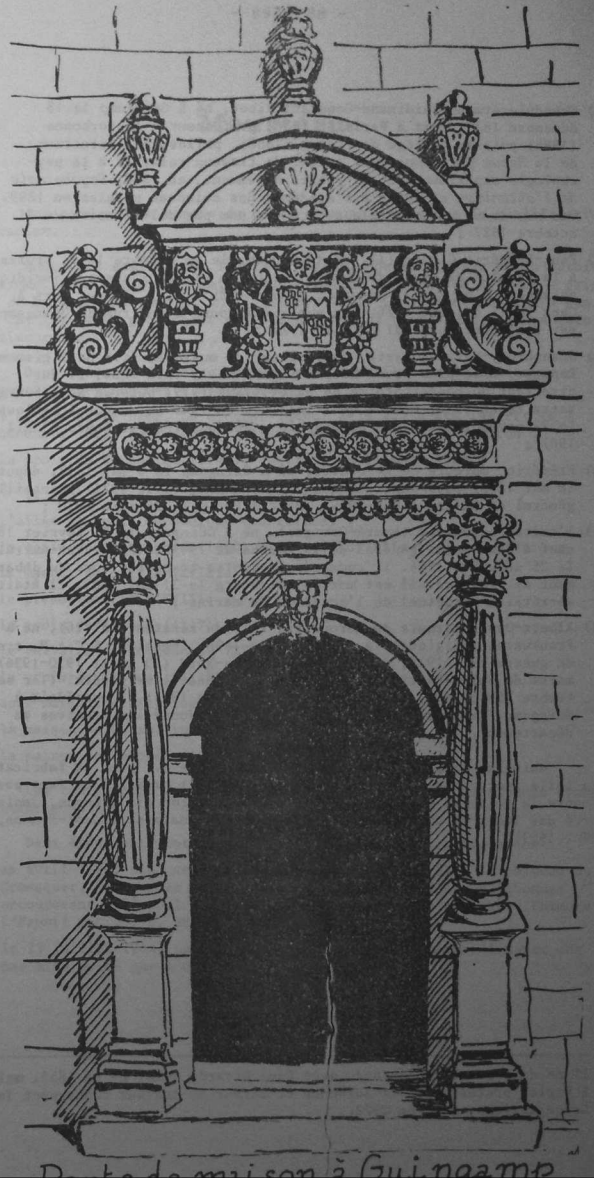
(1) Les Cordeliers allèrent s'établir à Grâces (emmenant avec eux les reliques de Charles de Blois) et les Jacobins au Penquer, chez le marquis de la Rivière, à Guingamp.

- 5) Mme des Arcis, née Hélène Moisan de Kervégan (Guingamp, vers 1636) épousa Emery-Augustin de Cervon, vicomte des Arcis. Séparée de son mari et entrée au couvent du Refuge de Rennes, elle fonda celui de Guingamp à Montbareil en 1677. Veuve en 1683, elle fit profession religieuse le 17 avril 1683 et mourut à Guingamp le 27 décembre 1694 ;
- 6) François Valentin, peintre de l'Ecole française, né à Guingamp (1) (par. Notre-Dame) le 10 avril 1738, mort à Quimper en 1805. Son nom a été donné à une rue de la ville par délibération du 14 juin 1883 ;
- 7) Le marquis de la Fayette (1757-1834), le héros de la Guerre d'indépendance américaine, était fils de Marie-Louise-Julie de la Rivière, issue de la famille des fondateurs du couvent des Capucins de Guingamp en 1615. Elle possédait la seigneurie de Saint-Michel près Guingamp, que son fils hérita d'elle à sa mort en 1768 ;
- 8) Pierre-Marie-Augustin Guyomar (2), né à Guingamp (par. Notre-Dame) le 19 septembre 1757, député à la Convention (8 sept. 1792) mais non régicide, membre du Conseil des Cinq-Cents (15 oct. 1795), secrétaire du Conseil des Anciens (14 avril 1798), maire de Guingamp (10 avril 1813-6 novembre 1814 et pendant les Cent-Jours : 20 avril 1815), mort dans cette ville le 10 octobre 1826. Une rue de la ville a reçu son nom par délibération du 12 août 1910 ;
- 9) Le général Yves-Marie Pastol de Keramélin, né à Guingamp (par. Notre-Dame) le 5 mars 1770, chef de brigade (13 déc. 1800), général de brigade (3 mai 1804), baron de l'Empire (lettres patentes du 16 juin 1810), mort à la bataille de Neukirch le 31 mars 1813. La rue du Général-Pastol a reçu son nom par délibération du 31 octobre 1927 ;
- 10) Charles-Guillaume Hello (3), né à Guingamp (par. Notre-Dame) le 6 août 1787, représentant à la Chambre des Cent-Jours (15 mai 1815), procureur général à Rennes (5 septembre 1830), avocat général à la Cour de cassation (27 mai 1837), député du Morbihan (9 juillet 1842), conseiller à la Cour de cassation (7 août 1843), mort à Paris (12 mai 1850). Le philosophe Ernest Hello (1828-1885), né à Lorient, était son fils ;
- 11) Filbert-Benjamin Jollivet, né à Saint-Benoît-du-Sault (Indre) vers 1805, imprimeur à Guingamp, publia sous des titres divers de 1832 à 1854 une feuille d'annonces et de nouvelles. Il est aussi l'auteur de l'ouvrage *Les Côtes-du-Nord*, paru à Guingamp de 1854 à 1859, maintes fois copié depuis et dont la présente publication a repris à peu près le plan. Il mourut à Guingamp le 4 juin 1867. Il était le gendre du conventionnel Pierre Guyomar ;
- 12) Sigismond-Jean-Pélage Ropartz, né à Guingamp le 8 mars 1823, avocat dans cette ville et historien, a publié une histoire de Guingamp en 1850. La deuxième édition a paru en deux volumes en 1859 sous le titre *Guingamp. Etudes pour servir à l'étude du Tiers-Etat en Bretagne*. Il quitta Guingamp avant 1870, s'établit à Rennes et mourut à Iffendic (I.-et-V.) le 18 avril 1878. Une rue de Guingamp a reçu son nom par délibération du 24 juillet 1931 ;

(1) Ce serait 13 place du Centre.

(2) Famille Guyomar de Kerninon. Paul Guyomar fut président de l'Administration municipale du canton du 13 floréal an VII (2 mai 1799) au 23 messidor an VIII (12 juillet 1800).

(3) Fils de Charles Hello, député aux Cinq-Cents, omis par le *Dictionnaire*



- 13) Théodule-Armand-Ferdinand-Constant Ribot, né à Guingamp le 18 décembre 1839, mort à Paris en 1916, professeur à la Sorbonne (1885) puis au Collège de France (1888), philosophe, directeur de la *Revue philosophique*. Auteur de travaux relatifs à la psychologie expérimentale, il publia notamment, en 1888, *Psychologie de l'attention* et entra à l'Académie des sciences morales en 1899. Une rue de sa ville natale a reçu son nom par délibération du 31 octobre 1927 ;
- 14) Paul-Frédéric Girard (1), né à Guingamp le 26 octobre 1852, professeur à la Faculté de droit de Paris, auteur de nombreux travaux juridiques, notamment d'un *Manuel de droit romain* (1895-1897). Il est mort à Caen le 11 octobre 1926. Son nom a été donné à une rue de Guingamp par délibération du 31 octobre 1927 ;
- 15) Joseph-Guy-Marie Ropartz, compositeur de musique, fils de Sigismond Ropartz, cité plus haut. Né à Guingamp le 15 juin 1864, il fut directeur du conservatoire de Nancy (1894-1919) puis de Strasbourg, retraité en 1930, membre de l'Institut en 1949 et mourut à Lanloup le 22 novembre 1955. Sa biographie a été publiée par Enys Djemil en 1967 ;
- 16) Frédéric marquis de Keroüartz, né à Guingamp le 6 mai 1858, député (8 mai 1898) puis sénateur des Côtes-du-Nord (1912-1921), conseiller général de Callac (1886-1919), mort à Paris le 26 juin 1930 ;
- 17) l'amiral Lemonnier (André-Georges), né à Guingamp le 24 février 1896, chef d'état-major général de la marine de 1943 à 1951, vice-amiral le 25 décembre 1944. Il commanda la flotte française lors du débarquement de Provence. Il est mort à Cherbourg le 31 mai 1963. Il était secrétaire perpétuel de l'Académie de Marine ;
- 18) Albert-Oswen marquis de Keroüartz, fils du sénateur (n° 16), né à Frankwaret (Belgique) le 11 septembre 1898, ingénieur E C A M, croix de guerre 1914-1918, député des Côtes-du-Nord (13 avril 1930-1936), maire de Bulat-Pestivien (19 mai 1935), conseiller général (1er septembre 1935-1940), mort à Paris le 1er juin 1975. Il possédait à Guingamp, le château des Salles, dont il a donné les archives au département.

Guingamp était connu autrefois (XVIIe-XIXe s.) pour la fabrication de la toile (notamment la *berlinge* de Sainte-Croix), mais il ne faut pas confondre la toile de Guingamp avec le tissu de coton dit *gingan*, jadis importé des Indes et dont le nom serait d'origine malaise (*Ouest-France*, 18 déc. 1957).

(1) Il ne doit pas être confondu avec Paul Girard, aussi né en 1852, mais à Paris, professeur à la Sorbonne et auteur de travaux concernant la Grèce antique, mort en 1922.

## Moustéru

Aux gens et aux choses de cette commune s'applique le qualificatif *moustérusien*.

*Moustéru* était, sous l'Ancien Régime, une succursale de la paroisse de Féder nec. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790 et a pris le nom de *Moustéru* par décret du 17 octobre 1917. La prononciation n'a pas changé car l's ne se prononçait pas. Ce nom breton correspond, en français, à "moutier rouge".

Deux édifices de cette commune sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) l'église Notre-Dame. Le clocher (début XVIIe s.) a été inscrit le 7 décembre 1925. Le reste de l'église est de 1712-1738 environ ;
- 2) la croix de Kergonien (1748), inscrite le 31 mars 1926 ;

Il faut y ajouter, bien que non protégés :

- 3) l'allée couverte de Bongoat (en ruines) ;
- 4) le château du Groesquer (1600), aujourd'hui affecté à la culture ;
- 5) le manoir de l'Isle (XVIIe s.) ;
- 6) le presbytère (fin XVIIe s.) ;
- 7) la croix de Kerhir (1717) ;
- 8) le calvaire de Kerchause (XVIIIe s.) ;
- 9) la croix de Guernalin (1801) ;
- 10) deux maisons de Kerviou (1610 et 1619) ;
- 11) la maison de Guernalin (début XVIIe s.) ;
- 12) la maison de Danouët (1733).

Les contreforts des Monts d'Arrée méritent d'être mentionnés comme site pittoresque.

Deux événements ont marqué à Moustéru des époques troublées :

- 1) en avril 1790, cinq cents paysans menacèrent de brûler le château du Groesquer. Des gardes nationales, des soldats et des gentilhommes accoururent à l'appel de M. du Gaspert pour les en empêcher (Pommeret, *l'Esprit public*, p. 98) ;
- 2) le 23 juillet 1944, un camion allemand chargé de matériel sauta sur une mine posée par l'ORA.



## Pabu

A cette commune est attaché l'adjectif *pabuais* (J O, 28 septembre 1933). On dit aussi *pabusien*.

La dîmerie de *Trivris* était au XVIIIe siècle une des quatre dîmeries de la paroisse de Ploumagoar. A partir de Pâques 1747, cette dîmerie devint une paroisse succursale autour de la chapelle de Pabu ou de la Poterie. La paroisse de *Pabu* (ou *Pabu la Poterie*) élit sa première municipalité le 29 janvier 1790.

Le territoire de la commune a été augmenté, par arrêté du 20 août 1822, de l'enclave d'ar Guer-Goz, appartenant alors à Ploumagoar.

Aucun édifice n'est protégé par la législation des monuments historiques. On peut cependant signaler :

- 1) l'église Saint-Tugdual (XVIIIe s.), qui porte les dates de 1711 (bras sud), 1750 (porche sud), 1762 (façade ouest). La chaire est de 1746 et les fonts, de 1747, comme la paroisse elle-même ;
- 2) la chapelle de Kerhuel (XVIIe s.) ;
- 3) le château de Muehorre (XVIIe et XVIIIe s.) ;
- 4) la fontaine des Quatre-Ponts, datant de la reconstruction du système d'aqueducs de Guingamp, vers 1735-1743 ;
- 5) la croix de Crozen (1764) ;
- 6) une maison de Muehorre (XVIIe s.) ;
- 7) la maison de Saint-Séverin (1690) ;
- 8) la maison de Kerhé (1691-1726).

Les bords du Trieux, qui sépare Pabu de Plouisy, forment un site agréable.

Autrefois, la principale activité des habitants de Pabu était la poterie. Les potiers peuplaient surtout les villages de la Poterie et de Keraez. Ils y ont exercé leur art jusqu'à la guerre de 1914.

## Plouisy

L'adjectif ethnique propre à cette commune est *plouisyen* (J O, 25 septembre 1931).

Plouisy était une paroisse, probablement dès le haut Moyen Age. En tout cas elle est citée comme telle dans des lettres du pape Nicolas V en 1453 (n° 1277-1278). On écrivait *Ploesiy* au XVIe siècle. Cette paroisse appartenait au diocèse de Tréguier et avait pour succursale Saint-Michel (voir l'histoire de cette dernière paroisse dans les notices de Grâces et de Guingamp).

Elle a élu sa première municipalité au début de 1790. Son territoire a été augmenté, par arrêté du 20 août 1822, de l'enclave de Kerivoalan, qui appartenait jusque là à Guingamp. Par contre, elle a cédé une partie urbaine à Guingamp (le quartier du Roudourou) par arrêtés préfectoraux des 30 septembre et 4 décembre 1964.

Trois édifices ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) la chapelle Saint-Antoine de Kerisac (XVIIe s.), dont la porte (réemploi fin XVe s.) a été inscrite le 22 février 1926 ;
- 2) le manoir de Kerisac (fin XVIIe s. et fin XVIIIe s.), inscrit aussi le 22 février 1926 ;

Il convient de mentionner également :

- 3) le château de Kernabat (fin XVIIe s., début XVIIIe s.), dont la seigneurie appartient à la famille Fleuriot au XVIe et au XVIIIe siècles et passa ensuite par alliance à la famille d'Acigné, à qui est due la reconstruction ;
- 4) l'église Saint-Pierre, en partie du début du XVe siècle (aile sud du transept) et de 1566 (collatéral sud). La longère nord du bas de la nef est de 1668 ;
- 5) le manoir de Kerderrien Clech (XVIIe s.) ;
- 6) le manoir de Lesvern (1662) ;
- 7) le couvent des Cordeliers de Grâces (1616), à la Boissière. La chapelle Notre-Dame de Grâces faisait partie de ce couvent (voir plus haut la notice de Grâces) ;
- 8) la croix de Kerlast (XVIIIe s.) ;
- 9) la maison de Kerlast (fin XVIIe s.) ;
- 10) la maison de Poufanc (1695).

Les bords du Trieux, entre Plouisy et Pabu, forment un site très pittoresque.

Plouisy a été le théâtre de nombreux faits de guerre en 1944 :

- 1) le 12 juin, le maquis de Plésidy fut évacué par les F T P. Les Allemands l'investirent et n'y trouvèrent qu'une partie du matériel ;
- 2) vers le 2 juillet 1944, le câble téléphonique allemand Brest-Berlin fut coupé près de Kernilien ;
- 3) le 10 juillet 1944, le maquis F T P F dit de Plouisy revint dans cette commune après avoir séjourné à Kermarec, Saint-Clet, Kermoroc'h et Coatascorn ;

- 4) dans la nuit du 26 au 27 juillet 1944, la voie ferrée fut dynamitée par l'ORAF (compagnie Le Verge). Un train de munition fut bloqué ;
- 5) le 5 août 1944 entre Kernilien et Kerivoalan, vingt F T P attaquèrent avec succès un convoi allemand ;
- 6) le 7 août 1944 eut lieu un autre engagement entre les F T P du maquis de Plouisy et les Allemands.

L'ingénieur Le Demours de Kernilien, dont la famille possédait le manoir de Kernilien en Plouisy, naquit, vraisemblablement dans cette paroisse, vers 1695. Attaché à la doctrine des physiocrates, il expérimenta des méthodes nouvelles en agriculture et dans l'industrie ; il en rendit compte à l'académie des Sciences et aux Etats de Bretagne dans plusieurs rapports de 1732 à 1758. Vers août 1758, il avait commencé d'exploiter une mine de cuivre à Plouisy.

## Ploumagoar

Une bulle accordée à l'abbaye de Sainte-Croix de Guingamp en 1190 cite *parochia Plomagor* (Dom Morice, *Preuves*, t. I, col. 718). Cette paroisse appartenait au diocèse de Tréguier et possédait, à la fin de l'Ancien Régime, deux succursales : Pabu (1747) et Saint-Agathon.

Ploumagoar élit sa première municipalité au début de 1790. Par arrêté du directoire des Côtes-du-Nord en date du 28 novembre 1792, les faubourgs de Ruestang (en Ploumagoar) "jusques et y compris Saint-Julien" fut réuni provisoirement à la ville de Guingamp. Cette réunion qui aurait dû, légalement, recevoir l'agrément de la Convention nationale ne semble pas avoir été régularisée à cette époque. Ensuite, par arrêté du 20 août 1822, Ploumagoar a cédé à Pabu l'enclave d'ar Guer-Goz.

Les monuments les plus dignes d'être signalés ne sont ni classés ni inscrits :

- 1) les tumulus de Kerauffret, Lanviniéc, Ruvezit et autres (Age du Bronze) ;
- 2) la stèle du bois de Locmaria (époque gauloise) ;
- 3) les mottes ou enceintes du bois de Malaunay, du Moulin à Fouler et de Kerhuellan (haut Moyen Age) ;
- 4) l'église Saint-Pierre (1778-1789) ;
- 5) la chapelle Sainte-Brigitte, où subsistent quelques restes de la fin du XVe siècle (ouvertures réemployées) ;
- 6) le château de Locmaria (1720), dont la seigneurie a appartenu de 1457 à 1745 à la famille du Parc. Les communs sont datés de 1771 ;
- 7) le manoir de Kergré (fin XVIe-début XVIIe s.) ;
- 8) le manoir de Porz Roné (1662) ;

- 9) des maisons du village de Kerbanalen (1612, 1672, 1713) ;
- 10) des maisons de Locmaria (1658, 1781) ;
- 11) des maisons de Kerlidiguez (XVIIe s.) ;
- 12) la maison du Craff (XVIIe s.).

Comme site, on peut mentionner les bois de Kerauffret et de Malaunay.

Dans la chronologie de Ploumagoar, on retiendra que :

- 1) par lettres patentes de mars 1637, les terres du Guerrand (Finistère) et de Locmaria en Ploumagoar furent unies et érigées en marquisat pour un du Parc de Locmaria. Le titre de marquisat fut éteint, à défaut de descendant mâle, le 2 octobre 1745 ;
- 2) le 3 décembre 1845, le clocher de l'église Saint-Pierre fut détruit par la foudre ;
- 3) le 10 juillet 1944, Jean Métairie et son fils Jean, l'abbé Fleury et quatorze autres résistants furent fusillés par les Allemands au bois de Malaunay. Un monument dédié à leur mémoire a été inauguré le 10 juillet 1949 ;
- 4) le 24 juillet 1944, le Petit Paris reçut huit bombes alliées ;
- 5) le 3 août 1944, deux voitures allemandes furent détruites par des mines posées par des F F I ;
- 6) le 8 septembre 1960, le général de Gaulle, président de la République, s'est recueilli devant le monument de Malaunay.

A la terre de Locmaria est attaché le souvenir de Louis-François du Parc, marquis de Locmaria, qui fut lieutenant-général et commandant du Pays messin en 1702 et mourut en octobre 1709. Le nom du Parc de Locmaria a été porté dans d'autres branches de cette famille jusqu'au 5 avril 1907.

## Saint-Agathon

On dit *saint-agathonnais* pour qualifier ce qui appartient à Saint-Agathon.

Cette localité s'appelait *Saint-Guegantou* en 1447 (Ropartz, *Guingamp*, II, p. 241) et parfois aussi *Saint-Néganton*.

Ancienne paroisse du diocèse de Tréguier, elle était une succursale de celle de Ploumagoar. Sa première municipalité fut élue au début de 1790.

Par arrêté du directoire des Côtes-du-Nord en date du 28 novembre 1792, le faubourg de Saint-Martin "jusques et y compris la Métairie Neuve" (en Saint-Agathon) fut réuni provisoirement à la ville de Guingamp. Cette réunion provisoire ne fut pas confirmée par le Gouvernement (voir ci-dessus les notices de Guingamp et de Ploumagoar).

Un seul édifice de cette commune est classé monument historique :

- 1) les cinq stèles gauloises du Boulbin (classement du 13 janvier 1958) ;

Sont aussi à signaler :

- 2) la chapelle Notre-Dame de Malaunay (1702) ;
- 3) le manoir de Kerlaino (1681) ;
- 4) la maison de Kerlan (1661) ;
- 5) des maisons de Maudez (fin XVIIe s., 1763, 1787) ;
- 6) la maison de Kermorvan (XVIIIe s.).

Voici quelques événements survenus à Saint-Agathon :

- 1) en 1842, fut créé à Coat-ar-Land sur le territoire de cette commune l'hippodrome de Guingamp ;
- 2) en 1910, un nouvel hippodrome fut établi au Bel-Orme ;
- 3) le 18 juillet 1944, des maquisards F T P encerclés firent une sortie en force et se réorganisèrent ensuite en trois maquis.



## CANTON DE MAËL-CARHAIX

Le canton de Maël-Carhaix a été créé au début de 1790 (P V du 15 février). Il a été agrandi par l'arrêté des Consuls en date du 25 pluviôse an X (14 février 1802), qui lui a donné sa configuration actuelle.

Dans ce canton, les limites cantonales, comme d'ailleurs les limites communales, ont été parfaitement stables : on ne trouve aucune modification territoriale à signaler depuis l'an X.

Le canton comprend huit communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

128.	LOCARN
137.	MAEL-CARHAIX
157.	LE MOUSTOIR
163.	PAULE
202.	PLEVIN
344.	TREBRIVAN
351.	TREFFRIN
373.	TREOGAN

## Locarn

La commune possède un nom ethnique propre employé dès 1909, qui est *locarnais*.

La paroisse de Locarn se confondait avec la trêve de *Quelen*, appelée aussi *Quelen-Locarn*, du moins en 1669-1688.

Ses armoiries pourraient s'inspirer de celle de la famille de Quelen (1) : *burelé d'argent et de gueules* (Cf. sceau de Jean de Quelen, 1372 : Lobineau, n° ccxxxviii).

*Locarn* ou (au XVIIIe siècle) *Locarne*, était une paroisse succursale de celle de Duault. Son nom veut dire "ermitage d'Hernin" et prouve que l'accent tonique du nom du saint portait sur la première syllabe, conformément à la prononciation bretonne.

Deux édifices de cette commune sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) l'église Saint-Hernin, inscrite, avec le cimetière qui l'entoure, le 22 juin 1964. Seuls sont anciens le chœur (1572) et le transept (fin XVIe s.) Le bras reliquaire et le chef-reliquaire de saint Hernin (fin XVe s.) appartiennent au trésor de l'église ;
- 2) la croix du cimetière, inscrite le 31 mars 1926 ;

Il faut mentionner également :

- 3) quatre menhirs (dont un couché), alignés approximativement sur la lande entre le Menez-Guellec et le grand-Follezou. Le plus important est connu sous le nom de Pot-Saoud (le "vacher") ;
- 4) la chapelle de Quelen, propriété du vicomte de Quelen, qui contient encore (bien que reconstruite en 1954) des éléments anciens : chevet, rosace réemployée, etc. ;
- 5) la chapelle Notre-Dame des Fleurs ou *Itron Varia Bleven* (XVIIe s.), avec un fenestrage réemployé (XIVe s.) ;
- 6) la chapelle Sainte-Barbe (1663) ;
- 7) le manoir de Goas-en-Vot (XVIIe s.) ;
- 8) le manoir de Garsmeur (1734) et d'autres maisons du même village (XVIIIe s.) ;
- 9) le manoir de Goarem-Ironjoly (1779) ;
- 10) le manoir de Stangalen, daté de 1617, 1684 et 1706 ;
- 11) le manoir d'Anquelen (fin XVIe s.), aujourd'hui en ruines ;
- 12) le manoir de Loguevel (XVIIe s.), en ruines ;

(1) Ce nom signifie Du Houx en breton.

- 13) la maison de Kerjegu (1633) ;
- 14) une maison du bourg (1634) ;
- 15) la maison de Kerperit (XVIIe s.) ;
- 16) les maisons de Kerambellec (1747 et 1753).

Il y a sur la commune de Locarn des sites très pittoresques :

- 1) la route de Saint-Nicodème ;
- 2) celle de Trêbrivan, notamment à l'entrée du bourg de Locarn ;
- 3) le Menez-Guellec (jadis montagne de Quellenec).

Dans la chronologie de Locarn, on trouve trois événements à signaler :

- 1) Olivier de Quelen, seigneur de Quelen et du Vieuxchastel, fut fait banneret par le roi Louis XII, par lettres données à Blois en mai 1512 (Dom Morice, *Preuves*, III, 902). La terre de Quelen, ayant ainsi acquis le titre de baronnie, appartient à la famille de ce nom jusqu'à la mort, sans postérité, de Louise de Quelen en 1573 ;
- 2) le 23 décembre 1900 eut lieu la bénédiction de l'église Saint-Hernin, après sa reconstruction partielle ;
- 3) le 7 juin 1944, un combat opposa F F I et Allemands. Plusieurs otages durent la vie à l'intervention du directeur de l'école publique, qui avait donné des soins à des soldats allemands blessés.

## Maël-Carhaix

L'adjectif *maël-carhaisien* était employé dès 1866 (*Sem. relig.*, 1949, p. 359 ; *J O*, 16 avril 1948).

Lorsque les armoiries des chefs-lieux de canton furent peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture, on adopta les suivantes pour représenter Maël-Carhaix : *parti au 1, d'hermines à trois fasces de gueules* (qui est de Rostrenen) *au 2, d'or à un lion de gueules armé et lampassé d'azur*.

*Mezle* est cité, au terroir de Poher, dès 1368 dans la taxe des bénéfices du diocèse de Quimper (*Bull. de la commission diocésaine*, I, 42). C'était une paroisse dès cette époque ou, du moins, dès 1405-1407 (*Actes de Jean V*, n° 97 et 512). Au XVIIIe siècle, elle a pris le nom de *Mezle-Carhaix*. Elle a élu une municipalité au début de 1790 et elle est devenue chef-lieu de canton à la même époque, sous le nom de *Maël-Carhaix* (1).

(1) La graphie du nom de *Mezle* (-Carhaix) a peut-être été modifiée par attraction de celle du nom de *Meil* (-Pestivien), qui se prononçait de la



Un seul édifice est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) l'église Saint-Pierre, inscrite le 22 janvier 1927. Seule est ancienne la tour, datée de 1760 ;

Les autres monuments à signaler sont :

- 2) la borne militaire qui porte une inscription, aujourd'hui peu visible, en l'honneur de Septime Sévère, empereur de 193 à 211.
- 3) le château du Quenquis-Saliou (1651 et 1714), avec un cadran solaire de 1680 (1) ;
- 4) la maison de Landelazet (1565) ;
- 5) la maison de Goas-ar-Goll (XVIe-XVIIe s.) ;
- 6) des maisons du bourg, datées de 1643 (pierre réemployée) et 1666 ;
- 7) la maison de Kerhoualet (1765).

Voici quelques événements à retenir dans l'histoire de Maël-Carhaix :

- 1) le 24 janvier 1944, l'organisation Guy Mocquet (parti communiste) fut démantelée et ses membres furent arrêtés dans la commune par des policiers vichystes.
- 2) le 29 juin 1944, un combat opposa Allemands et Résistants près du village de Rundrennic ;
- 3) le 14 juillet 1973, l'église a été endommagée par un incendie.

## Le Moustoir

Le Moustoir était, sous l'Ancien Régime, une paroisse succursale de celle de Trébrivan. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Trois édifices ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) l'église Saint-Juvénal (début du XVIe s.), inscrite le 31 mars 1926. L'inscription porte sur l'ossuaire (1507) et la façade sud, jusqu'au transept ;
- 2) le calvaire de l'ancien cimetière (XVIe s.), inscrit le 31 mars 1926 ;

(1) Ce château n'est cité ici que pour mémoire. Il a été récemment démonté pour être reconstruit à Carhaix. On pense au titre anglais et au sujet d'un film de 1935 : *Gost goes West* ("Fantôme à vendre", de René Clair).

- 3) le calvaire de la route de Rostrenen, inscrit le 22 janvier 1927 ;

Méritent aussi d'être signalés :

- 4) l'aqueduc de Kervoaguel, qui alimentait Carhaix (époque gallo-romaine) ;
- 5) la motte de Pors-an-Place (haut Moyen Age) ;
- 6) l'enceinte fortifiée de Rudulgoat ;
- 7) la chapelle Sainte-Barbe (XVIe-XVIIIe s.). La charpente est datée de 1683 et la façade sud, de 1700 et 1708 ;
- 8) la chapelle de la Croix-Neuve (1819) ;
- 9) le calvaire de Kerléon (1618), sur un socle du XVIe siècle ;
- 10) le manoir de Penlan (fin XVIIe s. et 1749) ;
- 11) les maisons du village de Goas-an-Not (datées de 1630 et 1688) et deux lucarnes réemployées (1679 et 1714).

Les bords du canal de Nantes à Brest peuvent être mis au nombre des sites pittoresques.

Le 17 juillet 1944, au village de Leinhon, une compagnie du maquis F T P de Plévin-Paule fit un coup de main contre un dépôt d'habillement allemand.

## Paule

On utilise l'adjectif *paulois* pour qualifier ce qui se rapporte à Paule (J O, 13 mars 1948).

Paule est cité sous la forme *Poull*, au terroir de Poher, dans la taxe des bénéfices du diocèse de Quimper en 1368 et sous la forme *Paoul* dans les *Actes de Jean V* (n° 607) en 1407. C'était alors une paroisse du diocèse de Quimper. Cette paroisse, dont le nom est devenu *Paule*, a élu sa première municipalité au début de 1790.

Les principaux monuments de cette commune sont :

- 1) la motte de Castel-Laouenan (haut Moyen Age), inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 9 septembre 1968 (1) ;
- 2) la chapelle de Lansalaün (XVIe s.), classée, avec sa fontaine, son calvaire et la clôture du cimetière, le 23 avril 1920. Elle contient une verrière datée de 1528. L'entrée porte la date de 1712 et la tribune, celle de 1719 ;

(1) Il existe dans la commune plusieurs autres retranchements de terre de la même époque, plus ou moins arasés.

- 3) un tumulus situé près de Kergroas (Age du Bronze) ;
- 4) un autre, au sud de Castel-Laouenan (Age du Bronze) ;
- 5) le château de Keranguevel (1717 et 1777), qui appartenait sous l'Ancien Régime à la famille du Leslay de Keranguevel ;
- 6) le manoir de Keryergars (XVIe-XVIIe s.) et le moulin (1746) ;
- 7) le château de Kerloguennic (1575).

Comme sites pittoresques, on peut mentionner :

- 1) les bords de la route de Carhaix à Rostrenen et du Canal de Nantes à Brest, notamment à Lansalaün ;
- 2) les Montagnes Noires et, particulièrement, le site de Kersach-Coat (panorama) ;
- 3) les bords du canal de Nantes à Brest à la Pie.

Plusieurs événements militaires ont eu lieu à Paule en 1944 :

- 1) le 19 juin 1944, un combat meurtrier opposa des Résistants à des Allemands qui se rendaient de Plévin à Rostrenen ;
- 2) le 15 juillet 1944, fut constitué à Coatulas le maquis de Plévin-Paule, installé ensuite à Plévin ;
- 3) le 29 juillet 1944, un combat eut lieu à la Pie entre quatre compagnies du bataillon Guy Mocquet et 2000 Allemands. Il dura douze heures. Le même jour, des combats eurent lieu à Coat-Farigout, Kerhouarn, Kerloguennic et Tynevez, dans la même commune. Ils furent suivis de l'exécution de quatre otages de Plévin à Paule.

## Plévin

L'adjectif *plévin* est associé au nom de cette commune.

Plévin est cité comme paroisse dès 1371 (procès de canonisation de Charles de Blois). Cette paroisse, qui appartenait, sous l'Ancien Régime, au diocèse de Quimper, a élu sa première municipalité au début de 1790.

Voici les monuments les plus intéressants de Plévin, dont aucun n'a fait l'objet d'une mesure de protection au titre des monuments historiques :

- 1) le tumulus de Kerleit (Age du Bronze) ;
- 2) les fortifications de terre de Kervern ;
- 3) l'église Notre-Dame, portant les dates de 1663 (porte), 1672 (sablière), 1689 (transept) ;
- 4) la chapelle Saint-Abibon (XVIIe s.), où une pierre porte les armes de Rostrenen ;

- 5) la chapelle Sainte-Anne (XVIIIe s.) ;
- 6) l'oratoire du père Maunoir (XVIIe s.), encastré dans le mur du presbytère ;
- 7) le château de Kerlouet (1747 et 1752, avec des éléments plus anciens) ;
- 8) le manoir du Quenquis (XVe-XVIIe s.) ;
- 9) les maisons du village de Landéou (XVIIe s.) ;
- 10) les maisons du village de Rechou, dont l'une est datée de 1721 ;
- 11) le moulin de Kervern (1637).

Les sites les plus pittoresques sont :

- 1) les Montagnes Noires, culminant à 304 mètres en Plévin ;
- 2) les bords de la forêt de Conveau, qui s'étend en Gourin (Morbihan) ;
- 3) les bois de Paule.

Quelques événements mémorables sont survenus à Plévin pendant des périodes troublées :

- 1) le 14 juillet 1675, lors de la révolte du Papier Timbré, les paysans de Plévin et Tréogan obligèrent les religieux de Langonnet (aujourd'hui dans le Morbihan) à accepter le retour aux anciennes coutumes pour la mesure censive de l'abbaye et les droits de lods et ventes ;
- 2) le 14 juillet 1944 fut créé à Plévin le premier bataillon F T P des Côtes-du-Nord (trois compagnies) ;
- 3) le lendemain 15 juillet, fut constitué à Coatulas (en Paule) et installé à Coatlezarber (en Plévin) le maquis F T P de Plévin-Paule ;
- 4) le 29 juillet 1944, à Saint-Emilion en Plévin, un vif engagement opposa une compagnie F T P du Morbihan à des Allemands. Ensuite les Allemands encerclèrent la région de Plévin. Les combats continuèrent avec les F T P de Plévin au moulin de Coat-Meur et dans le bois de Saint-Jean ;
- 5) le 5 août 1944, la compagnie Pierre-Louis Menguy, du maquis de Paule-Plévin, occupa le bourg de Plévin ;
- 6) le 10 août 1944, à Coatmeur, nouveau combat des F T P (compagnie Scottet, de Carhaix) contre des parachutistes allemands. Le harcèlement continua le 11 août. Les Allemands furent faits prisonniers ou s'enfuirent.

Le P. Julien Maunoir, missionnaire de la Compagnie de Jésus, né à Saint-Georges de Reintembault (I-et-V) le 1er octobre 1606, qui prêcha de nombreuses missions en Bretagne à partir de 1640, mourut au presbytère de Plévin le 28 janvier 1683 et fut inhumé dans l'église. Son tombeau fut ouvert et ses reliques placées dans une chasse le 4 octobre 1847. Il a été béatifié par décret pontifical du 4 mars 1951.

La traditionnelle foire aux chevaux s'est tenue chaque année à la chapelle Saint-Jean jusqu'en 1945.

## Trébrivan

Il a existé au Moyen Age une famille de Trébrivent dont les armes étaient figurées dans le rôle de l'ost de Ploërmel en 1294 : *d'hermines à 3 fasces de gueules* (qui est Rostrenen), à un lambel d'azur (Soc. archéol. du Fin., CI, 1973, p. 146). Cette famille est aujourd'hui éteinte et ces armes peuvent être attribuées à la commune.

*Treffrivan* est cité dès 1368 parmi les bénéfices du diocèse de Quimper, au terroir de Poher. La paroisse de *Trébrivan* avait pour succursale, sous l'Ancien Régime, celle du Moustoir. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

La graphie officielle a varié à plusieurs reprises depuis cette époque. On trouve successivement :

- 1) *Trébrivan*, dans l'arrêté des Consuls en date du 5 brumaire an X (27 octobre 1801), portant réduction des justices de paix (1) ;
- 2) *Trébrivan*, dans l'arrêté rectificatif du 25 pluviôse an X (14 février 1802) ;
- 3) *Trébrivan*, dans le décret du 31 octobre 1877, contenant le tableau de la population (2) ;
- 4) *Trébrivan*, dans un décret semblable du 31 décembre 1886.

Comme pour Plévin, on ne peut citer à Trébrivan aucun monument classé ni inscrit. Plusieurs méritent cependant une mention :

- 1) le Castel Uhel ("haut château") de Bourgerel, ancien camp fortifié ;
- 2) l'église Notre-Dame de Pitié, reconstruite, il est vrai, en 1871-1872 et 1887-1889, mais dans laquelle on a réemployé la porte de l'ancien porche et une autre porte à droite du choeur (fin XVe s.) ;
- 3) la chapelle Sainte-Anne (1627) ;
- 4) la chapelle Notre-Dame de la Clarté (à Loconan), datant du XVIIe siècle (chevet) et de 1681 (façade ouest) ;
- 5) la chapelle Saint-Tugdual (1702) ;
- 6) le monument aux morts (1920), dans lequel a été placée une Pietà provenant du calvaire de Loconan ;
- 7) le manoir de l'Etang (1589-XVIIIe s.) ;
- 8) le manoir de Lochrist, dont il reste deux portes faisant aujourd'hui partie d'un ancien moulin ;
- 9) des maisons du village de Ladien (XVIIe-XVIIIe s.).

Le 29 juin 1944, un engagement eut lieu au bourg de Trébrivan entre des Résistants et des Allemands et Miliciens.

Théophile-Malode la Tour d'Auvergne Corret, le "premier grenadier de France" (1743-1800) était fils d'un sénéchal de Trébrivan (voir plus loin la notice de Trémargat).

(1) les arrêtés de cette sorte donnaient les noms officiels des communes, en application de l'arrêté du 9 fructidor an IX (27 août 1801).

(2) les décrets relatifs aux tableaux de la population contiennent les noms

## Treffrin

L'adjectif *treffrinais* servait déjà vers 1820 pour qualifier ce qui concernait Treffrin (reg. de paroisse, cité par *Ouest-France*, 3 sept. 1970).

Sous l'Ancien Régime, la paroisse de Treffrin était une succursale de celle de Plouguer (1).

Trois édifices de Treffrin sont protégés par la législation des monuments historiques :

- 1) le pont de Sainte-Catherine (époque gauloise), sur l'Hyère, à la limite du département du Finistère. Il a été classé le 22 juin 1964 ;
- 2) l'église Saint-Louis, dont le porche, construit en 1582 et restauré en 1666, a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire le 22 janvier 1926 ;
- 3) la croix du cimetière (1703), inscrite le 2 février 1926. Un autre fragment de calvaire a été inséré dans le monument de la mission de 1926 sur la route du Moustoir ;

On peut signaler en outre :

- 4) les retranchements de terre de Kermoisan et Toulgoat ;
- 5) la chapelle Notre-Dame (1582).

Le site le plus pittoresque de la commune est constitué par les bords de l'Hyère.

Treffrin a été érigé de nouveau en succursale par ordonnance du 6 octobre 1843, en application du Concordat.

(1) la paroisse de Plouguer ou Plouguer-Carhaix englobait la ville de Carhaix et possédait deux succursales : Saint-Quijeu et Treffrin. Il y eut au moins trois municipalités élues en 1790 : à Carhaix et Plouguer (Finistère) et à Treffrin (CÔtes-du-Nord). A Saint-Quijeu ce n'est pas sûr ; en tout cas, cette paroisse était réunie à Carhaix dès 1793. Plouguer a été rattaché à Carhaix par arrêté du préfet du Finistère le 30 novembre 1956 pour former Carhaix-Plouguer.

## Tréogan

Il y avait au Moyen Age une famille de Tréogan, qui utilisait un sceau à trois coquilles en 1356 (d'après Potier de Courcy). En y ajoutant les couleurs, ce motif pourrait former les armoiries de la commune du même nom.

La paroisse de *Treaugan*, absente des listes jusqu'en 1574 au moins, existait dès 1674. Elle appartenait, sous l'Ancien Régime, au diocèse de Quimper et elle a élu sa première municipalité au début de 1790. La commune a été chef-lieu d'un canton depuis cette date jusqu'à l'an X. A la même époque, son nom est devenu *Tréogan*.

La commune a conservé quelques monuments dignes d'intérêt :

- 1) l'église Saint-Conogan (1563-1566), reconstruite selon un plan plus simple en 1965, avec utilisation des éléments anciens ;
- 2) la croix de l'enclos paroissial. Elle provient d'un carrefour de la route de Gourin ;
- 3) la croix de la route de Rostrenen (1819) ;
- 4) le manoir de Coz-Tréogan (XVIIe s.) ;
- 5) le manoir de Kerfreze (XVIIe s.).

Les sites les plus pittoresques sont :

- 1) les abords de la forêt de Conveau (1) ;
- 2) les Montagnes Noires ;
- 3) la route de Gourin ;
- 4) celle de Rostrenen.

Le 14 juillet 1675, lors de la révolte du Papier Timbré, les paysans de Tréogan obligèrent les religieux de Langonnet à un accord à propos des censives (voir plus haut la notice de Plévin).

Tréogan a été érigé en succursale, en application du Concordat, par l'ordonnance du 16 août 1844.



## CANTON DE MUR-DE-BRETAGNE

Le canton de *Mur* figure déjà dans le procès verbal de délimitation du département des Côtes-du-Nord le 15 février 1790, avec les cinq mêmes communes qu'aujourd'hui.

Ce canton et celui de Quintin sont les seuls du département qui aient conservé les mêmes communes depuis le début de la Révolution.

La seule modification du territoire du canton de Mur, du moins depuis le début du XIXe siècle, a porté sur le château du Quellenec et treize villages de Merléac (canton d'Uzel) qui ont été réunis à Saint-Gilles-Vieux-Marché par la loi du 13 juin 1841.

Faisant partie de l'arrondissement de Loudéac depuis l'an VIII, le canton de Mûr est passé à l'arrondissement de Guingamp en 1926.

Le nom du chef-lieu est devenu *Mûr* le 11 janvier 1862 et *Mûr-de-Bretagne* le 26 mars 1957.

Voici les noms des cinq communes du canton, avec le numéro de code que l'INSEE a affecté à chacune :

033.	CAUREL
158.	MUR-DE-BRETAGNE
285.	SAINT-CONNEC
295.	SAINT-GILLES-VIEUX MARCHE
298.	SAINT-GUEN

(1) La forêt elle-même appartient au Morbihan.



## Caurel

Le mot ethnique relatif à cette commune est *caurellois* (J O, 22 février 1908) ou *caurelois* (*Bull. d'information de l'arrondissement de Guingamp*, n° 2, 1976, p. 17).

*Caurel* est cité en 1204 et (*parrochia de Caurel*) en 1241 dans des chartes de l'abbaye de Bonrepos (*Anc. évêchés*, VI, p. 148, 175, etc.). Cette paroisse était une succursale de celle de Saint-Mayeux. Sa première municipalité fut élue le 7 février 1790.

Voici les principaux ensembles architecturaux de la commune :

- 1) les deux menhirs de Belair, classés monuments historiques le 29 septembre 1952 ;
- 2) l'église Notre-Dame, datée de 1748 et 1788. Le porche sud est de la fin du XVIe siècle ; la tour ouest, de 1788 ;
- 3) la chapelle Saint-Goulven (1680) ;
- 4) une croix (début XVIIe s. et 1822) ;
- 5) la croix de Saint-Goulven (XVIIe s.) ;
- 6) la croix de Kergoff (1749) ;
- 7) une autre croix (1783) ;
- 8) la maison de Bézéan (XVIIe s.) ;
- 9) les maisons de Keriven (1745 et 1747) ;
- 10) le presbytère (1803).

La rive gauche du lac de Guerlédan, site inscrit le 10 janvier 1939, longe la section B de la commune de Caurel.

Caurel n'a pas été épargné par la guerre à l'époque moderne :

- 1) le 11 janvier 1801, les deux percepteurs de Laniscat furent dépouillés par des Chouans, près de Saint-Goulven, de leurs recettes de l'an VIII et de l'an IX, qu'ils portaient au receveur de Loudéac ;
- 2) le 25 avril 1944, neuf otages furent arrêtés par les Allemands à Caurel à la suite d'attentats commis dans le Morbihan. Ils furent emmenés à Vannes ;
- 3) le 20 juillet 1944, une voiture allemande fut attaquée et détruite à Caurel par les F F I et des archives furent saisies.

L'activité traditionnelle de Caurel était l'extraction de l'ardoise.

## Mûr-de-Bretagne

L'adjectif ethnique correspondant est *mûrois* (J O, 16 janvier 1908, 22 mars 1911, etc.) ou plutôt *mûrois* (1).

Mûr-de-Bretagne possède les armoiries suivantes qui avaient été peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture : *d'azur à une croix engrêlée d'or, à un franc-canton de gueules, chargé de quatre macles d'argent*. Elles s'inspirent des armes que portait la famille de Mur au Moyen Age (2).

Citée comme bénéficiaire du diocèse de Quimper dès 1368, la paroisse de Mur avait pour succursales Saint-Connec et Saint-Guen. La première municipalité y fut élue au début de 1790. A la même époque Mur devint un chef-lieu de canton.

Le nom a varié à plusieurs reprises :

- 1) la graphie *Mûr* (avec accent circonflexe) apparut officiellement pour la première fois lors du dénombrement de 1861 (décret du 11 janvier 1862) ;
- 2) dès 1856, l'administration des Postes mit en usage le nom de *Mur-de-Bretagne* (*Almanach impérial*, p. 1153), afin de distinguer ce bureau de poste de ceux de Mur-de-Barrez (Aveyron) et de Mur-de-Sologne (Loir-et-Cher). Le nom de *Mûr-de-Bretagne* fut rendu officiel par décret du 26 mars 1957.

La commune possède deux monuments historiques classés :

- 1) l'allée couverte de Coët-Correc, classée le 8 novembre 1956 ;
- 2) la chapelle Sainte-Suzanne, classée, avec sa décoration intérieure, le 4 juin 1952. Le chœur est de 1694 ; la nef, de 1697 ; le clocher, de 1758-1764 ;

On peut signaler également comme dignes d'intérêt :

- 3) le menhir de Botrain ;
- 4) celui de Boconnaire ;
- 5) la motte de Castel-Gestin ;
- 6) la chapelle Saint-Jean (1762-1803), avec des fenestrages du XVIe siècle au chevet et à l'aile sud du transept ;
- 7) la chapelle Notre-Dame de Pitié ou du Pénity (1729) ;
- 8) le château de la Roche-Guézennec (XVIIe s.) ;

(1) L'accent circonflexe ne figure pas au *Journal officiel* : il ne semble pas exister d'â dans les petites capitales employées par l'imprimerie des journaux officiels pour les noms d'associations déclarées.

(2) Cette famille féodale a changé son nom en celui de la Rivière au XIVe siècle. Elle s'est éteinte, sous ce nom, à la fin du XVIIIe siècle. La marquise de la Fayette, mère du général, en fut une des dernières représentantes.

- 9) le manoir de Botrain (XVIIIe s.) ;
- 10) le manoir de Kerdanio (fin XVIIIe s.) ;
- 11) la fontaine Saint-Jean (XVIIIe s.) ;
- 12) la fontaine Notre-Dame de Pitié (XVIIIe s.) ;
- 13) la croix de Kerbohalen (XVIIe s.) ;
- 14) la croix du cimetière (fin XVIIe s.) ;
- 15) le calvaire du Poulpry (début XVIIIe s.) ;
- 16) la croix de Coet-Nohen (début XVIIIe s.) ;
- 17) la croix de Coet-Drien (1751) ;
- 18) la croix de Squiviec (1767) ;
- 19) les maisons de Curlan (1643 et 1688) ;
- 20) des maisons du bourg (XVIIe s.) ;
- 21) la maison de Treffaut (1667) ;
- 22) des maisons du XVIIe siècle à Botminy et Kervos ;
- 23) des maisons du XVIIIe siècle, notamment à Kervos (1721), Lisquilly (1722), Bizidel (1728), Squiviec (1730), Coët-Correc (1752), etc.

Deux sites inscrits s'étendent pour une part dans la commune de Mûr-de-Bretagne :

- 1) la rive gauche du lac de Guerlédan, sur le Blavet, forme un site, inscrit le 10 janvier 1939 et s'étendant sur les sections A, B et E de la commune. Ce site comprend le bois de Caurel ;
- 2) la vallée de Poulancre, site inscrit le 20 mai 1935, s'étend sur Mûr-de-Bretagne (sections A et B) et sur Saint-Gilles-Vieux-Marché ;

On pourrait y ajouter :

- 3) les chênes de Sainte-Suzanne, qui furent peints par Corot.

Voici les événements que peut retenir l'histoire de Mûr-de-Bretagne :

- 1) dans la nuit du 8 au 9 août 1799, une douzaine de Chouans, commandés par Jupiter, se présentèrent chez le percepteur Le Ralle au village de Kerdanio. Ils se firent remettre contre reçu le contenu de la caisse publique, soit 300 F. Aussitôt qu'il le pût, le percepteur se rendit au bourg et essaya de sonner le tocsin. Surpris par les Chouans, il fut tué sur place ;
- 2) le 13 décembre 1800, les Chouans firent lâcher pied à la brigade de gendarmerie de Mur et délivrèrent un de leurs chefs, Julien Kerdren ;
- 3) le 4 août 1846, un conflit éclata entre les carriers de Mur et ceux de Caurel. Il y eut des rixes et la gendarmerie dut intervenir pour rétablir l'ordre (1) ;
- 4) le 24 juin 1873, eut lieu la bénédiction de la première pierre de l'église Saint-Pierre. Elle fut consacrée le 4 septembre 1881 ;

(1) Les carriers de cette époque passaient pour particulièrement turbulents. On pourrait signaler aussi une mine inondée par eux en septembre 1855. Il y aurait eu une grève dans les carrières d'ardoise la même année.

- 5) en 1901, la carrière de Trévéjean fut ouverte pour en extraire le grès servant de ballast lors de la construction de la ligne de chemin de fer de Rostrenen à Loudéac ;
- 6) la construction et l'exploitation du barrage de Guerlédan en Mûr fut concédée à l'Union hydro-électrique armoricaine par convention du 12 juin 1923. Les travaux furent inaugurés par André le Trocquer, ministre des Travaux publics, le 17 février 1924. Un décret du 8 mars 1924 approuva la concession passée avec l'U H E A. L'ouvrage fut construit sous le contrôle de l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées du Morbihan, avec la participation financière des deux départements riverains ;
- 7) le 12 octobre 1930, furent inaugurés le barrage et l'usine hydro-électrique de Guerlédan ;
- 8) le 8 juin 1944, l'usine hydro-électrique de Guerlédan fut bombardée par l'aviation alliée ;
- 9) le 10 juin 1944, le capitaine de Mauduit fut parachuté et prit à Mûr le commandement de la compagnie Bir-Hakeim ;
- 10) le 3 juillet 1944, le poste transformateur de Trévéjean fut bombardé par l'aviation alliée ;
- 11) le 1er août 1944, deux voitures allemandes furent détruites par les F T P du bataillon Valmy. Toutes les routes furent alors barrées par les Allemands ; les combats continuèrent le 2 (à Saint-Jean-Lisquilly) et le 3, puis le 5 (à Pont-Quémer). La ville fut libérée par les F T P de la compagnie de Mûr le 6 août. Un monument commémoratif a été érigé à Pont-Quémer ;
- 12) le 12 juillet 1958, un mégalithe fut dressé devant la chapelle Sainte-Suzanne à l'occasion du congrès du Collège des druides (Gorsedd) ;
- 13) en 1967 furent tournés à Mûr les extérieurs du film *Sam*, de Claude Santelli, d'après le roman de Mary Webb. Ce film fut présenté par la Télévision le 16 mars 1968 ;
- 14) le 5 septembre 1970 fut inauguré le village de vacances "Argoat".

Comme personnages notables, la ville de Mûr a connu :

- 1) Pierre-Luc Feitu, né à Mûr le 16 avril 1868, sculpteur et peintre, mort le 2 janvier 1937. Il a passé la plus grande partie de sa vie à l'étranger. La mairie de Mûr-de-Bretagne possède plusieurs de ses oeuvres ;
- 2) René Le Cerf, né à Paris le 21 novembre 1846, membre du Conseil général où il succéda à son père en 1876, maire de Mûr en 1884, député en 1888. Egalement historien et archéologue, il classa les archives communales et publia des articles sur l'histoire du pays de Mûr dans les revues savantes de Bretagne. Il ne se représenta pas aux élections législatives de 1898 et mourut à Paris le 4 mars 1901.

A Mûr comme à Caurel, l'activité traditionnelle était l'extraction de l'ardoise.

La langue bretonne (dialecte du pays de Vannes) fut parlée à Mûr jusqu'à une époque récente. Les enquêtes faites sur place en 1951 (Ernest Le Barzic) et 1967 (Jean-Pierre Duval) ont permis d'en enregistrer des éléments tardifs.

## Saint-Connec

Paroisse succursale de celle de Mur sous l'Ancien Régime, *Saint-Connec* a élu sa première municipalité le 28 février 1790.

Le nom officiel est *Saint-Conec* en l'an X (arrêté du 5 brumaire 27 octobre 1801). Mais il reprend sa forme antérieure dès le dénombrement de 1876 (décret du 31 octobre 1877).

Le territoire de la commune s'est agrandi aux dépens de Saint-Guen :

- 1) de l'enclave formée par les villages de Luzurien, Pendelin et le Bot-Pierre (ordonnance du 7 septembre 1840) ;
- 2) du village de Saint-Caradec (ordonnance du 21 février 1841). En échange il a cédé à Saint-Guen par la même ordonnance six autres villages (voir la notice de Saint-Guen).

Les monuments à signaler sont :

- 1) le tumulus de Bernoué (Age du Bronze) ;
- 2) l'église Saint-Gonery (1784-1788) ;
- 3) la fontaine Saint-Gildas de Tréhouet (1694) ;
- 4) le manoir du Bot-Pierre (1723) ;
- 5) la croix du cimetière (fin XVe s., avec soubassement XVIIIe s.) ;
- 6) la croix de la Motte (début XVIIIe s.) ;
- 7) la croix de la place de l'Eglise (fin XVIIIe s.) ;
- 8) les maisons de Lanrivault (1636, 1700, 1701) ;
- 9) des maisons du bourg (début XVIIe s.) ;
- 10) des maisons de Kerbigot (XVIIe-XVIIIe s.).

Quelques circonstances particulières ont marqué le passé de Saint-Connec :

- 1) le 25 mars 1784 fut posée la première pierre de l'église Saint-Gonery. La bénédiction fut célébrée par l'évêque de Quimper le 15 juillet 1788 ;
- 2) le 2 janvier 1801, à Kerlart en Saint-Connec, la bande de Chouans de Julien Kerdren, attaquée par des soldats de la République, les obligea à battre en retraite et fit deux prisonniers ;
- 3) le 4 août 1944, à Kerbigot, la Résistance s'empara, après un combat de trois heures, d'un convoi allemand formé de trois voitures et une motocyclette

## Saint-Gilles-Vieux-Marché

On emploie l'adjectif *saint-gillois* pour qualifier ce qui se rapporte à cette commune (J O, 13 mars 1908).

Sous l'Ancien Régime, *Le Vieux-Marché* (1) était une paroisse, succursale de celle de Saint-Mayeux. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790, sous le nom de *Saint-Gilles-du-Vieux-Marché*, nom emprunté au saint patron de l'église paroissiale.

De 1793 à l'an VIII, le nom est redevenu *Vieux-Marché*.

L'arrêté des Consuls en date du 5 brumaire an X (27 octobre 1801) a fixé officiellement la forme définitive : *Saint-Gilles-Vieux-Marché*.

Par la loi du 13 juin 1841, le territoire de la commune a été augmenté de treize villages de Merléac : Callac, Guermorvan, le Port, Belorient, Poulard, Kerjacob, la Cour, Kernormand, le Cosquer, le Quellenec (avec le château de ce nom), Resaudy, Marcoule et Kerlan.

Les principaux monuments dignes d'intérêt sont :

- 1) le menhir des Champs-Callac, classé monument historique le 26 février 1974 ;
- 2) les mottes féodales de Clémeur ;
- 3) la chapelle Saint-Yves de Coët-Dreno, qui date du XVIIIe siècle, sauf le portail ouest et le fenestrage du chevet (XVe s.), ainsi qu'un autre fenestrage (XVIe s.). Une pierre porte la date de 1565 ;
- 4) le château du Quellenec (XVIIIe s. en partie) ;
- 5) le manoir de Poulancre (XVIIIe s. en partie) ;
- 6) la maison de Kerniault (1641) ;
- 7) la maison du Baher (fin XVIIe-début XVIIIe s.) ;
- 8) la maison de Poroscoët (1727) ;
- 9) la maison de Kerrouault (1737).

Les sites les plus pittoresques sont :

- 1) la vallée de Poulancre, site inscrit le 20 mai 1935 et s'étendant en Saint-Gilles-Vieux-Marché (sections B et F) et Mûr de Bretagne ;
- 2) le bois de Quellenec.

Le 23 septembre 1894 fut posée la première pierre de l'église Saint-Gilles. La bénédiction de l'église eut lieu le 5 juillet 1896.

Le pays a gardé le souvenir de plusieurs membres de la famille de Keranflec'h, récemment éteinte, notamment des suivants :

(1) A ne pas confondre avec le bourg du même nom, situé alors en Flouaret et qui n'était pas chef-lieu de paroisse. Ce bourg, chef-lieu du canton de Flouaret de 1793 à l'an X, n'a donné son nom à une commune qu'en 1866.

- 1) Guillaume-Jean-Joseph de Keranflec'h, né au château de Launay en Botmel (aujourd'hui Callac) le 9 janvier 1777, chef chouan sous le nom de Jupiter, colonel des armées catholiques et royales, chevalier de Saint-Louis, mort à Guingamp le 10 novembre 1825. Il épousa le 1er frimaire an IX (22 novembre 1800) Suzanne le Métayer de Kerdaniel, héritière du château du Quellenec, alors en Merléac (1). Par suite de ce mariage, cette famille se fixa au Quellenec ;
- 2) Charles comte de Keranflec'h (puis de Keranflec'h Kerneze par décret du 9 mai 1863), né à Guingamp le 18 avril 1827, archéologue, maire de Saint-Gilles-Vieux-Marché, conseiller d'arrondissement, mort dans cette commune au Quellenec le 29 août 1899. Il a fait des fouilles archéologiques et donné aux revues savantes de nombreux travaux, notamment sur les plus anciens monuments d'origine bretonne (les *lechs*) et sur le château Cren (*Castel Cren*) en Plélauff. Il a aussi contribué aux progrès de l'agriculture ;
- 3) Hervé comte de Keranflec'h Kerneze, né à Nantes le 22 octobre 1861. Chef d'escadrons de cavalerie, maire de Saint-Gilles-Vieux-Marché (1904), membre du Conseil général (dont il fut le doyen d'âge), il fut élu sénateur le 7 janvier 1912, puis député le 1er mai 1921 et ne se représenta pas en 1924. Ses deux fils furent tués au combat en 1914. Il mourut au Quellenec le 16 décembre 1946 ;
- 4) La comtesse de Keranflec'h Kerneze (Simone de Boisboissel), née à Guingamp le 1er mars 1875, femme du précédent, mariée le 14 décembre 1893. En 1907 elle créa à Mûr un des premiers cours ménagers et fut infirmière-major pendant la guerre de 1914-1918. Pendant l'occupation allemande elle recueillait au Quellenec les aviateurs alliés et, par une filière parisienne, les aidait à regagner l'Angleterre. Dénoncée par deux faux Anglais, cette filière fut interceptée par la police allemande le 1er novembre 1943. Mme de Keranflec'h a été nommée chevalier de la légion d'honneur le 13 février 1953 ; elle est morte à Paris le 30 avril 1968 et a été enterrée à Saint-Gilles-Vieux-Marché.

### Saint-Guen

Cette ancienne paroisse, succursale de celle de Mur sous l'Ancien Régime, a élu sa première municipalité au début de 1790. Dans son nom, l'*u* se prononce mais non le *n*. La finale *en* se prononce comme *in*.

Son territoire a cédé à celui de Saint-Connec :

- 1) l'enclave de Luzurien et autres villages (ordonnance du 7 septembre 1840) ;

(1) Ce lieu a donné son nom à une des familles du Quellenec, portant pour armes : d'argent à sept macles de gueules, posées 3, 3 et 1.



Trégarantec en Mellionnee



- 2) le village de Saint-Caradec (ordonnance du 21 février 1841). En échange, il s'est agrandi, par la même ordonnance, des villages suivants : Guergadic, Parc-Meur, le Petit-Rodoué, Lezouen, le Communau et Botavy.

Saint-Guen possède trois édifices protégés par la législation des monuments historiques :

- 1) la chapelle Saint-Tugdual ou Saint-Pabu, datant en partie de 1501 environ et classée monument historique le 25 avril 1967 ;
- 2) la croix du Sénéchal (fin XVe s.), autrefois placée sur la route d'Uzel et transportée sur la place de la Mairie en 1875. Elle a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 11 juin 1964 ;
- 3) la fontaine de Saint-Elouan (1656), inscrite aussi le 11 janvier 1964 ;

D'autres constructions doivent encore être mentionnées :

- 4) l'église Sainte-Marie-Madeleine, construite en 1610-1611 (choeur et nef), 1707 (tour), 1777 (sacristie), 1785 (charpente) ;
- 5) la chapelle Saint-Elouan (1651-1653). Le "tombeau de Saint-Elouan" (IXe-Xe s.), orné d'inscriptions en 1656, a été classé comme objet d'art en 1925 ;
- 6) le château de Coët-Drezo (début XIXe s.) et une maison du même village (1635) ;
- 7) le manoir de Kergauton (1601) ;
- 8) le manoir de Saint-Guen (début XIXe s.) ;
- 9) la fontaine de Saint-Guen (début XVIIe s. et 1876) ;
- 10) la croix de Golevin (fin XVe s.) ;
- 11) la croix du cimetière (XVIIe s.) ;
- 12) le calvaire des Deux-Croix (XVIIe s.) ;
- 13) la croix de Kergal (XVIIe s.) ;
- 14) la croix de Kermain (XVIIIe s.) ;
- 15) la maison de Quistillic (1617, 1622) ;
- 16) la maison de Saint-Elouan (1633) ;
- 17) la maison de Lotavy (1670) ;
- 18) une maison du bourg (1677) ;
- 19) la maison de Commanée d'en Haut (1778).

Voici quelques événements à retenir dans la chronologie de cette commune :

- 1) le 26 juillet 1651 fut posée la première pierre de la chapelle Saint-Elouan ;
- 2) le 4 novembre 1667 mourut à Saint-Guen en odeur de sainteté Catherine Daniélou, née à Quimper vers 1619, mystique, auxiliaire du P. Maunoir ;
- 3) le 23 juin 1795, un combat eut lieu à Saint-Guen entre les Chouans et les soldats de la République ;
- 4) le 5 août 1944, un convoi de 150 Allemands fut attaqué à Saint-Guen par des F F I (Armée secrète).

Pierre-Ange-Marie Le Bris, né à Saint-Guen le 21 mai 1856, entré au service en 1873, a été nommé contre-amiral le 5 juin 1908, puis vice-amiral et chef d'état-major général de la Marine le 24 janvier 1913. Il est mort à Saint-Germain-en-Laye le 16 février 1940. Il était fils d'un notaire de Saint-Guen.

## CANTON DE PLOUAGAT

Ce canton a été créé par la loi du 28 avril 1790, peu après la formation du département.

Il fut remodelé en l'an X et ses limites ne semblent pas avoir été modifiées depuis lors.

Il comprenait à cette époque, comme aujourd'hui, sept communes dont voici les noms, avec la codification numérique affectée à chacune par l'INSEE :

019.	BRINGOLO
065.	GOUDELIN
116.	LANRODEC
206.	PLOUAGAT
289.	SAINT-FIACRE
304.	SAINT-JEAN-KERDANIEL
322.	SAINT-PEVER

## Bringolo

L'adjectif ethnique est *bringolois* (J O, 5 mars 1920).

Bringolo était, sous l'Ancien Régime, une paroisse succursale de celle de Goudelin. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790. Elle a cédé à Goudelin l'enclave de Kerfave en 1827 (arrêté du 26 juillet).

Il y a sur le territoire de cette commune plusieurs monuments intéressants, dont le premier seul est protégé au titre de la législation des monuments historiques :

- 1) l'église Notre-Dame, inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 22 décembre 1927. Sont anciens le porche sud et le bras sud (fin XVIIe s.) ainsi que le clocher (1727). Le reste a été reconstruit en 1889-1890 avec les matériaux anciens ;
- 2) une enceinte fortifiée, près de Kerimerc'h ;
- 3) la chapelle Saint-Mélar (début XVIIe s.) ;
- 4) le château de la Grandville (fin XVIIIe s.), qui a appartenu aux familles du Breil de Rays, de Tréveneuc, de Kergariou et de Catuëlan. La ferme de la Grandville est de la même époque ;
- 5) le manoir de Kerdaniel-Taillard (fin XVIe s.) ;
- 6) le manoir de Kervisio (1742) ;
- 7) la croix Marion (XVIIe-XVIIIe s.).

Voici les principaux événements que peut retenir l'histoire de cette commune :

- 1) le 10 octobre 1801, le comte de Tréveneuc fut enlevé à la Grandville par cinq brigands déguisés en gendarmes. Après avoir payé une rançon de 72 000 F, avancée par de nombreux amis, le prisonnier fut relâché le 18 octobre et put regagner la Grandville ;
- 2) le 15 juin 1890 eut lieu la bénédiction de l'église Notre-Dame ;
- 3) le 6 février 1941, M. de Kergariou, maire de Bringolo, fut condamné par le tribunal militaire allemand pour détention d'armes et de munitions.

A la Grandville, dont les possesseurs étaient aussi seigneurs de Goudelin et Bringolo avant 1790, est attaché le souvenir de plusieurs membres de la famille de Kergariou, notamment de :

- 1) Joseph-François-Marie-Pierre comte de Kergariou, né à Lannion le 25 février 1779, mort à la Grandville le 15 juin 1849, chambellan de l'Empereur, comte de l'Empire (lettres patentes du 14 février 1810), préfet d'Indre-et-Loire (1811), du Bas-Rhin (1814), de Seine-Inférieure (1815), député des Côtes-du-Nord (13 novembre 1820), pair de France (du 5 novembre 1827 à juillet 1830). Il s'est aussi consacré à l'archéologie. Il épousa Mlle de Tréveneuc, héritière de la Grandville.

- 2) Henri-Bertrand-Marie de Kergariou, fils des précédents, né à la Grandville le 26 décembre 1807, député d'Ille-et-Vilaine (8 février 1871), puis sénateur de ce département (30 janvier 1876), mort à Versailles le 9 octobre 1878.

## Goudelin

Sur le nom de cette commune a été formé l'adjectif *goudelinais* (J O, 12 juin 1906).

Elle a donné son nom à la famille de Goudelin, éteinte, semble-t-il, depuis le XVIIIe siècle, et qui portait pour armes : *d'azur à l'épée d'argent garnie d'or, en pal, la pointe en bas*. Ces armes pourraient former celles de la commune.

Goudelin était une paroisse dès 1215 (*parrochia de Godeline* : chartes de Beauport, n° xliii-xliv). Cette paroisse, appartenant au diocèse de Tréguier sous l'Ancien Régime, avait pour succursale Bringolo. Elle élit sa première municipalité au début de 1790. La commune s'est agrandie de l'enclave de Kerfave aux dépens de l'ancienne succursale (arrêté du 26 juillet 1827).

Voici les édifices les plus intéressants qu'a conservés cette commune :

- 1) la chapelle Notre-Dame de l'Isle, classée monument historique le 20 janvier 1913. Le classement porte sur le clocher et le porche. Le chœur est de la fin du XIVe siècle. Le reste est des environs de 1500, sauf la flèche (1714). Elle renferme le tombeau de Guillaume de Goudelin (XVe siècle), objet d'art classé. Elle a servi d'église paroissiale de 1777 à la Révolution ;
- 2) les petits mégalithes de Kerléan, Kerauter et Montjoie ;
- 3) l'église Saint-Pierre (1784-1789). Une pierre porte la date de 1770. La tour est de 1881 ;
- 4) la croix de l'Isle (XVIIIe s.) ;
- 5) le manoir de Kermerrien (XVIe s.) ;
- 6) le manoir de Kerverder (1667 et 1763) ;
- 7) le manoir de Kercadiou (fin XVIIe s.) ;
- 8) la maison de Kervillou (fin XVIIe-début XVIIIe s.).

Les abords du manoir de Traou-Hubert (en le Merzer) forment un site classé le 16 septembre 1965. Ce site s'étend en partie sur la section C du cadastre de Goudelin.

L'histoire de Goudelin peut retenir les événements suivants :

- 1) le 20 juillet 1714, la foudre endommagea le clocher de la chapelle Notre-Dame de l'Isle ;
- 2) en 1832, l'église Saint-Pierre fut détruite par un incendie ;
- 3) le 14 février 1882 eut lieu la bénédiction de la tour de l'église Saint-Pierre ;
- 4) le 30 juin 1944, deux maisons furent incendiées par des Allemands ; plusieurs habitants furent arrêtés par eux.

## Lanrodec

L'adjectif correspondant est *Lanrodecien* (Arch. paroissiales, reg. de par., mai 1909).

Sous l'Ancien Régime, Lanrodec était une paroisse succursale de celle de Plouagat-Châtelaudren. Cette paroisse élit sa première municipalité au début de 1790.

Par ordonnance du 2 mars 1837, les villages de Crech-Métern et du Carpon ont été séparés de Lanrodec pour être réunis à Saint-Fiacre.

Parmi les édifices anciens que la commune renferme en assez grand nombre, le suivant seul est protégé par la législation des monuments historiques :

- 1) le château de Perrien (XVe-XVIIe s.), en ruines, inscrit sur l'inventaire supplémentaire le 10 septembre 1928. Le classement porte sur une cheminée à cariatides en granit gris. Des éléments ont été réemployés à Saint-Quay-Portrieux (villa "l'Epave") et à Saint-Fiacre (Crech-Métern) ;

Particulièrement riche en vestiges archéologiques, la commune ne possède pas moins de quatre stèles ou "lechs" de l'époque gauloise :

- 2) celle de Selven ;
- 3) celle de Calvin ;
- 4) celle de Kerlivou, portant des traces de gravure ;
- 5) celle de Pelen, aujourd'hui conservée au château des Salles à Guingamp ;

On y trouvait également plusieurs enceintes fortifiées du haut Moyen Age dont subsistent au moins deux, très importantes :

- 6) le Castel-Tanguy, situé près de la voie romaine, dans le Bois-Meur. Cette double enceinte de pierre et de terre a 122 mètres de diamètre ;
- 7) le Castel-Valy, près du Quinois ;

A des époques plus récentes appartiennent :

- 8) l'église Notre-Dame, construite en 1910-1912, où le porche occidental (XVe s.) a été réemployé ;
- 9) la chapelle Sainte-Marguerite (XVIIIe s.). La fenêtre du chevet (XVIe s.) est un remploi ;
- 10) la chapelle Saint-Méen et Sainte-Anne de Senven (XVIIe s.) ;
- 11) le château de Goudemail, dont les communs (ancien château) sont du XVIIIe siècle. Il a donné son nom à la famille Delpuch de Goudemail, éteinte, et appartient aujourd'hui à la famille de Lorgeril ;
- 12) les débris de la fontaine Saint-Quay (XVIIe s.) ;
- 13) la croix armoriée du Grand Perrien ;
- 14) l'ancien grenier (début XVIIe s.), dit "le Couvent", situé dans le bourg. Il aurait appartenu aux religieuses de Nazareth de Vannes.

Les principaux sites de la commune sont :

- 1) le Bois Meur ;
- 2) le sommet de Ru Miquel (241 m) ;
- 3) celui de la Tour-Fromental (264 m) ;
- 4) l'allée de Kerbol.

Quelques événements ont marqué le passé de cette commune :

- 1) à la fin d'avril 1796, une colonne de 150 chouans séjourna pendant deux jours à Goudemail. Le 25, elle rencontra une colonne mobile qui la mit en déroute dans les bois de Malaunay ;
- 2) le 16 janvier 1800, les Chouans occupèrent Lanrodec, d'où ils furent délogés par les gardes nationaux de Châtelaudren ;
- 3) le 10 juillet 1910 fut posée la première pierre de l'église Notre-Dame, dont la bénédiction eut lieu le 18 février 1912 ;
- 4) le 16 février 1936, Mgr Serrand a béni l'Institut missionnaire salésien de Coat-an-Doch (1) (fondation de Mlle de Saint-Jouan) ;
- 5) le 3 juillet 1944, des Allemands furent attaqués par des maquisards près de la ferme de Duren, qui fut brûlée le lendemain ;
- 6) le 26 juillet 1944, un convoi allemand fut attaqué en Lanrodec par trente hommes du maquis de Plésidy et deux camions furent détruits.

La famille de Perrien, tirant son nom du château de ce nom en Lanrodec, a compté deux officiers généraux au XVIIIe siècle. Il en sera parlé à propos de Crenan en le Foel (arr. de Saint-Brieuc).

(1) Ce nom se prononce "kouatandô" ou "kotandô".

## Plouagat

Plouagat a pour adjectif ethnique *plouagatin* (J O, 24 octobre 1941). Le t final du nom de cette commune se prononce.

Les armes de Plouagat, peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture sont : *de gueules à une fasce d'argent, accompagnées de trois quintefeuilles du même*. Elles avaient été empruntées à la famille Eder, aujourd'hui éteinte, qui posséda la seigneurie de Plouagat de 1422 à 1462 environ. Elles figurent sur un sceau de Pierre Eder, seigneur de Plouagat, en 1435 (Dom Lobineau, n° cciv).

Plouagat était une paroisse, citée comme telle dès 1232 (*Plouagat*) dans une charte de l'abbaye de Beauport (n° xcvi). Comme le diocèse de Tréguier, auquel elle appartenait, contenait au XIVe siècle trois paroisses du nom de *Plouagat* (1), on l'appela dès 1500 *Plouagat Castré Auctent* (Longnon, *Fouillés*, p. 343). C'était un prieuré cure desservi par l'abbaye de Beauport.

La paroisse de *Plouagat-Château laudren* avait pour succursales sous l'Ancien Régime Lanrodec et Saint-Jean-Kerdaniel. La première municipalité fut élue à Plouagat au début de 1790. La commune est devenue chef-lieu d'un canton par la loi du 28 avril 1790.

Les objets d'architecture les plus intéressants de la commune sont :

- 1) le "polissoir" (2) du Petit Runio, classé monument historique le 5 novembre 1971 ;
- 2) l'église Saint-Pierre, donnée à l'abbaye de Beauport en 1207, reconstruite en 1760, avec remploi d'éléments du début du XVe siècle (fenêtres et sablières). La tour est de 1872 ;
- 3) le "lech" du haut Moyen Age portant pour inscription *Vorminio* ;
- 4) le manoir de Fornebello (fin XVIe s.) ;
- 5) le château de la Ville-Chevalier (1746), ayant appartenu aux familles de Perrien et de Quelen (dont il porte les armes) du XVIIe siècle à 1922, puis à la famille de Lorgeril ;
- 6) le prieuré des Fontaines, avec son porche (début XIIIe s.) et sa grange (XVIIe s.), ancienne dépendance de l'abbaye de Beauport ;
- 7) la chapelle Saint-Emilion (XVIIIe s.), avec, au chevet, une fenêtre réemployée (XVIIe s.) ;
- 8) le manoir de Leshouarn (fin XVIIe s.) ;
- 9) le colombier de Maros (1806) ;

(1) Les deux autres étaient Plouégat-Guérand et Plouégat-Moisan, aujourd'hui dans le département du Finistère.

(2) Un polissoir est une pierre qui a servi à polir des outils à l'époque néolithique et sur laquelle se voient les traces d'usure caractéristiques de ce travail.

- 10) la maison de Boderharff (1681) ;
- 11) la maison de Kervaux (déb. XVIIIe s.) ;
- 12) la maison de la Rue Faux (1797).

Le site du manoir de Fornebello (section A du cadastre) a été inscrit le 24 décembre 1943.

Voici quelques événements à noter dans la chronologie de Plouagat :

- 1) le 12 janvier 1422, le duc Jean V donna à Pierre Eder, son chambellan, la seigneurie de ce nom, confisquée sur la maison de Penthièvre (*Lettres de Jean V*, n° 1548) ;
- 2) le 23 juillet 1944, un engin explosif posé sur la voie ferrée à Roscorgnard a fait dérailler un train allemand ;
- 3) le 26 juillet et le 3 août 1944, des éléments du maquis de Plésidy, en embuscade à Plouagat, détruisirent plusieurs camions allemands. En représailles les Allemands mirent le feu au bureau de tabac de Plouagat ;
- 4) le 7 août 1944, un convoi hypomobile allemand fut mitraillé par quatre avions alliés. Des camions furent récupérés par le groupe F F I de Plouagat.

La famille de Quelen, branche de la Ville-Chevalier, a fourni deux personnages qui ont laissé un souvenir dans l'histoire :

- 1) Amable comte de Quelen, né à Paris le 30 juin 1773, maire de Plouagat (juin 1814), chevalier de Saint-Louis (26 juillet 1814), député des Côtes-du-Nord (25 février 1824), démissionnaire en juillet 1830, mort à la Ville-Chevalier le 14 mai 1840 ;
- 2) Hyacinthe de Quelen, frère du précédent, né à Paris le 8 octobre 1778, prêtre du diocèse de Saint-Brieuc (14 mai 1807), évêque de Samosate *in partibus* (28 octobre 1817), coadjuteur de l'archevêque de Paris, avec succession future (24 sept. 1819), archevêque de Paris (20 oct. 1821), comte pair de France (31 oct. 1822), membre de l'Académie française (29 juillet 1824), mort à Paris le 31 décembre 1839. Il prononça devant le Roi les oraisons funèbres de Louis XVI (juin 1814), de Madame Elisabeth (9 février 1815) et du duc de Berry (14 mars 1820).

## Saint-Fiacre

Sous l'Ancien Régime, Saint-Fiacre était le chef-lieu d'une paroisse, qui était une succursale de celle de Plésidy. En général, toute succursale comprenait une trêve et une seule. Par exception, celle-ci comprenait deux trêves : Saint-Fiacre et Saint-Péver.



La première municipalité fut élue à Saint-Fiacre au début de 1790. La commune a reçu le nom de *Fiacre des Bois* par arrêté du district de Guingamp en date du 28 pluviôse an II (16 février 1794). Elle a repris son ancien nom vers l'an IV.

Par l'ordonnance du 2 mars 1837, son territoire a été augmenté des villages de Crech-Métern et du Carpon, enlevés à Lanrodec.

Un seul édifice est protégé au titre des monuments historiques classés :

- 1) l'église Saint-Fiacre, classée, en ce qui concerne le portail sud (fin XVIe s.) et l'ossuaire (XVIIe s.), le 17 juillet 1915. La longère sud et le chevet sont aussi de la fin du XVIe siècle ; la longère nord est de 1747 ; le clocher et la chapelle des fonts, de 1893 ;

Les autres édifices intéressants sont :

- 2) le tumulus de Motten-Hudolo (Age du Bronze) ;
- 3) la motte de l'Etang (haut Moyen Age) ;
- 4) la chapelle Saint-Jean ou Saint-Nicolas du Cloître (XVe s. et 1749) ;
- 5) le manoir de Kergroas (1603 et 1608) ;
- 6) le manoir de Kerloc (XVIIIe s.) ;
- 7) la croix du Cloître (fin XVIIIe s.) ;
- 8) les maisons de Crech-Métern (fin XVIIe s.-fin XVIIIe s.), où ont été réemployés des éléments du château de Perrien en Lanrodec.

La guerre a touché Saint-Fiacre en 1944 :

- 1) au début de mai, un groupe de réfractaires au S T O fonda un maquis au Cloître en Saint-Fiacre. Le 6 juin, ce maquis s'installa au château de Goas-Hamon en Senven-Léhart ;
- 2) le 12 juin, une maison du village du Cloître fut incendiée par les Allemands après leur attaque de Goas-Hamon ;
- 3) le 27 juillet 1944, la première compagnie du maquis de Plésidy se re-plia sur Saint-Fiacre.

## Saint-Jean-Kerdaniel

L'adjectif *kerdanielais* qualifie les gens et les choses de cette commune (cf O, 2 mai 1920).

Saint-Jean-Kerdaniel était, sous l'Ancien Régime, une paroisse succursale de celle de Plouagat-Châtelaudren. La première municipalité de cette paroisse fut élue au début de 1790.

La commune a pris le nom de *Bois-Daniel* par arrêté du district de Guingamp en date du 28 pluviôse an II (16 février 1794). Elle a repris son ancien nom vers l'an IV (1). Jusqu'au XIXe siècle, la syllabe *ker* était souvent abrégée en *K* barré ou même en *K*.

Il faut signaler deux édifices anciens dont le premier seul est protégé par la législation, au titre des monuments historiques :

- 1) la croix de Kerfontan (fin XVIe s.), inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 22 février 1926 ;
- 2) la chapelle Saint-Guignan, qui a des fenêtres de la fin du XVIe siècle.

Le parc du château de Kerdaniel (appartenant au Cte G. de Guébriant) constitue un site qui mérite d'être mentionné.

Voici quelques événements survenus dans le cadre de cette commune :

- 1) le 1er janvier 1841, quatre enfants (3 garçons et une fille) naquirent de la même mère chez le tailleur François Bécourne ;
- 2) le 27 septembre 1874 fut posée la première pierre de l'église Saint-Jean-Baptiste ;
- 3) le 2 août 1884 fut consacrée ladite église.

## Saint-Péver

Sous l'Ancien Régime, Saint-Péver n'était pas une paroisse, mais seulement une trêve qui dépendait de la paroisse de Saint-Fiacre, succursale de celle de Plésidy.

Cette trêve élit sa première municipalité au début de 1790. La commune a pris le nom de *Lalande* par arrêté du district de Guingamp en date du 28 pluviôse an II (16 février 1794). Elle a repris son ancien nom vers l'an IV.

La commune possède deux monuments historiques classés :

- 1) la chapelle Notre-Dame d'Avaugour (fin XVIe s.). Sa façade porte les armes de Pierre de Rohan et Jeanne du Périer, sa femme, mariés en 1486. La chapelle sud semble plus ancienne (1460 environ). Le monument a été classé le 24 juillet 1957 ;
- 2) la chapelle Notre-Dame de Restudo (fin XIe s.-XVIe s.) classée, avec ses peintures murales le 2 novembre 1954 ;

(1) Dans l'arrêté du 5 brumaire an X (27 octobre 1801), donnant les noms officiels des communes, on lit *Saint-Jean-Daniel*, mais cette erreur fut réparée par un arrêté rectificatif du 25 pluviôse an X (14 février 1802).

Il faudrait y ajouter :

- 3) le tumulus de Kerhuen (Age du Bronze) ;
- 4) l'enceinte fortifiée du bois d'Avaugour ;
- 5) le manoir de Toul Borzo (1545 et 1635) ;
- 6) la croix du Pont-Clet (XVIIIe-XIXe s.) ;
- 7) la fontaine de Restudo (XVIIIe s.) ;
- 8) la maison de Kerantraou (début XVIIe s.) ;
- 9) la maison de Kervery (fin XVIIe s.) ;
- 10) la maison de Bonoeil (fin XVIIe-début XVIIIe s.) ;
- 11) la maison de Kervellan (1727) ;
- 12) la maison du Rest (1760).

Comme site pittoresque, il faut signaler le bois d'Avaugour.

La première famille d'Avaugour, issue des comtes de Tréguier de la maison de Rennes-Bretagne, porta le nom d'Avaugour dès 1222 (chartes de Beauport, n° lxi) et jusqu'à la fin du XIVe siècle en Bretagne et au Maine.

Par lettres patentes du 24 septembre 1481, le duc de Bretagne François II donna à François, bâtard de Bretagne, avec le comté de Goëlo, la baronnie d'Avaugour "première baronnie du duché de Bretagne" (Arch. des C-du-N, 1 E 1776). Son chef-lieu était l'emplacement du château d'Avaugour (en Saint-Péver), qui était alors détruit depuis peu.

La descendance masculine des barons d'Avaugour du nom de Bretagne (1) s'éteignit le 2 septembre 1746. Les héritiers de la baronnie furent les Rohan-Soubise de 1746 à 1789.



## CANTON DE PONTRIEUX

Ce canton a été créé en 1790. Il a reçu à peu près sa configuration actuelle en l'an X.

Deux petites modifications doivent être signalées :

- 1) le canton de Pontrieux à cédé à celui de Lanvollon (arrondissement de Saint-Brieuc) l'enclave de Kerionou, passée de la commune de Saint-Gilles-les-Bois à celle de Trévèreec (loi du 29 avril 1833) ;
- 2) il a reçu de celui de la Roche-Derrien (arrondissement de Lannion), le village de Kerhadic, passé de la commune de Coatacorn à celle de Brélidy (loi du 11 juin 1847).

Il comprend, depuis l'an X, huit communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

018.	BRELIDY
204.	PLOEZAL-RUNAN
212.	PLOUEC-DU-TRIEUX
250.	PONTRIEUX
256.	QUEMPEL-GUEZENNEC
269.	RUNAN
283.	SAINT-CLET
293.	SAINT-GILLES-LES-BOIS

La commune de Runan, fusionnée avec Ploëzal, a le statut de commune associée.

(1) Un arrêt du parlement de Paris en date du 7 février 1598 interdit à ces seigneurs de se nommer "de Bretagne", mais cela resta sans effet.

## Brélidy

*Brélidien* est l'adjectif qualifiant ce qui se rapporte à cette commune.

*Bréllidy* était une paroisse dès 1486 (*Anc. évêchés*, VI, 250). Cette paroisse, appartenant au diocèse de Tréguier, a élu sa première municipalité, sous le nom de *Bréllidy*, au début de 1790.

Par la loi du 11 juin 1847, le village de Kerhadic, alors en Coatascorn et situé sur la rive droite du Jaudy, a été annexé à Brélidy.

Bien qu'aucun monument de la commune ne soit classé ni inscrit, il faut cependant signaler :

- 1) les mottes ou enceintes féodales de la Chauraie, Ty-ar-Bonniec et Coat-ar-Storg ;
- 2) l'église Saint-Colomban, construite en 1884 mais où une pierre du chevet est armoriée aux armes de Rostrenen (XVe s.) ;
- 3) la chapelle Saint-Pabu ou Saint-Tugdual de Kerbiguet (XVIIIe s.), avec une porte réemployée (XVIIe s.) ;
- 4) le manoir de Ty-ar-Bonniec (fin XVIe-début XVIIe s.) ;
- 5) le manoir de Kervezicou (début du XVIIe s.) et son portail (XVIIe s.) ;
- 6) la croix de Penn-Allee (1813) ;
- 7) la maison de Kerouano (1727) ;
- 8) la maison de Saint-Tugdual (1767 et 1813) ;
- 9) la maison de Lezuel (1792).

Le manoir de Ty-ar-Bonniec et la butte de Parc-an-Chastel ont été inscrits comme sites pittoresques le 24 décembre 1943.

Voici les événements qu'a retenus l'histoire de Brélidy :

- 1) le 29 juillet 1884 fut posée la première pierre de l'église Saint-Colomban ;
- 2) le 2 juillet 1944, un combat eut lieu entre la Résistance et les Allemands. A la suite de ce combat, cinq maisons de Brélidy furent incendiées par les troupes d'occupation les 2 et 3 juillet.

## Ploëzal-Runan

L'adjectif propre à Ploëzal est *ploëzalais* (J O, 29 mai 1971) ou *ploëzalais*.

*Ploysal* était une paroisse du diocèse de Tréguier dès 1330 (Procès de canonisation de saint Yves). *Ploëzal* comprenait le faubourg Saint-Yves de Pontrieux. Cette partie de la ville, dite "du côté de Ploëzal", fit partie, nominalement et pour la forme, de la paroisse de Ploëzal jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, mais, en fait, elle fut attachée, au civil et au spirituel, à Notre-Dame des Fontaines où se faisaient les baptêmes dès 1651.

Une municipalité fut élue pour la première fois dans cette paroisse au début de 1790. Le nom est devenu *Ploëzal* par l'arrêté du 25 pluviôse an X (14 février 1802).

Par la loi du 31 mars 1859, une fraction du territoire de Ploëzal, en bordure du chemin de Pontrieux à Pleudaniel, a été réunie à Pontrieux.

Par le décret du 30 octobre 1954, authentifiant les résultats du dénombrement, le nom de la commune est devenu *Ploëzal*, mais la graphie antérieure *Ploëzal* a été reprise dès le dénombrement de 1962 (décret du 13 novembre).

Enfin Ploëzal et Runan ont été fusionnés en une seule commune, selon la procédure de l'association, à compter du 1er avril 1973 (arrêté préfectoral du 2 mars 1973). Cette commune a pris le nom de *Ploëzal-Runan*. Le tréma ne figure pas dans l'arrêté, car les noms propres y sont écrits en majuscules, mais il a bien été maintenu lors du recensement de 1975.

Deux édifices sont protégés par la législation des monuments historiques :

- 1) le château de la Roche-Jagu (XVe s.), classé le 25 juin 1930, avec son portail d'entrée et les pavillons qui l'encadrent (partie ancienne seulement). Le mur d'enceinte a été classé le 27 janvier 1969. Cette propriété a été donnée par le Vte d'Alès au département des Côtes-du-Nord par acte du 9 avril 1958 ;
- 2) le manoir de Kermarquer (fin XVIe s.-début XVIIe s.), inscrit sur l'inventaire supplémentaire le 29 décembre 1927 ;

Il faut signaler également d'autres édifices non protégés :

- 3) le tumulus de Tossen-Ribourden (Âge du Bronze) ;
- 4) les mottes de Tossen-Font-Vouden, du Guern et de Ty-Nod-Don (haut Moyen Âge) ;
- 5) la chapelle Saint-Quay, dont le porche sud est du XVIIe siècle ;
- 6) la chapelle Saint-Jean (XVIIe s.) ;

- 7) la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul (1734), à Per-ha-Pol ;
- 8) la chapelle Notre-Dame de Leslech (XVIIe s.) ;
- 9) le manoir de Corlégan (XVIIe s.) ;
- 10) le manoir de Bellefontaine (début XVIIe s.) ;
- 11) le manoir de Pen Feunteun (XVIIe-XVIIIe s.) ;
- 12) le manoir de Launay (XVIIe s.) ;
- 13) le château de Kericuff (début XVIIe s.), vestiges ;
- 14) la maison de Kerello (XVIIe s.) ;
- 15) la maison de Prat Lan (XVIIe s.) ;
- 16) la maison de Kermorvan (XVIIe s.). Dans le même village, on trouve des restes de la chapelle Saint-Gonéry ;
- 17) la maison de la Rive (1747) ;
- 18) la croix de Leslech (début XVIIe s.) ;
- 19) la croix de Keriell (fin XVIIe s.) ;
- 20) la croix de Kerivoallan, dite Croaz-an-Scoll ("croix de l'école") (XVIIe s.), transportée de Runan ;
- 21) la croix de Kernévez (XVIIIe s.).

La rive gauche de l'estuaire du Trieux, sur cette commune, a été inscrite comme site pittoresque le 25 février 1974.

Voici les principaux événements de l'histoire de Ploëzal :

- 1) le 29 mai 1451, le seigneur de la Roche-Jagu et de Grandbois reçut du duc de Bretagne des lettres de banneret. De là vient le titre de baronnie pour la terre de la Roche-Jagu ;
- 2) le 2 mai 1944, seize hommes furent arrêtés par les Allemands à Ploëzal ;
- 3) le 10 mai 1944, un maquis se forma dans le bois de Kerprigent ;
- 4) le 7 juillet 1944, les Allemands attaquèrent le maquis de Kerprigent et lui infligèrent de lourdes pertes. Les survivants se replièrent à Landébaëron. Un monument a été érigé en 1945 sur le lieu du combat à Ty-Nu ;
- 5) le 3 octobre 1965 eut lieu l'inauguration du château de la Roche-Jagu, après restauration pour le compte du département. A partir de ce jour, des expositions y ont été organisées chaque année

## Plouëc-du-Trieux

L'adjectif correspondant est *plouëcois* (J O, 5 mai 1932).

*Plouëc* est mentionné comme paroisse, dans le diocèse de Tréguier, dès 1429 (Arch. de la Loire-Atl., B 2981, fol. 104 v°). Cette paroisse avait pour succursale Runan. La Belle-Eglise était une trêve sans être une paroisse succursale.

La paroisse de *Plouëc* a élu sa première municipalité au début de 1790. La commune de *Plouëc* (ainsi orthographiée officiellement dès le décret du 31 octobre 1877) a reçu le nom de *Plouëc-du-Trieux* par décret du 10 mai 1962.

Les monuments à signaler sont :

- 1) le menhir de la Trinité, à la Belle-Eglise ;
- 2) celui de Kermorel ;
- 3) la chapelle Saint-Jorand de la Belle-Eglise (fin XVe s.), avec une chapelle du XIVe siècle, un ossuaire de 1619 et une sacristie de 1930 ;
- 4) la chapelle Notre-Dame des Neiges de Kerprovost (fin XVe s.) ;
- 5) le manoir de Keralbin (XVIIIe s.), avec une porte du XVIIe siècle ;
- 6) la fontaine Saint-Jorand de la Belle-Eglise (XVIIe s.) ;
- 7) la croix du bourg (fin XVIIe s.) ;
- 8) la croix de Keralcun (1789) ;
- 9) la maison de Kerfouler Bras (1636) ;
- 10) la maison du Beuren (XVIIe-XVIIIe s.) ;
- 11) la maison de Kergostard (1746).

Ont été inscrits comme sites le 24 décembre 1943 :

- 1) la chapelle de Belle-Eglise et ses abords ;
- 2) la chapelle de Kerprovost avec son enclos boisé.

Les plus anciens événements de l'histoire de Plouëc se rattachent au château de Châteaulin sur Trieux (1) :

- 1) en 1345, ce château fut pris et incendié par le Cte de Northampton, lieutenant général du roi d'Angleterre en Bretagne ;
- 2) en 1387, le connétable de Clisson enleva au duc de Bretagne le château de Châteaulin, que ce dernier lui avait confisqué. Par sentence du roi Charles V en date du 20 juillet 1388, Clisson fut condamné à rendre cette place au duc. Cela fut sans effet ;
- 3) le duc Jean V reprit Châteaulin en 1408 ou 1409. Il le restitua à la maison de Penthièvre par acte du 8 août 1410 (Dom Morice, II, 839) ;
- 4) en mars ou avril 1420 le château fut repris par le duc sans grande résistance ;
- 5) le vicomte de Rohan, avec le concours des troupes françaises, s'empara de Châteaulin sur Trieux en décembre 1488, pour le compte du roi de France. La forteresse fut démolie ;

(1) A ne pas confondre avec celui de Châteaulin sur l'Aulne, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du Finistère.



Pour l'époque contemporaine, on peut encore rappeler que :

- 6) la première pierre de l'église Notre-Dame fut posée le 15 août 1895 et l'église bénie le 25 juillet 1897 ;
- 7) le 13 juin et le 1er juillet 1944, la Résistance a fait dérailler deux trains de marchandises sur la ligne de Guingamp à Paimpol ;
- 8) les 28 juillet et 4 août 1944, des combats eurent lieu à Plouéc entre le maquis F T P F de Plouisy et les Allemands ;
- 9) le 10 juin 1965, un incendie détruisit la toiture de la chapelle de la Belle-Eglise.

## Pontrieux

Cette ville possède un nom-adjectif ethnique employé dès 1856 (Jollivet, III, 225), qui est *pontrivien* ; en breton *pontreoad* ou *pontrevad*, pluriel *pontreviz* (F. Vallée, *Gr. dict. français-breton*, 1931).

A la ville de Pontrieux ont été attribués les armes de la seigneurie de Quemper-Guézennec et Pontrieux. Ces armes figurent dans l'*Armorial* de Guy le Borgne (1667) et ont été peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture. Elles se blasonnent ainsi : *de gueules à une croix engrêlée d'or*.

Pontrieux tire son origine d'un pont placé sur le Trieux, entre les paroisses de Quemper-Guézennec et Ploëzal. La ville et châellenie de *Pontrieu* est citée dès 1317 (Dom Morice, *Preuves*, I, 1271). La ville comprenait, sous l'Ancien Régime, deux "côtés" :

- 1) sur la rive droite, "du côté de Quemper-Guézennec", la chapelle Notre-Dame des Fontaines semble avoir dépendu d'abord de la paroisse Saint-Clet. En tout cas, elle était église paroissiale avec fonts baptismaux dès 1634 et, dès lors, succursale de Quemper-Guézennec, comme Saint-Clet. Le territoire de cette partie de la ville dépendait de la seigneurie de Quemper-Guézennec et formait "la cordée de la ville", qui fut délimitée par procès-verbaux des 29 juillet 1603 et 7 juillet 1677 (Arch. des C.-du-N., 1 E 2581) ;
- 2) sur la rive gauche, "du côté de Ploëzal", la chapelle Saint-Yves existait dès 1408 (*Lettres* de Jean V, n° 1048). Elle dépendait primitivement de la paroisse de Ploëzal et cette dépendance fut maintenue nominalement jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Mais, en fait, cette partie de la ville fut attachée dès 1634 à Notre-Dame des Fontaines, où se faisaient les baptêmes de toute la ville, tandis que les mariages et sépultures étaient célébrés à Saint-Yves. Cette partie de la ville relevait féodalement de la seigneurie de Châteaulin (voir la notice de Plouéc).

Dès le début du XVIIIe siècle, il existait un corps politique propre à la ville, qui ne fut cependant jamais ville de communauté. Ce corps politique reçut un règlement par arrêt du parlement de Bretagne en date du 6 juillet 1752. Les paroisses firent l'objet d'un règlement de la part de l'évêque de Tréguier le 22 mars 1756.

La première municipalité fut élue, pour l'ensemble de la ville, au début de 1790. A la même époque, *Pontrieux* fut désigné pour être chef-lieu de district (1790-an III) et chef-lieu de canton.

La commune s'est accrue à deux reprises de parties des communes voisines :

- 1) les villages de Hent-Glas, le Quai, Kergoulad, avec l'emplacement destiné à la gare de Pontrieux, le tout précédemment en Quemper-Guézennec (loi du 11 juin 1842) ;
- 2) une fraction de Ploëzal, en bordure du chemin de Pleudaniel (loi du 31 mars 1859).

Plusieurs maisons et autres édifices de la ville ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) la maison dite la Tour Eiffel (XVIIe s.), place Yves-Le-Trocquer, dont la façade a été inscrite le 24 mars 1926 ;
- 2) l'hôtel de Keruzec, maison à tour carrée (début XVIIIe s.), dont la façade et la toiture donnant sur la place Yves-le-Trocquer ont été inscrites le 3 février 1964 ;
- 3) une maison en granit, voisine de la précédente (an XII), dont la façade et la toiture donnant sur la même place ont été inscrites le même jour ;
- 4) la maison de Kerguézennec (XVIIe s.), venant à la suite des deux précédentes et inscrite aussi le 3 février 1964, en ce qui concerne les façade et toiture donnant sur la place ;
- 5) une maison de la rue Saint-Yves (1767) dont les façades et toitures ont été inscrites le 14 avril 1965 ;
- 6) la fontaine (XVIIIe s.), place Yves-le-Trocquer, inscrite le 6 février 1964 ;

D'autres ne sont pas protégés par la législation des monuments historiques :

- 7) le manoir du Guelzio (début XVIIIe s.) ;
- 8) plusieurs autres maisons de la rue Saint-Yves (XVIIe s.-XVIIIe s.) ;
- 9) d'autres maisons de la place Yves-le-Trocquer (XVIe-XIXe s.) ;
- 10) une maison, rue des Fontaines (XVIIe s.) ;
- 11) une maison, place de la Mairie (début XVIIIe s.) ;
- 12) le presbytère de Coz-Ilis (fin XVIIIe s.) (1) ;
- 13) la croix du cimetière (XVIIIe s.) ;
- 14) plusieurs bornes routières (XVIIIe s.), sur les CD 6 et 15 et la R N 78.

(1) Le nom de Coz-Ilis ("la vieille église") fait penser qu'il y eut un ce lieu une église paroissiale avant que le siège de la paroisse ne fût transféré à Notre-Dame des Fontaines.

Ont été inscrits comme sites :

- 1) la place de la Pompe et ses abords, inscrits le 10 février 1964 ;
- 2) la rive droite de l'estuaire du Trieux, inscrite le 25 février 1974.

La ville de Pontrieux a eu une histoire mouvementée. Au Moyen Age, son sort fut lié à celui du château de Châteaulin (en Plouéc) qui la défendait. Voici par ordre chronologique, les événements les plus marquants :

- 1) la ville fut prise et détruite par le Cte de Northampton pour le roi d'Angleterre et pour Jean de Montfort en 1345 ;
- 2) en décembre 1488, elle fut prise et pillée par les troupes françaises commandées par le Vte de Rohan. En 1489-1490, elle fut reprise par les Bretons et de nouveau par les Français puis par les Bretons et incendiée ;
- 3) le 19 août 1773, la ville fut inondée par une crue du Trieux ;
- 4) en avril 1777, un incendie détruisit la rue des Galeries ;
- 5) les 25 janvier et 20 juillet 1777, deux nouvelles crues inondèrent la ville ;
- 6) en septembre 1792, Pontrieux, ville d'opinion républicaine, fut attaquée par les habitants des paroisses voisines. Ce fut "le combat des bâtons" (*combat ar vaz*), qui dura deux heures. Les Pontriviens purent repousser les assaillants sans utiliser leur artillerie ;
- 7) une église fut construite au Chevoir en 1837 et bientôt désaffectée, par suite de dissentiments entre les habitants ;
- 8) la première pierre de la nouvelle église Notre-Dame fut posée le 29 juillet 1840 et cette église fut bénie le 30 octobre 1842 ;
- 9) le 26 ou le 27 juillet, le capitaine allemand commandant la place de Pontrieux fut enlevé comme otage par trois hommes de la Résistance ;
- 10) le 28 juillet 1944, le maquis attaqua la ville de Pontrieux, occupée par l'ennemi ;
- 11) "Pontrieux au XVIIIe siècle" est le sujet de la thèse soutenue à l'Ecole des chartes par M. Alain Castel le 13 mars 1975.

Pontrieux a connu quelques personnages notables :

- 1) Jacques Le Brigant, né à Pontrieux le 18 juillet 1720, mort à Tréguier le 13 pluviôse an XII (3 février 1804). Avocat au parlement de Bretagne et procureur fiscal de Pontrieux, il est surtout connu par ses relations avec la Tour d'Auvergne. Ses travaux linguistiques, entachés de "celtomanie", ne sont plus utilisés aujourd'hui. Il pensait en effet que toutes les langues tiraient leur origine de la langue celte ;
- 2) Claude Le Gorrec, né à Mantallot le 21 août 1768, secrétaire de l'Administration du district de Pontrieux (1790-an IV), secrétaire en chef de l'Administration du département (an IV-an VIII), secrétaire général de la préfecture (an IX-1815), représentant à la Chambre des Cent-Jours (1815), mort à Pontrieux le 18 mars 1841 ;

- 3) Claude-Jean-Marie Le Gorrec, né à Saint-Brieuc le 15 floréal an VIII (5 mai 1800), maire de Pontrieux (1837), conseiller général (1839); député (1839), mort à Pontrieux le 9 novembre 1868 ;
- 4) Yves Le Trocquer, né à Pontrieux le 4 octobre 1877, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, député des Côtes-du-Nord (1919-1930), sous-secrétaire d'Etat à la Liquidation des stocks (27 novembre 1919), ministre des Travaux Publics (20 janvier 1920-14 juin 1924), sénateur (20 octobre 1929), mort à Paris le 21 février 1938. Ministre des Travaux publics de sept gouvernements successifs, il prit une large part à la reconstitution des voies de communication des régions libérées et à l'organisation de la Ruhr occupée et des mines de la Sarre.

## Quemper-Guézennec

L'adjectif ethnique correspondant au nom de cette commune est *quemperrois* (J O, 5 mars 1930).

Le nom de Quemper, mot breton signifiant "confluent", marque la position de ce territoire, encastré dans l'angle formé par le Trieux et le Leff.

La famille de Quemper, citée près de la Roche-Derrien dès 1218 (Dom Morice, *Preuves*, I, 837) avait pour armes *de gueules à une croix enguêlée d'or* (Guy le Borgne, *Armorial*, 1667). Cette composition héraldique pourrait former les armes de la commune, mais seulement avec une brisure, car les armes plaines ont été déjà attribuées à la ville de Pontrieux dès 1885.

Il existait une châtellenie de *Quemper Gueheneuc et Pontreu* dès 1405 (*Lettres* de Jean V, n° 33, xiii). Quemper Gueheneuc est cité comme paroisse, au diocèse de Tréguier, dès 1426 (*Lettres* de Jean V, n° 1699).

Cette paroisse, devenue *Quemper-Guézennec*, avait pour succursales, à la fin de l'Ancien Régime, Saint-Clet et Notre-Dame des Fontaines (voir la notice de Pontrieux).

Une municipalité fut élue dans cette paroisse au début de 1790. Par la loi du 11 juin 1842, les villages de Hent-Glas, le Quai et Kergoualad, ainsi que l'emplacement de la future garde de Pontrieux, furent cédés à cette ville par Quemper-Guézennec.

Voici les plus anciens monuments de la commune :

- 1) l'église Saint-Pierre, possédant une partie ancienne : la base de la tour (XVe s.) avec un vitrail de la même époque ;
- 2) la chapelle Saint-Maudez, dont le fenestrage du chevet est du XIVe siècle ;

- 3) le manoir de Kermaudez (XVIIe s. et 1798) ;
- 4) le manoir de Pen-Lann (XVIIe s.) ;
- 5) les vestiges des manoirs de Kergoc et de Kerlouet (XVIIIe s.) ;
- 6) le presbytère (fin XVIIIe s.) ;
- 7) la croix de Kermilon (1610) ;
- 8) la maison de Talaeron (1791).

La rive droite de l'estuaire du Trieux, sur cette commune, a été inscrite comme site pittoresque le 25 février 1974.

Pour le château de Frinaudour (1), qui appartient au Moyen Age aux familles de Montfort-Gaël, puis de Kergorlay et de Laval, on connaît un inventaire détaillé du 11 mars 1400 (*Anc. évêchés*, VI, 235).

Voici quelques événements à retenir pour l'histoire de Quemper-Guézennec :

- 1) en juin 1202, l'abbé de Beauport céda Quemper-Guézennec à l'évêque de Tréguier (*Anc. évêchés*, IV, 52) ;
- 2) le 7 avril 1944, le pont de chemin de fer de Frinaudour fut détruit par les F T P de Plouéc ;
- 3) le maire de Quemper-Guézennec fut retenu prisonnier par les Allemands du 25 au 28 avril 1944.

Paul-Marie-Antoine Fleuriot de Langle, capitaine de vaisseau, qui périt en 1787 dans l'expédition de La Pérouse et dont il a été question dans la notice de Carnoët, était né au château de Kerlouët en Quemper-Guézennec le 1er août 1744.

## Runan

*Runangan* tire son origine d'une chapelle, auprès de laquelle des foires furent créées par lettres ducales des 2 juin 1414, 19 mai 1421 et 28 mars 1436 (*Lettres* de Jean V, n° 1171, 1495, 2218). La chapelle Notre-Dame de *Runaahan* est devenue église, "tref ou fillete" de la paroisse de Plouec, dès 1439 (n° 2371). La paroisse de *Runan* fut, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, une succursale de celle de Plouec.

Une municipalité y fut élue au début de 1790. Par arrêté préfectoral du 2 mars 1973, Runan fut réunie à Floëzal à compter du 1er avril 1973, pour former Floëzal-Runan, mais avec le statut de commune associée.

(1) On considère généralement que ce nom vient de *fri en dour* ("nez dans l'eau").

Les principaux monuments ayant un intérêt historique sur cette commune sont :

- 1) l'église Notre-Dame de Runan (première moitié du XVe siècle), classée monument historique le 19 décembre 1907. La chapelle du midi fut terminée en 1438, le clocher date de 1822. Le côté nord fut reconstruit en 1895. L'ossuaire porte la date de 1552 ;
- 2) le calvaire (fin XVe s.), classé le 4 décembre 1951 ;
- 3) la clôture du cimetière, inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 6 mars 1925 ;
- 4) le château de Lestrézec (fin XVIe s.-début XVIIe s.), appartenant à la famille Porée du Breil ;
- 5) le manoir de Kerigomar (XVIIe s.) ;
- 6) le manoir de Kerbellec (1816) ;
- 7) la maison de Kersavet (XVIIe s.) ;
- 8) la maison de Lech-Bars (1772) ;
- 9) la Croaz ar Scoll ("croix de l'école") (XVIIe s.), aujourd'hui à Floëzal.

Ont été inscrits parmi les sites :

- 1) le bourg de Runan, inscrit le 24 décembre 1943 ;
- 2) le château de Lestrézec, avec ses abords et la chapelle Saint-Vincent Ferrier (aujourd'hui détruite). Cet ensemble a été inscrit le 7 janvier 1944 ;
- 3) la place plantée d'arbres, inscrite le 14 janvier 1944.

## Saint-Clet

On utilise l'adjectif *saint-clétois* pour qualifier les gens et les choses de cette commune.

L'église du *treff de St-Clezef* est mentionnée dès 1508 (Arch. des C.-du-N., I E 1929). La paroisse de *Saint-Clette* était, sous l'Ancien Régime, une succursale de celle de Quemper-Guézennec. Le territoire de la paroisse Notre-Dame-des-Fontaines de Pontrieux semble avoir primitivement fait partie de Saint-Clette.

La paroisse a élu sa première municipalité, sous le nom de *Saint-Clet*, au début de 1790, puis le nom de la commune est devenu *Lein-Tré* ("haut Trieux" en breton) par arrêté du directoire du district de Pontrieux en date du 28 nivôse an II (17 janvier 1794). Cette appellation n'a pas été maintenue après l'an III. Le *s* final du nom de Saint-Clet se prononce.

Un seul monument a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 28 juin 1972 :

- 1) le manoir du Cloître (fin XVIe s.), dont l'inscription portée sur la tour et sur les façades et toitures du bâtiment principal ;

Mais il faut encore signaler :

- 2) la chapelle Notre-Dame de Clérim et Saint-Cado (1545) ;
- 3) le château de Clérim (début XVIIe s.) ;
- 4) le château de Kerglas (fin XVIe s.) ;
- 5) le manoir de Kerhalec (XVIe-XVIIe s.) ;
- 6) le manoir de Kerlast (XVIIe s.) ;
- 7) le manoir de Kernavanez Braz (XVIIIe s.), avec sa motte ;
- 8) le Moulin Neuf (1768-1784) ;
- 9) la fontaine Notre-Dame de Clérim (XVIIe s.) ;
- 10) la maison de Goas Caer (XVIIe s.) ;
- 11) la maison de Kerdibeuh (XVIIe s., 1808).

Le 22 mai 1868 fut bénie la première pierre de l'église Saint-Clet et, le 6 mars 1870, l'église elle-même.

Le 23 juin 1944, une voiture postale allemande fut interceptée à Saint-Clet par le maquis F T P F de Plouisy. Le courrier fut saisi et transmis à Londres.

Le poète et romancier François Ménez, professeur aux Ecoles normales de Rennes, est né à Saint-Clet le 9 août 1887 et mort à Rennes le 8 juin 1945.

## Saint-Gilles-les-Bois

Comme pour les autres localités du nom de *Saint-Gilles*, l'adjectif ethnique est *saint-gillois*.

*Saint-Gilles* était une trêve de la paroisse de Pommerit-le-Vicomte dès 1426 (Arch. de la Loire-Atl., B 2980). Dès 1451, c'était une paroisse succursale de Pommerit-le-Vicomte (*Lettres* de Nicolas V, n° 1077). Elle fut érigée en paroisse indépendante peu avant le 7 août 1715 (Arch. des C.-du-N., 1 G évêché de Tréguier, insinuations, vol. 9, fol. 4). Son nom devint *Saint-Gilles-le-Vicomte* dès 1731.

Au début de 1790, une municipalité y fut élue et la commune fut chef-lieu d'un canton de 1790 à l'an X.

Le nom de cette commune entrait dans la catégorie des "noms susceptibles de réforme comme rappelant la royauté et la féodalité", selon les termes du décret du 22 février 1793.

Afin d'en dissimuler l'aspect féodal, la municipalité l'écrivit *Saint-Gilles-le-Bescond* à partir d'octobre 1793, "bescond" voulant dire "vicomte" en breton. Mais le directeur du district de Pontrieux ne fut pas dupe et, par arrêté du 28 nivôse an II (17 janvier 1794), il attribua d'office à Saint-Gilles le nom de *Pri-Melen* (terre jaune). La municipalité goûta peu cette appellation et elle obtint du district que le nom devienne *Bellevue* par arrêté du 3 pluviôse an II (22 février 1794). Vers l'an IV, Bellevue est devenu *Saint-Gilles*, puis, dès le 5 floréal an VI (24 avril 1798), *Saint-Gilles-les-Bois*.

La liste officielle de l'arrêté des Consuls du 5 brumaire an X (27 octobre 1801) mentionnait *Gilles-les-Bois*, mais le nom de *Saint-Gilles-les-Bois* fut rétabli par l'arrêté rectificatif du 25 pluviôse an X (14 février 1802).

Par la loi du 29 avril 1833, l'enclave de Kerionou en Saint-Gilles-les-Bois a été réunie à Trévérec.

Deux monuments peuvent être signalés sur cette commune :

- 1) l'église Saint-Gilles (XIe-XVIIIe s.). Le chœur et une partie de la nef appartiennent à l'époque romane. Les deux premières travées sont du XIVe siècle, ainsi que la porte sud. L'édifice porte les dates de 1652 (charpente), 1680 (tour ouest) et 1755 (chapelle des fonts). Le clocher a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 6 mars 1925 ;
- 2) le manoir du Traumeur (1620), à Kernévez.

La commune a connu une existence mouvementée pendant la Révolution :

- 1) le 22 brumaire an II (12 novembre 1793), le château de la Villeneuve, appartenant à Toussaint-Etienne-Félix de Courson, fut pillé par les conscrits de Saint-Gilles-le-Bescond. Ceux-ci furent condamnés à 3000 livres de dommages et intérêts par le tribunal criminel du district de Saint-Brieuc le 24 ventôse an II (14 mars 1794) ;
- 2) en février 1800, les royalistes firent une incursion chez le curé constitutionnel et à la mairie.

Le château de la Villeneuve en Saint-Gilles-les-Bois a donné son nom au XVIIIe siècle à la famille de Courson de la Villeneuve qui a fourni cinq généraux : Toussaint-Félix-Louis-Marie (1805-1886), Armand-Marie-Louis-Achille (1812-1879), Arthur (1843-1923), Maurice (1879-1940) et Hervé, ainsi que deux historiens de la Bretagne : Aurélien (1808-1889) et Robert (1845-1923).





## CANTON DE ROSTRENEN

Ce canton a été formé lors de la première délimitation du département au début de 1790.

Ses limites ne semblent pas avoir été modifiées depuis la réduction des justices de paix en l'an X.

Depuis la suppression de Bonen en 1970, le canton de Rostrenen comprend six communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

061.	GLOMEL
087.	KERGRIST-MOELOU
220.	PLOUGUERNEVEL
229.	PLOUNEVEZ-QUINTIN
266.	ROSTRENEN
365.	TREMARGAT

## Glomel

Le nom-adjectif ethnique de cette commune est *glomelois* (J O, 17 février 1933).

*Glomael* est cité parmi les bénéficiaires du diocèse de Quimper en 1368. C'était une paroisse de ce diocèse dès cette époque ou en tout cas dès 1407 (*Lettres* de Jean V, n° 607). Cette paroisse, dont le nom s'écrivait aussi *Glomel* dès le XIVe siècle, avait pour succursales Saint-Michel (1) et Trégornan. La première municipalité y fut élue au début de 1790. La nouvelle commune englobait les trois paroisses dès 1791.

Par l'arrêté préfectoral du 4 mai 1970, une partie du territoire de Glomel a été réunie à celui de Rostrenen (voir la notice de cette ville).

Glomel possède un monument historique classé et cinq autres inscrits sur l'inventaire supplémentaire :

- 1) le menhir dit Parc-Menhir (E 346), haut de 9 mètres et généralement considéré comme le plus beau du département. Il a été inscrit le 12 février 1954 puis classé le 4 novembre 1975 ;
- 2) le menhir de Coat-Couraval (K 425), inscrit le 10 août 1970 ;
- 3) le tumulus de Goas-Auter (H 55), inscrit le 10 août 1970 ;
- 4) l'église Saint-Germain (fin XVe s.), dont le clocher a été inscrit le 22 décembre 1927 ;
- 5) le château de Coat-Couraval (XVe-XVIIe s.), inscrit le 31 janvier 1964 et appartenant au comte A. d'Orfeuill ;

De nombreux autres édifices peuvent aussi être signalés :

- 6) l'église Saint-Michel (fin du XVIe s.) ;
- 7) l'église Saint-Corentin de Trégornan (XVIe s.), portant les dates de 1619 et 1627, avec une piscine du XVe siècle ;
- 8) la chapelle Sainte-Christine (fin XVe-début XVIe s.) ;
- 9) la chapelle Saint-Conogan (fin XVe s.) avec clocher-mur (début XVIIIe s.) ;
- 10) le manoir de Saint-Péran (début XVIe s.) ;
- 11) le manoir de Glomel (fin XVIe s.) ;
- 12) le manoir de Botdenou (fin XVIIe s.) ;
- 13) le manoir de Ker-Saint-Eloi (fin XVIIIe s.) ;
- 14) le presbytère de Trégornan (1718-1766) et le calvaire (début XVIIe s.), ainsi que plusieurs maisons de ce bourg (1664, début XVIIIe s.) ;
- 15) le calvaire de Saint-Michel (XVIe s.) ;

(1) A ne pas confondre avec les autres succursales du même nom à Plélan et à Plouisy, ni avec la paroisse de Saint-Michel-en-Grève.

- 16) le calvaire de Kerbellec (une *Pietà* du XVIe s., réemployée) et la fontaine (XVIIIe s.) ;
- 17) la croix de Cleuzioudon (XVIe s.) et une maison de ce village (début XVIIIe s.) ;
- 18) une croix près de Kereven (XVIIe s.) ;
- 19) la croix de Botcannou (XVIIIe s.), des maisons (1661-1762) et un moulin (1692) du même village ;
- 20) le moulin de Kerjean (XVIIe s.) ;
- 21) la maison du Hillars (XVIe-XVIIe s.) ;
- 22) la maison de la Villeblanche (début XVIIe s.) ;
- 23) la maison de Kerblouze (1669) ;
- 24) les maisons de Restollebers (1684, 1690) ;
- 25) la maison de Kervidam (XVIIe s.) ;
- 26) la fontaine du Guioner en Trégornan (1840).

Glomel possède plusieurs sites pittoresques :

- 1) les Montagnes Noires ;
- 2) plusieurs étangs ;
- 3) les bords du canal de Nantes à Brest, avec la tranchée de Glomel et le barrage.

Plusieurs événements ont marqué l'histoire de cette commune :

- 1) peu avant le 19 juillet 1675, au manoir de Glomel, lors de la révolte du Papier Timbré, les vassaux du sieur de Kervillou-Jégou (père du futur évêque de Tréguier) firent signer à leur seigneur un contrat relatif aux rentes et corvées ;
- 2) en décembre 1799, les Chouans ont cantonné dans la commune ;
- 3) le camp de Glomel fonctionna à partir du 1er mai 1823. C'était un camp de condamnés aux travaux publics (soldats déserteurs), établi au "point de partage" de Glomel pour les travaux du canal de Nantes à Brest ;
- 4) le 19 janvier 1832, des condamnés victimes d'injustices et de vexation se révoltèrent ;
- 5) les condamnés quittèrent le camp de Glomel le 5 juin 1832, en raison de l'épidémie de choléra ;
- 6) dans la nuit du 14 au 15 février 1833, un ouragan détruisit en partie les baraquements du camp de Glomel. La chapelle s'effondra ;
- 7) le camp, inutilisé depuis 1832, fut définitivement supprimé le 30 juin 1834 ;
- 8) le 8 mars 1835, un incendie détruisit une partie de ce qui restait du camp de Glomel ;
- 9) Trégornan a été érigé en succursale par ordonnance du 13 décembre 1836 ;
- 10) Saint-Michel de Glomel a été érigé en succursale (détachée de Trégornan) par ordonnance du 15 février 1843 ;

- 11) au début de mai 1944, des F T P de Glomel ont attaqué un groupe de soldats allemands ;
- 12) le 22 mai 1944, à Kerod, le maire de Glomel a été tué chez lui par deux partisans ;
- 13) dans la nuit du 17 au 18 juillet 1944, quarante-huit containers ont été parachutés par deux avions alliés près de Roch-Ledan.

## Kergrist-Moëlou

*Rostreden et Moelou* formaient un bénéfice du diocèse de Quimper en 1368 (*Bull. de la comm. dioc.*, I, 1901, 42).

Le chef-lieu de la paroisse de *Moelou* était d'abord *Coz-Ilis* (1) (Saint-Lubin). Il fut transféré à *Kergrist* dès 1483. La chapelle Notre-Dame de Rostrenen, dans les limites de la paroisse de Moëlou (ou de Kergrist), fut érigée en église paroissiale et collégiale par bulle du 27 août 1483 (Ctesse du Laz, *La baronnie de Rostrenen*, p. 116). La chapelle Saint-Jacques fut, en même temps, annexée à la nouvelle paroisse de Rostrenen, qui, après avoir été la paroisse-mère, demeura une succursale de celle de *Kergrist-Moëlou* jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

La paroisse de Kergrist-Moëlou, qui appartenait au diocèse de Quimper, a élu sa première municipalité au début de 1790.

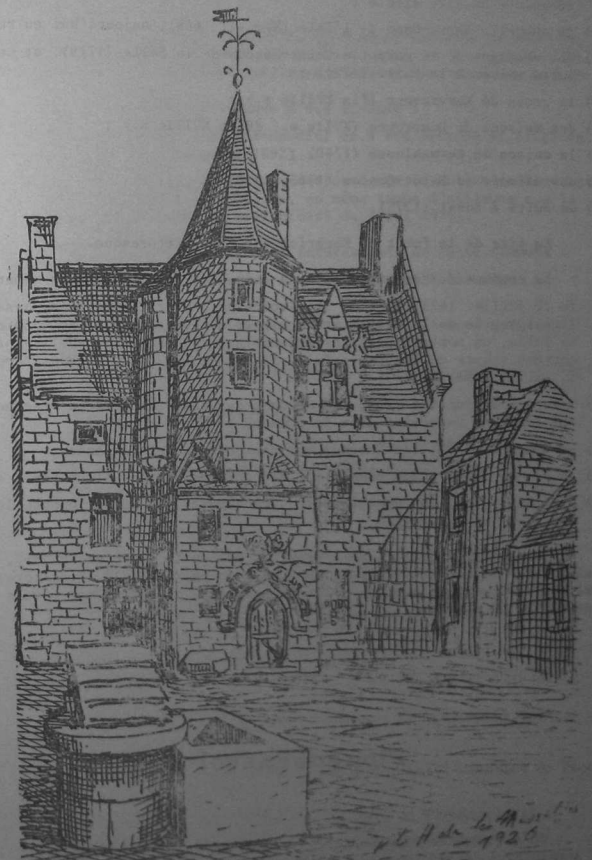
Depuis cette époque le territoire de la commune a cédé à celui de Rostrenen :

- 1) l'enclave de Kerbescont et une quasi-enclave voisine de Campostal (arrêté du 12 septembre 1823) ;
- 2) les villages énumérés dans la notice de Rostrenen (arrêté préfectoral du 4 mai 1970).

Sur cette commune on trouve deux monuments historiques classés et deux autres inscrits :

- 1) l'église Notre-Dame (1550-1554), classée le 16 février 1921, avec le calvaire (1578) ;
- 2) la clôture du cimetière, classée le 5 Juillet 1925 ;
- 3) la chapelle Saint-Lubin (anciennement Saint-Pierre) de Coz-Ilis datant du XVe siècle et de 1767 et inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 7 décembre 1925. Sa fontaine est de 1736 ;
- 4) une maison du bourg (1671), dont la façade et la toiture sur rue ont été inscrites le 11 juin 1964 ;

(1) Coz-Ilis signifie "la vieille église". Kergrist veut dire "le village du Christ".



Fornebelo en Plouazat - 1906

On peut encore signaler :

- 5) la chapelle Saint-Guillaume, datant du XVe siècle, avec un remplage réemployé du XIVe siècle ;
- 6) la chapelle Notre-Dame de l'Isle (XVe s., 1668), aujourd'hui en ruines ;
- 7) les vestiges de la chapelle Saint-Joseph de la Salle (1719), et une autre maison à la Salle (1721) ;
- 8) la croix de Kervrezour (fin XVIIIe s.) ;
- 9) des maisons de Lustruyen (XVIIe s., début XVIIIe s.) ;
- 10) la maison de Kermablouze (1740) ;
- 11) des maisons de Saint-Condan (1763, 1810) ;
- 12) un puits à Boval (1775).

Le site de la forêt de Kergrist est très pittoresque.

La commune de Kergrist-Moëlou a connu quelques événements mémorables :

- 1) le 20 juillet 1675, lors de la révolte du Papier Timbré, les vassaux de la seigneurie de la Salle firent signer à leur seigneur, au manoir de la Salle, un contrat notarié réglant les rentes et abolissant les corvées (texte du contrat : *Bull. de la Soc. archéol. du Finistère*, t. xxiii, 1896, p. 243) ;
- 2) à la fin de juillet 1799, les Chouans de Debar (le Paige d'Orsennes) ont fait une incursion dans la commune ;
- 3) en décembre 1799, les Chouans ont cantonné dans la commune ;
- 4) le 18 mai 1944, seize hommes ont été arrêtés par les Allemands ;
- 5) le 4 août 1944, aux Quatre Routes (Perchenic), un combat opposa les F F I et les Allemands.

Toussaint Le Garrec, né à Kergrist-Moëlou le 7 septembre 1862, huissier à Plouigneau (Finistère), puis juge de paix à Taulé (Finistère), a publié des poésies en breton, notamment *Moueziou an abardaënoz* ("voix du crépuscule"). Il est mort en 1939.

## Plouguernével

On qualifie de *plouguiste* (1) ce qui appartient à Plouguernével. Cela semble être le seul cas où la terminaison *iste*, qui vient de celle du breton *ista*, a été employée dans les Côtes-du-Nord (2).

*Floekargnevell* figure parmi les bénéfices du diocèse de Quimper en 1368 (*Bull. de la comm. dioc.* 1, 1901, 41). C'était une paroisse, sous le nom de *Floekernevell* dès 1441 (Arch. des C-du-N, 1 E 2723).

(1) Le *Journal officiel* (17 juin 1954) écrit, par erreur, *plouguiste*.  
(2) Par contre cette terminaison n'est pas rare dans les Côtes-du-Nord.

Sous l'Ancien Régime, cette paroisse, qui appartenait au diocèse de Quimper, possédait trois succursales : Bonen, Locmaria-Gaudin et Saint-Gilles-Gouarec.

La première municipalité de Plouguernével fut élue au début de 1790, englobant, semble-t-il, dans son ressort Bonen et Locmaria-Gaudin. En tout cas, ces deux dernières paroisses n'étaient pas communes en 1791.

Le territoire de la commune a été diminué :

- 1) lorsque Bonen (avec Locmaria-Gaudin) en a été détaché et érigé en commune (loi du 5 décembre 1892) ;
- 2) lorsque les villages énumérés ci-dessous dans la notice de Rostrenen ont été rattachés à cette ville, en même temps d'ailleurs que la commune de Bonen (arrêté préfectoral du 4 mai 1970).

Voici les monuments les plus intéressants de cette commune :

- 1) les nombreux menhirs que l'on trouve notamment à Kerallain et Kerauffret ;
- 2) les stèles existant à Saint-Jean et à Kerleau (époque gauloise). Celle de Kerleau est surmontée d'une croix ;
- 3) des restes de fortifications conservés à Coathual, Kerleau et Kerauffret (haut Moyen Age) ;
- 4) l'église Saint-Pierre (1715-1717) ;
- 5) la chapelle Saint-Thô (fin du XVIIe s.), en ruines ;
- 6) la chapelle de Kergrist-ar-Lan (fin XVIIe s.) ;
- 7) le manoir de Kerber (XVIIe s.) ;
- 8) le manoir de Kerdeven (XVIIe s.) ;
- 9) le manoir de Goaz-Louis (XVIIIe s.) ;
- 10) la maison de Restouel (XVIIe s.) ;
- 11) le pont de Pontcroix (XVIIIe s.) ;
- 12) le calvaire de la route de Plélauff (XVIIIe s.) ;
- 13) la croix de la route de Sainte-Tréphine (XVIIIe s.) ;
- 14) une croix existant entre Kerphilippe et le Bigodou (XVIIIe s.).

Les bords du canal de Nantes à Brest en Plouguernével forment un site pittoresque.

Voici les principaux événements qu'a retenus l'histoire de Plouguernével :

- 1) le 9 janvier 1669 a été fondé le séminaire de Plouguernével ;
- 2) l'église de Plouguernével s'est effondrée le 21 février 1713 ;
- 3) la nouvelle église a été bénie le 10 juin 1717 ;
- 4) par ordonnance du 31 juillet 1822, l'évêque de Saint-Brieuc a été autorisé à fonder une école ecclésiastique (petit séminaire) à Plouguernével ;
- 5) par décret du 12 octobre 1907, les biens du petit séminaire furent attribués à l'hospice de Rostrenen ;



- 6) le 1er février 1927, l'hospice de Rostrenen a vendu au département des Côtes-du-Nord les bâtiments de l'ancien séminaire de Plouguernevel. Une école d'agriculture y fut établie, puis un hospice départemental par décret du 30 novembre 1932, rapporté par décret du 23 décembre 1934 ;
- 7) le 26 novembre 1934, les bâtiments du séminaire ont été cédés à la société l'Abri-Foyer pour y installer un asile d'aliénés ;
- 8) le 18 mai 1944, cinq hommes ont été arrêtés par les Allemands dans la commune ;
- 9) le 20 juin 1944, un combat a eu lieu à la sortie du bourg sur la route de Rostrenen ;
- 10) le 24 juin 1944, les Allemands ont pillé et incendié deux fermes à Coathual et à la Motte ;
- 11) le 9 juillet 1944, plusieurs personnes ont été arrêtées par des Allemands et des miliciens ;
- 12) le 9 décembre 1944, il y eut à Plouguernevel un attentat à l'explosif, dont les auteurs entendaient réclamer une répression plus sévère de la collaboration avec l'occupant.

## Plounévez-Quintin

L'adjectif attaché au nom de cette commune est *plounévésien* (J O, 23 juillet 1954) (1). Le z final de Plounévez ne se prononce pas.

*Plebs nova in Quintin* (le nouveau peuple au pays de Quintin) est citée en 1368 comme bénéfice du diocèse de Quimper (*Bull. de la Comm. dioc.*, I 1901, 41). *Ploenez Quintin* est cité comme paroisse dès 1407 (*Lettres de Jean V*, n° 740). La paroisse de *Plonevez-Quintin* appartenait sous l'Ancien Régime au diocèse de Quimper et avait pour succursale Trémargat.

La paroisse-mère et sa succursale semblent avoir élu une municipalité unique sous le nom de *Plounévez-Quintin* au début de 1790. Trémargat, qui, en tout cas, n'était plus commune dès 1791, a été séparé de Plounévez-Quintin et érigé en commune distincte par la loi du 8 août 1851.

Trois édifices religieux sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) l'église Saint-Pierre, dont les façades et toitures du choeur et des bras du transept (début XVIe s.) ont été inscrites le 10 février 1964. La nef, la chapelle Sainte-Anne et le clocher sont de 1783-1786. Le bas-côté nord date de 1861 ;
- 2) la chapelle Notre-Dame de Kerhir (fin XVIe s.) inscrite, avec son placître, le 5 octobre 1964. La tour et le pignon ouest sont de 1729. Le cadran solaire est daté de 1723 ;

- 3) la chapelle Saint-Columban (fin XVe-début XVIe s.), inscrite, ainsi que son calvaire (même époque), le 7 octobre 1964 ;

On peut y ajouter :

- 4) le menhir et le tumulus de Trovan ;
- 5) les retranchements de Saint-Roch, attribués au Moyen Age ;
- 6) la chapelle Saint-Roch (fin XVIIe s.) ;
- 7) le manoir de Penquer-Camar (XVIIe s.-1718) ;
- 8) le manoir de Kerborgne (XVIIIe s.) ;
- 9) la maison de Kerpalmier (1656, 1730) ;
- 10) une maison au bourg (1671, 1713) ;
- 11) la maison de Kergontrary (XVIIe s.) ;
- 12) la maison de Selventer (1702, 1807) ;
- 13) la maison de la Noe-Sèche (1787) ;
- 14) le moulin de Kerbrezot (1747, 1779).

La chronologie de Plounévez-Quintin a retenu ces événements :

- 1) l'église Saint-Pierre a été bénie le 2 juillet 1786 ;
- 2) le 9 juillet 1944, au cours d'une rafle, plusieurs personnes ont été arrêtées dans la commune par des Allemands et des Miliciens.

## Rostrenen

En breton, la dernière syllabe de ce nom est muette. Il se prononce donc comme *Rostren*. Cela explique que l'adjectif ethnique, après avoir été *rostrenenois* (J O, 25 février 1903), soit devenu *rostrenois* (J O, 10 décembre 1908), en breton *rostrenad*, au pluriel *rostreniz* (F. Vallée, *gr. dioc. français-breton*, 1931, P. 665).

En français, la terminaison *en* se prononce comme *in* (e nasalisé). L'n final ne s'entend pas. C'est le cas pour Rostrenen et Bonen.

Les armes de la ville étaient dès 1856 *d'hermines à trois fasces de gueules* (Jollivet, *Les Côtes-du-Nord*, III, 262). Elles avaient été peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de la préfecture, aujourd'hui détruite. Ces armes ont été empruntées à l'ancienne baronnie de Rostrenen et figuraient déjà sur le sceau de Pierre de Rostrenen en 1279 (Dom Lobineau, n° xciv). En 1843, elles ont été figurées dans une des salles des croisades du Musée de Versailles, comme étant celles de Geoffroy de Rostrenen, croisé en 1270 (Dom Morice, *Hist. de Bretagne*, I, p. 195).

La ville de Rostrenen fut construite, autour du château de ce nom, sur la paroisse de Moëlou (voir la notice de Kergrist-Moëlou). Par bulle du 27 août 1483, le pape Sixte IV érigea en église paroissiale et collégiale la chapelle Notre-Dame de Rostrenen, en lui subordonnant la chapelle Saint-Jacques et l'église de Kergrist. En même temps, il y fondait un doyenné (Ctesse du Laz, *la baronnie de Rostrenen*, 116-133).

Cependant, à la fin de l'Ancien Régime, dès 1671, Kergrist-Moëlou était la paroisse-mère et Rostrenen en était une succursale.

Le 11 février 1790, Rostrenen élit sa première municipalité. Il devint en même temps chef-lieu de canton et, jusqu'en l'an III, chef-lieu de district.

Au point de vue judiciaire, il y eut à Rostrenen un tribunal de district (1790-an III) puis un tribunal correctionnel (an IV-an VIII).

Le territoire communal a été augmenté deux fois :

- 1) aux dépens du territoire de Kergrist-Moëlou, qui a cédé l'enclave de Kerbescont et une quasi-enclave près de Campostal (arrêté du 12 septembre 1823) ;
- 2) par l'arrêté préfectoral du 4 mai 1970. Cet arrêté a formé un "grand Rostrenen" en réunissant à la commune chef-lieu de canton :
  - a) la commune de Bonen en totalité, y compris Locmaria-Gaudin (1) ;
  - b) une partie de Glomel, soit les villages de Roch-Quelvez, le Goasquich, Kerguillou, Kersaulou, Keriou, le Magourou, Poulizac, Post-al-Lan, Porspin, Trohaor, Mezouët, Pont-Auffret et le bois de Kerbescont ;
  - c) une partie de Kergrist-Moëlou, soit les villages de Lanvern, Coatrinque, Quenroper, Ker-François, Goarem-Rous, Ty-Jouan, Toul-Huit, la rue Marcel-Tanguy, la route de Plounévez-Quintin, la Barrière du Couar, Pempoul-Even, le Couar, le pont de Kerviguen, le Faouédic, la Croix-Haute, Croix-Julou, Bonne-Nouvelle, le Bois-Pin, Coat-Pin, Taberne, Lanhellen et Lan-Vian ;
  - d) une partie de Plouguernevel, soit les quartiers de Croix-Julou et de Bellevue et les villages de Coadernault et du Faouédic.

Quatre édifices de cette commune sont protégés par la législation des monuments historiques :

- 1) l'église collégiale Notre-Dame du Roncier. Elle date de plusieurs époques : XIVe siècle (transept et partie basse du porche sud), XVe siècle (partie haute du porche sud, restaurée en 1749), début du XVIIe siècle (partie basse de la tour datée de 1604), fin du XVIIe siècle (haut de la tour), 1677-1678 (pignons du transept), XVIIIe siècle (façade ouest de la tour, 1776), XIXe siècle (nef et chapelle nord, 1888). Le porche a été classé monument historique le 22 octobre 1913 ;
- 2) la chapelle Saint-Jacques (fin XVe s.), classée le 15 mars 1909 ;
- 3) la fontaine Notre-Dame du Roncier (1695), classée aussi le 15 mars 1909 ;

(1) Bonen et Locmaria-Gaudin étaient deux anciennes paroisses, succursales de Plouguernevel. Ces deux paroisses avaient formé en 1892 la commune de Bonen (voir ci-dessus la notice de Plouguernevel).

- 4) la chapelle de Locmaria-Gaudin (fin XVe s.), ancienne église paroissiale, avec des fenestragés réemployés du XIVe siècle. La chapelle sud est du début du XVIe s. Elle a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 16 juin 1964. L'inscription ne s'étend pas à la partie haute du clocher ;

Il faut encore signaler :

- 5) la motte et le camp de Kerbescont, ainsi que des restes de fortifications au Faouédic ;
- 6) l'église Saint-Claude de Bonen. L'aile sud est du début du XVIe s., le reste de 1671 ;
- 7) le manoir de Campostal (fin XVIe-XVIIe s.). Ce manoir, très modernisé aujourd'hui, a appartenu au XVIIIe siècle à la famille du Quellenec, dont faisait partie la grand-mère de Théophile-Malo de la Tour d'Auvergne Corret, le "premier grenadier des armées de la République" ;
- 8) le manoir de Kerbescont (XVIe s.) ;
- 9) le manoir de Keringant (XVIe-début XVIIe s.) ;
- 10) le manoir de Coadernault (XVIe-XVIIe s.) ;
- 11) le manoir du Couar (1598-1610) ;
- 12) le manoir de Kerjégu (1654) et le moulin du même nom (1839) ;
- 13) le presbytère de Bonne-Nouvelle (XVIIIe s.) ;
- 14) la maison du Botcoat (XVIe-XVIIe s.) ;
- 15) la maison de Locmaria (1663) ;
- 16) la maison de Menguen (1665) ;
- 17) une maison du bourg (1680) ;
- 18) la maison de Restouach (XVIIe s.) ;
- 19) la croix de Mézouët (XVIIe s.).

Voici les principaux événements de l'histoire de Rostrenen :

- 1) par lettres de décembre 1493, le sire du Pont et de Rostrenen a été nommé baron par le Roi. D'où le titre de baronnie pour la terre de Rostrenen ;
- 2) en 1592, le château de Rostrenen a été pris par les Royaux puis repris le 29 mai 1593 par don Juan d'Aguiar pour le duc de Mercœur et détruit ;
- 3) le 14 février 1800, la ville a été prise par les Chouans, commandés par Even. Les archives du district ont été détruites ;
- 4) Bonen a été érigé en succursale par ordonnance du 23 juin 1842 ;
- 5) en 1877, la flèche de Locmaria-Gaudin (datant de 1720) s'est écroulée ;
- 6) le 2 juillet 1900, eut lieu la cérémonie du couronnement de Notre-Dame de Rostrenen ;

- 7) par décret du 24 février 1901, fut fondé l'hospice de Rostrenen sous le nom d'hospice Bouché. Ses bâtiments provenaient en effet du legs de Mme Théophile Le Nouvel née Eléonore Bouché (soeur de l'évêque), ayant testé le 1er juillet 1892 et étant décédée à Rostrenen le 25 janvier 1898 ;
- 8) en janvier 1910 fut fondée l'institution Notre-Dame de Rostrenen à Campostal. Le 14 juin eut lieu la bénédiction de la chapelle ;
- 9) au début de juillet 1942, un réseau d'évasion d'aviateurs alliés fut créé au manoir de Kerjégu chez M. Quoniam de Schompré ;
- 10) le 11 juillet 1943, quatre hommes furent arrêtés par les Allemands, comme otages. Deux d'entre eux furent pendus dans le bourg ;
- 11) le 27 mars 1944, six hommes furent arrêtés par les Allemands, pour "refus de travail" ;
- 12) le 13 juillet 1944, à la Pie, des éléments du 11e bataillon F F I attaquèrent avec succès un convoi allemand ;
- 13) le 9 décembre 1944, un attentat à l'explosif traduisit le mécontentement de ceux qui jugeaient insuffisante la répression de la collaboration ;
- 14) en 1951 fut rasé le château de Rostrenen, qui datait du XVIIIe siècle.

Rostrenen a connu plusieurs personnages notables :

- 1) le P. Grégoire de Rostrenen, père capucin, dont on ignore la date de naissance et le nom de famille, a prêché en breton et a composé un *Dictionnaire français breton* (1732) et une *grammaire bretonne* (1738) ;
- 2) Olivier Perrin, né à Rostrenen le 2 septembre 1761, fils d'un notaire et procureur de la baronnie, mort à Quimper le 14 décembre 1822, dessinateur et peintre, auteur de *la Galerie Bretonne* (coll. de dessins publiée à partir de 1808) et du *Martyre de saint Etienne* (église Saint-Etienne du Mont) ;
- 3) Eugène-Ange-Marie Bouché, né à Rostrenen le 7 septembre 1828, prêtre en 1855, aumônier supérieur de la Marine en 1874, évêque de Saint-Brieuc (sacré le 30 novembre 1882), mort à Tréguier le 4 juin 1888. Dans ses armes épiscopales, il plaça l'image de Notre-Dame de Rostrenen sur les armes de la ville ;
- 4) Dom Louis (Maurice-Yves Kervingant), né à Plouigneau (Finistère), abbé de Notre-Dame de Briquebec, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Coutance, de 1929 à 1933, a habité Rostrenen dès sa jeunesse et jusqu'à sa mort en 1933 ;

Dans la liste des barons de Rostrenen figurent aussi quelques personnalités hors du commun :

- 5) Charles du Quellenec, vicomte du Faou, seigneur de Soubise, devenu baron du Pont et de Rostrenen à la mort de son père en 1553, fut un des grands capitaines de l'armée huguenote. Il souleva le Périgord en 1568 ; remplaçant La Noue Bras de Fer en 1570 comme commandant en chef, il s'empara de Saintes et de Fontenay-le-Comte. Il fut le seul breton tué à la Saint-Barthélémy le 14 août 1572 ;
- 6) Toussaint de Beaumanoir, vicomte du Besso, neveu et héritier du précédent, baptisé à Jugon le 1er novembre 1554, appartenait au contraire au parti royal. Il fut chevalier de l'ordre du Roi, maréchal de ses camps et armées en Bretagne, où il commanda l'infanterie. Blessé devant Ancenis, il mourut à Rennes des suites de ses blessures le 17 mars 1590.

- 7) la duchesse d'Elbeuf (1), Innocente-Catherine de Rougé, née le 28 décembre 1707, hérita Rostrenen de sa mère (Florimonde de Lantivy) le 13 mai 1748. Elle vendit la baronnie le 28 août 1777 au duc de Montbazou, en exerça le retrait féodal le 3 avril 1783, la revendit le 28 avril 1785 à Claude-François Gicquel, comte du Nédo. Elle mourut à Paris le 17 février 1794. Connue pour sa bonté et très aimée de ses vassaux de Rostrenen, elle laissa une succession collatérale importante, dans laquelle de nombreuses familles bretonnes furent intéressées ;
- 8) Jules-Hercule de Rohan, prince de Guéméné, duc de Montbazou, pair de France, né le 25 mars 1726, baron de Rostrenen de 1777 à 1783, mourut en émigration en Allemagne vers 1800. La catastrophe financière subie par son fils l'obligea à rétrocéder la baronnie à la duchesse d'Elbeuf.

## Trémargat

Les hommes et les choses de cette commune sont appelés *trémargatois*.

Paroisse sous l'Ancien Régime, Trémargat était alors une succursale de la paroisse de Plounévez-Quintin.

Cette paroisse succursale ne semble pas avoir élu de municipalité au début de 1790 car, dès 1791, elle était réunie à la commune de Plounévez-Moëdec. Son territoire en a été détaché pour former une nouvelle commune par la loi du 8 août 1851. Dans le nom de cette commune, le *t* final se prononce.

Plusieurs monuments historiques ont été classés ou inscrits :

- 1) les menhirs de Prat-Rous-Cerch (A 598) et de Prat-Tuntauren (A 942), à Lampoul-Huellan, classés le 18 janvier 1968 ;
- 2) le menhir de Parc-Minhir (B 317), inscrit le 8 février 1967 ;
- 3) l'église Notre-Dame (XVIIe s.), dont la façade sud a été inscrite, avec la clôture du cimetière et deux croix placées sur cette clôture, le 22 décembre 1927 ;
- 4) le manoir de Lampoul-Izellan ou le Bas-Ampoul (XVIIe s.), inscrit le 5 octobre 1964. Ce manoir fut habité par la famille Corret de Kerbauffret dès 1670 et jusqu'en 1724 au moins ;

D'autres constructions ne sont pas protégées par la législation des monuments historiques :

- 5) les restes d'un grand camp fortifié, occupé du Néolithique à l'Age du Fer, au dessus des gorges de Toul-Goulic ;
- 6) le manoir de Lampoul-Huellan, où il reste des vestiges du XVIIIe siècle.

(1) Le duc d'Elbeuf était Emmanuel-Maurice de Lorraine, pair de France, mort le 14 août 1763.

La perté du Blavet et le chaos de rochers de Toul-Goulic forment un site pittoresque. Un étang a été créé à Milin Névez.

Trémargat a été érigé en succursale par ordonnance du 29 juin 1841. La paroisse a été réduite à l'état d'annexe "pour une durée indéterminée" le 3 mars 1936.

Théophile-Malo de la Tour d'Auvergne Corret naquit à Carhaix (Finistère) le 23 décembre 1743 dans une famille qui habitait Trémargat dès 1668 et qui y possédait le manoir du Bas Ampoul. Il fut autorisé par le duc de Bouillon à porter le nom de la Tour d'Auvergne par lettre missive du 23 octobre 1779 et lettres patentes du 20 mai 1780. Mousquetaire du Roi et sous-lieutenant (1767), puis lieutenant (1771), il se distingua au siège de Mahon (1782), fut nommé capitaine (1784), fit campagne en Espagne (1792), fut admis à la retraite (1794), reprit du service (1799) et fut tué au combat d'Oberhausen le 28 juin 1800. Un sabre d'honneur lui avait été attribué (1800) avec le titre de premier grenadier des armées de la République. Ses travaux linguistiques (*Origines gauloises*, 3<sup>e</sup> éd., 1801) sont aujourd'hui dépassés. Il fut inhumé au Panthéon le 4 août 1889.

Le sol de la commune fournit du granit bleu, extrait de nombreuses carrières.



## CANTON DE SAINT-NICOLAS-DU-PELEM

Le canton de Bothoa a été créé en 1790. Maintenu en l'an X avec des limites différentes, il a changé de nom en 1836, étant devenu alors le canton de Saint-Nicolas-du-Pélem.

Il y a eu deux modifications dans les limites du canton :

- 1) cession par le canton de Callac de la section du Loch, passée de la commune de Maël-Pestivien à celle de Peumerit-Quintin (ordonnance du 28 octobre 1832) ;
- 2) cession par le canton de Bourbriac des deux enclaves de Kergrist-an-Lan, passées de la commune de Magoar à celle de Kerpert (loi du 4 juin 1842).

Ce canton contient, depuis l'an X, huit communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

029.	CANIHUEL
092.	KERPert
115.	LANRIVAIN
169.	PEUMERIT-QUINTIN
284.	SAINT-CONNAN
294.	SAINT-GILLES-PLIGEAUX
321.	SAINT-NICOLAS-DU-PELEM
331.	SAINTE-TREPHINE



## Canihuel

*Quenech-Uhel* était, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, une trêve de la paroisse de Bothoa (Arch. des C-du-N, I E 1534). Le nom devint ensuite *Quénihuel* (dès 1669), puis *Canihuel* (dès 1680). Cette trêve était aussi une paroisse succursale de la même paroisse de Bothoa dès le XVII<sup>e</sup> siècle. La première municipalité y fut élue au début de 1790.

Canihuel possède quatre monuments historiques inscrits sur l'inventaire supplémentaire :

- 1) le menhir de Bodquelen (ZI 18), inscrit les 5 février et 22 juillet 1969 ;
- 2) le menhir de Gorestou (ZI 3), inscrit aux mêmes dates ;
- 3) l'église Notre-Dame (fin XIV<sup>e</sup> s., 1474, 1598-1599, 1839), inscrite avec l'enceinte du cimetière le 22 février 1926. Le jubé est de 1474 (1) ;
- 4) la chapelle de la Sainte-Trinité ou de Saint-Drumé (fin XV<sup>e</sup> s.), inscrite le 29 mars 1972 et aujourd'hui en ruines ;

Il faut y ajouter comme édifices intéressants :

- 5) le tumulus, aujourd'hui aplani, situé près de Montohan ;
- 6) le château du Bois-Berthelot (en partie reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle), propriété de la Ctesse P. de Montrichard, née Seré du Boisberthelot ;
- 7) les restes du château du Pellinec, motte féodale et donjon ;
- 8) le manoir de la Ville-Blanche (début XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 9) le manoir de Kerlan (fin XVII<sup>e</sup> s.) et des maisons du même village (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 10) le manoir de Kersolio (fin XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> s.) ;
- 11) la maison de Canach-Cudon-Bras (fin XVII<sup>e</sup> s.-1831) ;
- 12) les maisons de Coat-Morvan (fin XVII<sup>e</sup> s.), avec une date de 1694 ;
- 13) les maisons de Goaz-ar-Vraz (XVII<sup>e</sup> s.-XVIII<sup>e</sup> s.) ;
- 14) les maisons du Bas-Limasouen (XVII<sup>e</sup> s.), avec une date de 1630 ;
- 15) la croix du chemin de Run-ar-Bley (1781).

La commune possède des sites pittoresques :

- 1) les sommets des Monts d'Arrée ;
- 2) la vallée du Sulon et l'étang de Canihuel.

Canihuel n'a pas été épargné par la guerre :

- 1) en 1595, l'église a été brûlée par l'armée du maréchal d'Aumont (inscription dans l'église) ;
- 2) le maquis de Canihuel s'est formé en juin 1944. A la fin de ce mois, l'état major F F I s'est installé dans la ferme de Coat-Cariou ;

- 3) le 9 juillet 1944, les Allemands surprisent l'état major F F I de Coat-Cariou, qui parvint à s'échapper et à rejoindre le maquis de la cime de Kerchouan ;
- 4) le 11 juillet 1944, la maison de Coat-Cariou a été incendiée et un homme a été tué par les Allemands, peu avant la rafle de Saint-Nicolas-du-Pélem.

Paul-Alexandre comte de Bois-Berthelot naquit à Canihuel le 23 février 1741. Lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, il quitta la marine en 1776, émigra en 1792, rentra dans les Côtes-du-Nord le 11 mai 1795 pour préparer l'expédition de Quiberon. Nommé maréchal de camp et chef d'une division royaliste, il prit la ville d'Auray et y fut blessé puis rejoignit la flotte anglaise. Rentré en France sous le Consulat, il mourut à Saint-Brieuc le 1<sup>er</sup> août 1812.

## Kerpert

Le nom de cette paroisse s'est écrit d'abord *Kerpeare* dès 1571 (Arch. des C-du-N, I E 2763), puis *Kerperre* dès 1669. On écrit aussi *Kerperre-Pligeau* (fin du XVII<sup>e</sup> siècle). Les graphies *Kerpen*, *Kerpere*, *Kerpert* apparaissent au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le nom correspond, en breton, au français "la Ville Pierre".

Kerpert était une trêve ou succursale de Saint-Gilles-Pligeaux et a été élu sa première municipalité au début de 1790.

Par la loi du 4 juin 1842, Kerpert s'est agrandi de deux enclaves de Magoar :

- 1) Kergrist-al-Lan, avec la chapelle de ce nom ;
- 2) une autre enclave au voisinage de la précédente.

La commune possède deux édifices protégés par la législation des monuments historiques :

- 1) l'église Saint-Pierre (fin XVI<sup>e</sup> s.), classée, avec son ossuaire, le 16 février 1921. Le porche sud est de 1702 et le clocher, de 1705 ;
- 2) les vestiges de l'abbaye de Coatmalouen (milieu XVIII<sup>e</sup> s.) inscrite le 28 avril 1964. Le logis des hôtes avait été construit en 1669 et l'église, en 1746-1754 ;

Il convient de mentionner également :

- 3) le dolmen de Keranquéré. Un menhir voisin de ce dolmen a été transplanté à l'Étang-Neuf ;

(1) L'auteur du jubé, Olivier le Loergan, du Merzer, aurait été anobli par le duc.

- 4) la chapelle de Kergrist-al-Lan (XVIe-XVIIIe s.), avec sa croix armoriée (XVIe s.) ;
- 5) la croix de Guerniou (XVIIIe s.) ;
- 6) la croix de Kerlabourat (1755) ;
- 7) la croix de Keranqueré (XVIIIe s.) ;
- 8) la croix du bourg (1754) ;
- 9) la fontaine (1681) ;
- 10) le manoir de Kerhelvez (XVIIe s.) et la croix de ce village (XVIIIe s.) ;
- 11) la maison de Gars-ar-Cloarec (début XVIIe s.) ;
- 12) la maison de Saint-Urnan (XVIIe s.) ;
- 13) la maison de Pors-ar-Gall (1716).

Les bois de Malouen et les ruines de l'abbaye de Coatmalouen forment un site pittoresque.

Quelques événements ont marqué l'histoire de cette commune :

- 1) le 27 juin 1142, Alain le Noir, comte de Richemont, fonda l'abbaye de Coatmalouen, fille de l'abbaye de Bégard ;
- 2) en novembre 1719, le marquis de Pontcallec trouva un refuge à l'abbaye de Coatmalouen, avant d'être arrêté le 28 décembre à Lignol (Morbihan) ;
- 3) le 27 juillet 1944 eut lieu un combat entre les Allemands et les maquisards de Coatmalouen.

## Lanrivain

Le nom-adjectif ethnique est *Lanrivainais* (J O, 24 septembre 1948).

*Lanrivain* était, dès 1498, une trêve de la paroisse de Bothoa (Arch. des C-du-N, J E 2185, fol. 12 v°). Cette trêve était aussi, à la fin de l'Ancien Régime, une paroisse succursale de Bothoa et son nom s'est écrit *Lanrivain* dès 1736. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Il existe sur le territoire de Lanrivain quatre monuments historiques classés :

- 1) l'église Saint-Grégoire (1849-1850), dans laquelle a été réemployé un porche du XVIe siècle classé le 7 février 1931. La porte ouest est de la fin du XVe siècle ;
- 2) le calvaire (1548) et l'ossuaire (fin XVe s.) classés le 5 août 1907 ;

- 3) la chapelle Saint-Antoine (fin XVe-début XVIe s., 1709), classée le 18 avril 1832 ;
- 4) la chapelle de Lannégan (fin XVe s.), classée le 18 août 1955 ;

Deux autres édifices ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 5) la croix (1708) dite Croaz-Nevez (la croix neuve), située sur la route de Trémargat, inscrite le 22 décembre 1927 ;
- 6) le manoir de Gollodic (XVIe s.-XVIIe s.), inscrit, en ce qui concerne les façades et toitures, le 6 avril 1972 ;

On peut encore signaler :

- 7) les deux menhirs de Leur-Min ;
- 8) celui de Kerbalanou ;
- 9) la chapelle Notre-Dame du Gueodet ou du Guiaudet (1695-1712). Elle possède un carillon de seize cloches, installé en 1925, électrifié et remis en service en 1963 ;
- 10) la croix de la Trinité à Crech-Morvan (1789) ;
- 11) la fontaine de Bodinel (1740) ;
- 12) la fontaine du Guiaudet (fin XVIIe s.) ;
- 13) le manoir de Kerphilippe (fin XVIe s.-XVIIe s.) et la croix du même village (1753) ;
- 14) le manoir du Grand-Launay (début XVIIIe s.) ;
- 15) la maison de Burlaouen (1610-1855) ;
- 16) la maison de Kerlohou (début XVIIe s.) ;
- 17) la maison de Guerlosquet (1734) ;
- 18) la maison de Guerroquart (1648) ;
- 19) la maison de Kergoliou (1763) et la croix de ce village (1736) ;
- 20) la maison du Pouligou (1690) ;
- 21) la maison du Rest (fin XVIe s.-XVIIe s.) ;
- 22) une maison du bourg (1726) ;
- 23) la maison (XVIIe s.), la fontaine (XVIIe s.) et les croix (XVIIIe s.) de Saint-Antoine.

Les sites pittoresques de Lanrivain sont :

- 1) la perte du Blavet et le chaos de rochers de Toulgoulic, sur la limite de Trémargat ;
- 2) les blocs erratiques.

Quelques événements pacifiques ou guerriers sont retenus par l'histoire de Lanrivain :

- 1) en 1692, la statue de Notre-Dame du Gueodet a été retrouvée par Yves Alain dit Claude. Cet événement a suscité la reconstruction de la chapelle ;
- 2) le 2 juillet 1849 a été posée la première pierre de la nouvelle église, qui fut bénie le 2 juillet 1850 ;
- 3) dès juin 1944, il existait une section du maquis de Saint-Nicolas-du-Pélem à Lanrivain. Elle était répartie à Pont-Caffin et à Lann-ar-Choajou ;
- 4) le 6 août 1944, cette section fut appelée en renfort pour protéger le bourg de Kerien. Dans cette dernière commune, la sous-section de Lann-ar-Choajou participa, avec des parachutistes, à un combat contre un convoi de 200 Allemands, qui décrocha pendant la nuit ;
- 5) le 3 mai 1964 fut inauguré le carillon électrique de la chapelle du Guiaudet ;
- 6) le 6 juin 1976 a eu lieu l'inauguration des travaux de restauration de la chapelle de Lannégan.

La Tour d'Auvergne-Corret (1743-1800), "premier grenadier de France", appartenait à la famille Corret de Kerbauffret, qui tirait son nom du lieu de Kerbauffret en Lanrivain (voir ci-dessus la notice de Trémargat). Dans cette famille la qualification de sieur de Kerbauffret a été portée dès 1675 et jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

## Peumerit-Quintin

Cette ancienne paroisse du diocèse de Quimper n'apparaît pas sur les listes de bénéfices antérieures au XVIIIe siècle. On peut seulement assurer qu'elle était paroisse dès 1675. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par l'ordonnance du 28 octobre 1832, Peumerit-Quintin a été augmenté de la section du Loch en Maël-Pestivien. L'ancienne paroisse du Loch ou du Louch, commanderie de l'ordre de Malte et succursale de Maël-Pestivien, avait été réunie à Maël sans avoir jamais constitué une commune, sauf peut-être pendant quelques mois au début de la période révolutionnaire. Les villages de Kerbargain, Kernilien, Kerbidily, Cramin et Kerfaven en faisaient partie.

Ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 22 mars 1930 :

- 1) la chapelle Saint-Jean du Loch (1496-1504) ;
- 2) la croix du cimetière du Loch (XVIe s.) ;

Il faut signaler en outre :

- 3) le dolmen et les deux menhirs de Fempoul ;
- 4) les portes ouest et sud (XVIe s.) de l'église Sainte-Anne ;
- 5) les croix du bourg (XVIe s. et 1696) ;
- 6) le manoir du Rocleu (XVIIIe s.), en ruines ;
- 7) la maison de Keranquééré (1639) ;
- 8) la maison de Kerfaven (fin XVIIe s.) ;
- 9) la maison de Kernilien (fin XVIIe s.) et son puits (1690) ;
- 10) les maisons de Kersollec (XVIIe s.), avec date de 1635.

La vallée du ruisseau du Loch forme un site pittoresque.

Voici quelques événements qui ont marqué le passé de Peumerit-Quintin :

- 1) par décret du 30 septembre 1807, la succursale de Peumerit-Quintin a été supprimée ;
- 2) par ordonnance du 17 mai 1826, cette succursale a été rétablie ;
- 3) le 26 juin 1944, à la Croix Tasset, trois voitures de résistants F T P sont tombés dans une embuscade. L'une a été mitraillée et trois maquisards au moins ont été tués.

## Saint-Connan

*Saint-Connen*, *Saint-Conan* ou *Saint-Connan* était, sous l'Ancien Régime, et dès le XVIIe siècle, une paroisse succursale de celle de Saint-Gilles-Pligeaux. La première municipalité du nouveau régime y fut élue au début de 1790.

Pendant la Terreur, Saint-Connan a porté le nom de *Roc-Connan* (arrêté du district de Guingamp en date du 28 pluviôse an II, 16 février 1794).

Par l'ordonnance du 14 décembre 1836, Saint-Connan a reçu de Saint-Gilles-Pligeaux une partie d'enclave contenant les villages de Creniel, le Pradou, la Villeneuve, Lescanic et le Cosquer.

En échange, il a cédé à Saint-Gilles-Pligeaux par la même ordonnance deux fractions :

- 1) le village de Kerhoué ;
- 2) les villages de Bossant et du Jarnay.

Voici les principaux monuments de cette commune :

- 1) l'allée couverte de Parc-Kerdic (B 484), classée monument historique le 30 juillet 1963 ;
- 2) plusieurs menhirs, notamment à Coldabry ;
- 3) l'église Saint-Corentin, datant du XVI<sup>e</sup> siècle (partie de l'aile sud) et du XVIII<sup>e</sup> siècle (choeur et aile nord) ;
- 4) la chapelle du Logo (fin XV<sup>e</sup> s. et 1771) ;
- 5) la croix de Crenonen (1782) ;
- 6) la maison de Creniel (1750).

Plusieurs sites pittoresques sont à signaler :

- 1) les sources du Trieux et les étangs ;
- 2) les grottes et amoncellements de rochers.

La commune a été éprouvée par la guerre en 1944 :

- 1) vers le 24 juillet, le quartier général F F I s'est installé à l'Etang-Neuf ;
- 2) le 27 juillet à l'Etang-Neuf, le maquis a été attaqué par les Allemands et leur a infligé de lourdes pertes. En représailles, l'ennemi a incendié trois maisons ;
- 3) le 5 août 1944, des parlementaires français furent exécutés par des Allemands, qu'ils incitaient à se rendre.

## Saint-Gilles-Pligeaux

Comme pour les autres Saint-Gilles (-du Mené, -les-Bois et -Vieux-Marché), le nom adjectif ethnique est *saint-gillois* (J O, 16 janvier 1946).

*Pligeau* est mentionné dès 1368 dans la liste des bénéfices du diocèse de Quimper et, comme paroisse, dans le *Procès de canonisation* de Charles de Blois. En 1516, le nom est *Pligeau* (*Cartul. de Redon*, p. 541).

Le nom *Saint-Gilles in Pligeau* apparaît dès 1574 dans un rôle des décimes (*Bull. de la comm. dioc.*, I, 39).

A la fin de l'Ancien Régime, la paroisse de *Saint-Gilles-Pligeaux* avait deux succursales : Kerpert et Saint-Connan. Elle élit sa première municipalité au début de 1790 et fut chef-lieu de canton jusqu'en l'an X.

Cette commune a porté le nom de *Mont-Pligeaux* pendant la Terreur (arrêté du district de Guingamp en date du 28 pluviôse an II, 16 février 1794).

Par un échange avec Saint-Connan (ordonnance du 14 décembre 1836), Saint-Gilles-Pligeaux :

- 1) a cédé une fraction d'enclave comprenant les villages de Creniel, le Pradou, la Villeneuve, Lescanic et le Cosquer ;
- 2) et a reçu deux fractions :
  - a) le village de Kerhoué ;
  - b) ceux du Bossant et du Jarnay.

Saint-Gilles-Pligeaux possède quatre monuments historiques classés :

- 1) le menhir de Crech-Ogel (B 681), classé le 29 octobre 1971 ;
- 2) les deux menhirs de Kergornec (C 1094 et C 594), classés, l'un le 1<sup>er</sup> mars 1971, l'autre, le 29 octobre 1971 ;
- 3) la fontaine située au sud de l'église, classée le 15 mai 1953 ;

Deux autres monuments sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire :

- 4) le tumulus de Colleredo (D 292), inscrit le 10 avril 1969 ;
- 5) l'église Saint-Gilles, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (nef, porche sud, transept) et 1664 (chevet). La tour (1644-1650) a seule été inscrite le 20 janvier 1926 ;

D'autres édifices anciens ne sont pas protégés par la législation des monuments historiques :

- 6) la chapelle Saint-Laurent (1538), située dans le cimetière ;
- 7) la chapelle Notre-Dame de la Clarté (1785) ;
- 8) la chapelle Saint-Gildas du Pré ou *Zant-Neitas ar Prat* (1600) avec une croix "mérovingienne" et une autre croix (XVI<sup>e</sup> s.) dans le même village ;
- 9) le calvaire de Lescanic (XVI<sup>e</sup> s.) ;
- 10) le manoir de Kerolivier (début XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 11) le manoir de Kervilio (XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 12) la maison de Kerguelen (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.), avec son four à pain ;
- 13) la maison du Bois-Garenne (1748, 1759).

La commune possède plusieurs sites pittoresques, dont le premier est classé :

- 1) le site de l'église avec son cimetière et la chapelle Saint-Laurent, classé le 22 février 1927 ;
- 2) le panorama de la route du Vieux-Bourg ;
- 3) les sommets des Monts d'Arrée.



Du manoir de Kervilio, trois frères tirent leur origine :

- 1) Claude Jegou de Kervilio, né dans ce manoir le 4 mars 1630, reçu conseiller au Parlement de Bretagne le 2 décembre 1656, président aux enquêtes le 10 décembre 1657, décédé vers 1677 ;
- 2) René Jégou, seigneur de Paule, né aussi à Kervilio le 3 septembre 1631, reçu conseiller au Parlement le 9 juillet 1681, décédé à Vannes (paroisse Sainte-Croix) le 21 octobre 1686 ;
- 3) Olivier Jégou de Kervilio, né vers 1643, évêque de Tréguier, sacré le 3 octobre 1694, décédé à Tréguier le 2 août 1731. Janséniste, mais tolérant et bienveillant à tous, il s'abstint de publier la bulle *Unigenitus* dans son diocèse.

## Saint-Nicolas-du-Pélem

L'adjectif propre à cette commune est *pélémois* (J O, 5 mai 1920).

Les armes de la famille du Pélem étaient : *d'argent à une bande de gueules, chargée de trois maclès d'or* (G. le Borgne, *Armorial*, 1667).

Cette famille, aujourd'hui éteinte, était celle des seigneurs de Saint-Nicolas du Pélem. C'est pourquoi ses armes furent choisies pour être celles de la ville et furent peintes, à ce titre, dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture en 1885.

Le bourg et le château du Pélem étaient construits sur la paroisse de *Bothoa* dans le diocèse de Quimper.

Bothoa était une paroisse dès 1423 et même, semble-t-il, dès 1407 (*Lettres* de Jean V, n° 740 et 1547). Cette paroisse avait, sous l'Ancien Régime, quatre succursales : Canihuel, Lanrivain, Kerien et Sainte-Tréphine. Le "terroir de Bothoa" est cité dès 1438 (*Lettres* de Jean V, n° 2314). Il est devenu ensuite le bailliage de Bothoa (ou de Quintin en Cornouaille), membre de la baronnie de Quintin (1).

La paroisse de Bothoa, dont le nom s'écrit aussi *Botoha* (dès 1780), a été sa première municipalité au début de 1790 et fut désignée alors comme chef-lieu de canton.

Par l'ordonnance du 14 juillet 1836 le chef-lieu de la commune a été transféré au bourg de Saint-Nicolas et elle a pris le nom de *Saint-Nicolas-du-Pélem*. L'm final du nom de cette commune se prononce.

(1) Duché de Quintin de 1691 à 1706 puis duché de Lorge de 1706 à 1778.

Quatre monuments y sont protégés par la législation des monuments historiques :

- 1) la chapelle Saint-Eloi (fin XVe-début XVIe s.), classée le 14 juin 1909 ;
- 2) l'église Saint-Nicolas, ancienne chapelle du Pélem (1474-1575). L'édifice a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire le 20 janvier 1926. Il possède un vitrail du XVe siècle ;
- 3) la fontaine Saint-Eloi, inscrite le 24 mars 1926 ;
- 4) la croix de Kerléouret (fin XVe s.), inscrite le 11 juin 1964 ;

D'autres monuments méritent aussi d'être signalés :

- 5) de nombreux menhirs notamment au Rossil, à Keraudy et à Locgueltas ;
- 6) des camps et retranchements, notamment à la Villeneuve et à Kerimarch (haut Moyen-Age) ;
- 7) la chapelle Notre-Dame du Ruellou (XVe-XVIIe s.) ;
- 8) la chapelle Saint-Joseph de Keruhel (1669) ;
- 9) l'ossuaire de Bothoa (XIVe s.) ;
- 10) le château du Pélem (XVIIe s., notamment 1622), appartenant à une société civile (héritiers du général de Boisboissel) ;
- 11) le château de Beaucours (XVe-XVIIe s.), en ruines ;
- 12) la croix Soudart (1790) ou croix des Soldats ;
- 13) le manoir de Kerlévenez (XVIIe s.), avec des remplois du XVe siècle ;
- 14) le manoir du Penquer (XVIIe s., notamment 1682) ;
- 15) le manoir de Lestaurec (XVIIe s.) ;
- 16) le manoir de Locgueltas (XVIIe-XVIIIe s., notamment 1736) ;
- 17) le manoir de Rest-Merrien (1776) ;
- 18) le manoir de Kerhuel (1780), avec des remplois du XVIe siècle ;
- 19) le manoir du Botcol (XIXe s.), avec des remplois du XVIIe siècle ;
- 20) la maison de Cotterio (début XVIIe s.) ;
- 21) la maison de Res-Guervenno (début XVIIe s.) ;
- 22) la maison de Saint-André (début XVIIe s.), bâtiment rural ;
- 23) la maison de Kernan (XVIIe s.) ;
- 24) la maison de Kerscoet (XVIIe s.) ;
- 25) la maison de Kerlun (1728) ;
- 26) le presbytère (fin XVIIe s.-1824) ;
- 27) la fontaine Saint-Nicolas (début XVIIe s.), au Danouët.

La forêt de Beaucours, avec son étang, achetée par la commune pour favoriser le tourisme, constitue un site pittoresque.

Voici la chronologie de quelques événements qui ont marqué le passé de cette commune :

- 1) par décret du 15 décembre 1860, le titre de cure fut transféré de l'église de Bothoa dans celle de Saint-Nicolas-du-Pélem (1) ;
- 2) par décret du 13 août 1861, Bothoa a été érigé en succursale de Saint-Nicolas-du-Pélem ;
- 3) le 16 mai 1944, les Allemands, assistés par des Miliciens, arrêtaient au cours d'une rafle une vingtaine d'habitants de Saint-Nicolas-du-Pélem, dont le maire. Plusieurs furent déportés en Allemagne. Une maison fut incendiée à Saint-André ;
- 4) à la fin de juin 1944, la compagnie F F I de Saint-Nicolas-du-Pélem (2) comprenait les sections du Clandy (en Plussulien), de Picardie (en Saint-Nicolas), du Pont-Caffin (en Lanrivain) et de Coat-Cariou (en Canihuel). Les parachutages étaient reçus au Ruellou ;
- 5) le 11 juillet 1944, les Allemands firent une perquisition et une rafle. Sept jeunes gens furent tués en tentant d'échapper à l'arrestation ;
- 6) à la fin de juillet 1944, la section F F I de Picardie tendit une embuscade à un convoi allemand venant de Rostrenen et lui infligea des pertes.

A Beaucours et au Pélem s'attache le souvenir de :

- 1) Hippolyte-Louis-Marie Loz, marquis de Beaucours, né à Saint-Brieuc le 25 juillet 1746, reçu conseiller au Parlement de Bretagne le 7 août 1775, avocat général le 3 juillet 1779, conseiller à la Cour de Rennes le 14 avril 1811, conseiller honoraire le 26 mars 1823, décédé à Rennes le 27 mars 1830. Dernier avocat général de l'Ancien Régime, il a joué un rôle politique et il a laissé de nombreux manuscrits philosophiques ou historiques, aujourd'hui conservés aux Archives départementales. Il avait acheté la terre du Pélem le 7 octobre 1785 ;
- 2) Yves comte de Boisboissel, né à Paris le 7 mai 1886, officier général des troupes coloniales, général de brigade (1938), de division (1941), de corps d'armée, commandant supérieur des troupes de l'Afrique Occidentale française à Dakar de 1943 à 1945, décédé le 17 février 1960, inhumé à Saint-Nicolas-du-Pélem. Il écrivit plusieurs ouvrages, dont la vie de Loz de Beaucours (1955), *Peaux noires, coeurs blancs* (à l'occasion du centenaire des Tirailleurs sénégalais) et l'histoire de Saint-Nicolas-du-Pélem (1952).

(1) La cure de Bothoa était communément appelée de Saint-Nicolas-du-Pélem depuis 1836.

(2) formée initialement d'éléments F T P du bataillon Guy Mocquet. Avant la formation de la compagnie F T P, il existait des groupes à effectif restreint (groupe Jean Nagard).

## Sainte-Tréphine

L'adjectif *tréphinois* est attaché au nom de cette commune (J O, 23 octobre 1948).

*Saint-Terfin* est cité, avec Bothoa, dès 1407 dans les *Lettres* du duc Jean V (n° 740). *Sainet-Treffin* ou *Sainet-Treffin* était une trêve de la paroisse de Bothoa dès le XVI<sup>e</sup> siècle (Arch. des C-du-N, I E 2074). L'n final devait se prononcer car, dès 1674, on écrit *Sainte-Treffine* puis *Sainte-Tréphine* et cette trêve est alors une paroisse succursale de Bothoa. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790.

Voici les principaux monuments de cette commune :

- 1) le tumulus de Kerlabour (Age du Bronze) ;
- 2) une grande stèle cannelée ou lech (époque gauloise), portant une inscription commémorative du haut Moyen Age. Elle est située dans le cimetière, où l'on a trouvé également six autres stèles et des fragments de sarcophages. Quatre de ces stèles ont été réutilisées dans la chapelle Saint-Trêmeur ;
- 3) l'église Sainte-Tréphine, possédant des parties des fin XVe (porte ouest) et fin XVI<sup>e</sup> siècles (aile sud et porche) ;
- 4) la chapelle Notre-Dame des Fontaines (début XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 5) le manoir de Landises (fin XVI<sup>e</sup> s.) et des maisons du même village (1746, 1759, 1783 notamment) ;
- 6) la maison de Coat-Parquet (fin XVI<sup>e</sup> s.) ;
- 7) une maison à Kerlabour (fin XVI<sup>e</sup> s.) ;
- 8) la maison de Kersaint-Delon (début XVII<sup>e</sup> s.) ;
- 9) les maisons de Kerfolben (1650, 1778) ;
- 10) la maison de Notheret (1651).

On peut noter comme événements relatifs à Sainte-Tréphine, que :

- 1) le 3 janvier 1423, le lieu de Kerlabour fut anobli en faveur de Jean de Kernevel, qui avait contribué à la délivrance du duc, fait prisonnier par les Penthièvre (*Lettres* de Jean V, n° 1547) ;
- 2) le 22 juin 1880 a été solennisée la bénédiction de la chapelle Saint-Trém



ADDITIONS ET CORRECTIONS

Loc-Envel (p. 30). - Nom-adjectif ethnique : on trouve aussi *loc-enveliste* dès 1818 (Arch. de l'évêché).

Duault (p. 54). - Evénements : la construction du parc de Duault concerne la forêt de Duault, en Saint-Servais et non en Duault (à reporter p. 61).

Plusquellec (p. 59). - Edifices : ajouter 12) la maison de Kergroadic (1679) ; 13) le presbytère (1688).

Saint-Servais (p. 61). - Evénements : ajouter que le duc Jean le Roux (1237-1286) fit établir un parc dans son domaine de Duault (références p. 54). Le "parc noble" de Duault était encore entouré d'un mur en 1678 (Arch. des C-du-N, I E 2152).

Locarn (p. 96). - Histoire administrative : Quelen, trêve de Duault, était le chef-lieu d'une seigneurie qui avait donné son nom à une famille.

Plouguernevel (p. 144). - Nom-adjectif ethnique : comme terminaison en *iste*, on peut cependant citer aussi, dans les Côtes-du-Nord, *loc-enveliste*, employé en 1818 (voir ci-dessus, pour Loc-Envel).

Rostrenen (p. 149). - Site : comme site pittoresque, on peut mentionner les bords du canal de Nantes à Brest en Bonen.

APPENDICES

\*\*\*\*\*

## GLOSSAIRE

Ce glossaire précise le sens des termes anciens, techniques ou peu courants utilisés dans les notices communales.

-:-

*Allée couverte* : monument formé par des pierres horizontales, soutenues de pierres verticales. Elles étaient primitivement recouvertes de terre et formaient ainsi un *triumphus* (voir ce mot).

*Arç* : dans une construction, ensemble de pierres placées au dessus du vide et transmettant à celles des extrémités la charge qu'elles supportent.

*Armes* : emblème figuré propre à une personne physique ou morale et composé dans un écu selon les règles de l'art héraldique.

*Armoiries* : composition héraldique propre à une personne physique ou morale et comprenant, outre ses armes, des ornements extérieurs (timbre, tenants ou supports, etc...).

*Azur* (terme de blason) : bleu.

*Banneret* : au Moyen Age, chevalier faisant porter une bannière à ses armes comme signe de ralliement dans les armées duciales. C'est généralement un baron jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Le duc de Bretagne en a créé au moins cinq dans les Côtes-du-Nord de 1433 à 1512.

*Baronnie* : terre d'un baron ou grand vassal du duc.

1. Le nombre des baronnies "d'ancienneté" a été limité à neuf au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.
2. Le duc de Bretagne a érigé celles de Quintin (1451), Avaugour (1480), Coëtmen et la Hunaudaye (1487), le Pont et Rostrenen (1493).
3. Le Roi a érigé celles de la Moussaye et du Vauruffier (1575), le Guildo (1623) et Plélo (1681).
4. Les terres dont le seigneur était banneret au Moyen Age ont le titre de baronnie à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.

*Billette* (terme de blason) : figure formée d'un petit rectangle dont la longueur est verticale. Les billettes figurent dans les armes de Beaumanoir et dans celles de nombreuses familles du pays de Dinan.

*Blason* : description d'armes ou d'armoiries au moyen des termes du langage héraldique.

*Bourg* :

1. (latin *burgum*) au Moyen Age, ensemble de maisons construites sous la protection d'un château (par exemple Jugon). Ses habitants sont dits *burgenses* (bourgeois).
2. ensemble de maisons formant le chef-lieu d'une paroisse puis d'une commune, autour de la mairie et de l'église.



**Cartulaire** : recueil des chartes d'une personne physique ou morale (abbaye ou seigneurie par exemple).

**Cénotaphe** : monument en forme de tombeau.

**Chapelle** : édifice ou local cultuel, dépourvu des fonts baptismaux qui caractérisent une église.

**Charte** :

1. acte authentique du Moyen Age, le plus souvent écrit sur parchemin.
2. plus généralement, contrat, quelle que soit l'époque et la nature de son support.

**Château** :

1. place fort médiévale (comme Dinan, Tonquédec, la Hunaudaye).
2. nom donné, surtout à partir de la Restauration, aux manoirs reconstruits à l'époque classique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles).

**Châtellenie** :

1. au Moyen Age, ensemble de paroisses dépendant d'un château ducal, par exemple les châtellenies de Lamballe, Moncontour, Lannion, etc...
2. ce titre a été donné à des seigneuries par lettres ducales ou par lettres patentes du Roi du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Chef** (terme de blason) : pièce formant la partie supérieure de l'écu.

**Chevet** : dans une église, partie abritant le choeur.

**Chouannerie** :

1. Mouvement né spontanément en mars 1793 pour la défense du Roi et de la Religion contre la République.
2. Idéologue au départ, le mouvement tourna au brigandage sous le Directoire et le Consulat.
3. Par analogie on parle de la Chouannerie de 1815, contre l'Empire. Celle de 1832 (contre la Monarchie de Juillet) n'a guère affecté les Côtes-du-Nord.

**Collégiale** : église pourvue, comme les églises épiscopales, d'un chapitre de chanoines (le Guildo, Lamballe, Matignon, Quintin, Rostrenen, Saint-Guillaume de Saint-Brieuc, Tonquédec, Uzel).

**Colombier** : petit bâtiment abritant des pigeons voyageurs et dont la possession était sous l'Ancien Régime un privilège attaché à certaines seigneuries.

**Colonne mobile** : unité militaire légère envoyée dans les campagnes pour y réprimer la Chouannerie (1796).

**Communauté** : assemblée municipale existant sous l'Ancien Régime dans huit villes du département des Côtes-du-Nord: Dinan, Guingamp, Lamballe, Lannion, Moncontour, Quintin, Saint-Brieuc, Tréguier.

**Comté** : terre d'un comte. Ce titre a appartenu au Penthièvre depuis le traité de Guérande (1365) jusqu'à l'érection en duché (1569). Il a été aussi accordé par lettres patentes aux seigneuries de Plouër (1575), Rays (1680), la Garaye (1683) et Ploëuc (1696).

**Courtine** : muraille réunissant deux tours.

**Curé** :

1. sous l'Ancien Régime, prêtre adjoint au recteur.
2. pendant la période concordataire (1803-1905), prêtre chargé d'âmes résidant en général au chef-lieu du canton.

**Décret** :

1. acte émané de l'Assemblée nationale et prenant force de loi, sauf exception, par la sanction royale (1789-1792).
2. acte de la Convention (1792-1795).
3. acte de l'autorité impériale (1804-1815 et 1852-1870) puis du président de la République.

**Département** : créé en 1790, il posséda une administration collégiale jusqu'à l'institution des préfets en l'an VIII (1800).

**Diocèse** :

1. circonscription religieuse confiée à un évêque.
2. sous l'Ancien Régime, c'était aussi une circonscription fiscale pour la répartition et la perception des impôts.

**District** : subdivision du département. A existé de 1790 à l'an IV (1795). Siège d'une administration collégiale et ressort d'un tribunal. Préfiguration de l'arrondissement, créé en l'an VIII (1800). Ne pas confondre avec le district urbain créé par l'ordonnance du 7 janvier 1959.

**Dolmen** : monument préhistorique formé d'une grande pierre horizontale, soutenue par deux rangées de pierres verticales.

**Douve** : fossé rempli d'eau, qui, généralement, entoure un château.

**Duché** : seigneurie importante dont le seigneur a le titre de duc. Quatre duchés s'étendaient sur le territoire actuel des Côtes-du-Nord. Il y avait trois duchés pairies (Bretagne 1297-1532, Penthièvre 1569-1789, Rohan 1603-1789) et un duché simple (Quintin ou Lorge 1691-1778).

**Edit** : sous l'Ancien Régime, acte de l'autorité royale réglementant un objet particulier.

**Église** : édifice cultuel possédant des fonts baptismaux. A défaut de fonts baptismaux, il s'agit d'une chapelle.

**Enclave** : portion de circonscription séparée de la partie principale de cette circonscription et complètement entourée par le territoire d'une ou plusieurs circonscriptions voisines.

1. sous l'Ancien Régime, le diocèse de Dol possédait plusieurs paroisses enclavées, notamment dans les diocèses de Saint-Brieuc, Saint-Malo, Tréguier et Quimper.
2. les paroisses et les communes qui les ont remplacées formaient, les unes dans les autres, de nombreuses enclaves, que l'on a fait disparaître pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.
3. il y a aussi des enclaves cantonales : celle de Plessix-Balissou a été supprimée en 1956, mais celle de Saint-Donan subsiste.

**Encoorbellement** : construction en saillie, portée sur des corbeaux (ou consoles).

**Etats** : sous l'Ancien Régime, assemblée représentative de la province de Bretagne. Ils siégeaient alternativement dans les principales villes, notamment à Saint-Brieuc et Dinan. Ils comprenaient des représentants des trois ordres (Clergé, Noblesse, Tiers).

**Fasce** (terme de blason) : pièce limitée par deux lignes horizontales et comprenant moins du tiers de l'écu.

**Fenestrage** : encadrement de fenêtre, en pierre.

**Feu** : sous l'Ancien Régime, unité élémentaire pour l'assiette et la perception de l'impôt dit *fouage*. On imposait une paroisse suivant le nombre de ses feux (ou foyers). La réformation des feux consistait à mettre à jour la liste des feux et à en réviser le nombre.

**Frairie** : subdivision de paroisse, servant pour la recette des impôts et moins étendue que la trêve. Elle pouvait comprendre une chapelle et plusieurs villages. Le terme est surtout propre au Trégor. Ailleurs on disait *cours* (Turnegouët), *âtme* (sud du Poher), *âtmerie* (Goëlle), *parcelle* (nord du Poher et sud du Trégor), *quartier* (Saint-Brieuc, Erquy) et même, par abus de langage, *trêve* (pays de Lannion).

**Fresque** : peinture faite avec des couleurs détrempees dans de l'eau de chaux sur une muraille fraîchement enduite.

**Général** : assemblée d'habitants, délibérant pour la gestion des biens d'une paroisse rurale et pour l'égal (ou répartition) et la collecte des impôts. Dans les villes, le général de paroisse a été le plus souvent réuni à la communauté de ville avant la fin de l'Ancien Régime.

**Gueules** (terme de blason) : rouge.

**Hermines** (terme de blason) : fourrure d'argent semée de mouchetures de sable. Le duché de Bretagne portait d'*hermines plain* depuis 1316.

**Jurisdiction seigneuriale** : sous l'Ancien Régime, juridiction inférieure aux sénéchaussées. Les juridictions seigneuriales étaient d'importances très inégales. Les unes ne possédaient que la basse justice, d'autres avaient aussi la moyenne justice. Les plus considérables détenaient également la haute justice. Le seigneur avait juridiction sur son fief, mais son domaine était placé sous la juridiction du seigneur supérieur.

**Justice** : la basse justice était compétente principalement pour les redevances féodales ; la moyenne avait surtout en plus la juridiction gracieuse (tutelles, inventaires, etc.) ; la haute justice pouvait juger même les crimes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle la plupart des basses et moyennes justices n'étaient plus exercées et les hautes justices avaient abandonné aux juridictions royales la compétence des "crimes de sang".

**Lettres patentes** : acte de l'autorité royale, expédié ouvert (latin *patens*) par la Chancellerie et généralement daté du mois et de l'année, sans indication de quantième.

**Maile** (terme de blason ; latin *macula*, français *maille*) : figure formée d'un losange, percé aussi en losange. Les mailles figurent dans les armes de Rohan et dans celles de nombreuses familles du Porhoët.

**Manoir** (du latin *manere*, demeurer) : habitation noble. Souvent reconstruits au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle, les manoirs ont été appelés châteaux à partir de la Restauration. En archéologie, on continue généralement d'appeler manoirs ceux qui sont antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle.

**Marquisat** : terre d'un marquis. Ce titre a été conféré par lettres patentes aux seigneuries de Coëtquen (1575), la Moussaye (1615), le Bois de la Motte (1621), Coëtlogon (1622), Grénédan (1743), Caradeuc (1776) et Crenolle (1779).

**Mégalithe** : monument préhistorique formé d'une ou plusieurs grandes pierres (*dolmen* ou table, *menhir* ou pierre levée, alignements).

**Menhir** : monument préhistorique formé d'une grande pierre placée verticalement.

**Merlette** (terme de blason) : figure ayant l'aspect d'un petit oiseau sans bec ni pattes.

**Molette** (terme de blason) : pièce ayant la forme d'une étoile à six rais, percée d'un trou circulaire.

**Monolithe** : monument préhistorique (*menhir*) ou médiéval (*croix*), formé d'un seul bloc de pierre.

**Motte féodale** : butte artificielle portant un château (Moyen Age).

**Municipalité** : administration collégiale d'une commune. Au début de 1790, des municipalités ont été élues dans les villes de communauté, les paroisses rurales et la plupart des succursales.

**Ordonnance** : acte de l'autorité royale (1814-1848).

**Ossuaire** : petit bâtiment construit dans un cimetière pour abriter les ossements que l'on a retirés du sol afin de faire place aux inhumations nouvelles (Moyen Age).

**Pairie** : dignité et terre attachées au titre de pair de France sous l'Ancien Régime et jusqu'en 1848. Voir *duché*.

**Parlement** : sous l'Ancien Régime, juridiction supérieure de la province de Bretagne, séant à Rennes.

**Paroisse** : sous l'Ancien Régime,  
1. circonscription religieuse confiée à un recteur.  
2. circonscription civile (surtout fiscale) gérée par un général de paroisse. La paroisse a généralement élu une municipalité au début de 1790 et a pris le nom de commune peu après.

Pendant la période concordataire (1803-1905) les paroisses religieuses sont appelées cures si elles sont les chefs-lieux du canton et, sinon, succursales.

**Pilier** : support appareillé destiné à soutenir des arcs ou des linteaux. Il est généralement plus épais que la colonne, qui n'est pas appareillée.

**Placître** : place plantée d'arbres, devant une église ou une chapelle.

**Présidial** : sous l'Ancien Régime, juridiction intermédiaire entre le parlement de Bretagne et les sénéchaussées. Les présidiaux bretons (Nantes, Rennes, Vannes et Quimper) ont été créés par édit de mars 1551. Ceux d'Auray et Dinan n'ont eu qu'une existence épisodique.

**Prieuré** : dépendance extérieure d'une abbaye.  
**prieuré-cure** :

1. paroisse dont la charge appartient à une abbaye et dont le recteur est un religieux ou un chanoine régulier (exemples : Etables, Landujen, Pleubian).
2. presbytère de ce recteur.

*Principauté* : terre d'un prince. Seule intéressée, en partie, le département des Côtes-du-Nord la principauté de Guéméné, érigée par lettres patentes de septembre 1570 pour la famille de Rohan.

*Recteur* (latin *persona*, breton *person*) : chargé d'âmes de la paroisse. Terme propre aux quatre diocèses suffragants de Rennes. Ailleurs on dit curé.

*Sablé* (terme de blason) : noir.

*Salle capitulaire* : salle de réunion des chanoines d'un diocèse, d'une collégiale ou d'une abbaye de chanoines réguliers.

*Seigneurie* : sous l'Ancien Régime, possession noble comprenant des droits honorifiques et des droits réels. Les droits réels portaient sur le fief (avec juridiction) et sur le domaine. Cette institution caractérisant le régime féodal a été supprimée par le décret du 4 août 1789, accepté par le Roi et publié à Saint-Brieuc le 13 janvier 1790.

*Sénéchaussée* : sous l'Ancien Régime, juridiction royale ou ducale.

*Sinople* (terme de blason) : vert.

*Succursale* :

1. une paroisse succursale possède une église ou chapelle avec des fonts baptismaux, mais pas de recteur. Elle est confiée à un curé dépendant du recteur de la paroisse mère. On dit aussi paroisse tréviale ou "fillette" de la paroisse mère. Ces succursales préfigurent les "communes associées" de la loi du 16 juillet 1971.
2. pendant la période concordataire (1803-1905) : paroisse qui n'est pas la cure du canton, mais qui en dépend (voir *curé*).

*Trêve* :

1. sous l'Ancien Régime, subdivision de paroisse, ayant un général. La trêve a presque toujours le même territoire qu'une succursale (voir *succursale* 1).
2. en Trégor, le mot s'emploie parfois pour de simples frairies.

*Tumulus* : monument dont l'appareil de pierre est recouvert de terre et forme une éminence. Il s'agit d'appareil cyclopéen (*allée couverte*) ou de petit appareil (*tumulus armoricain*).

*Tympan* : surface de pierre, parfois sculptée, comprise entre le linteau d'une porte et l'arc qui le surmonte.

*Vair* (terme de blason) : fourrure formée de pans, qui sont généralement d'argent et d'azur.

*Villa romaine* : habitation et exploitation rurale de l'époque gallo-romaine. Les *villae* sont à l'origine des plus anciennes de nos paroisses.

*Vicomté* : terre d'un vicomte. Plusieurs ont été érigées par lettres patentes dans les Côtes-du-Nord, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : Grénédan (1577), Kerinan (1598), Rougé (1615), Taden (1644) et peut-être le Besso (1660). D'autres comme Coëtmen et la Bellière, remontaient au Moyen Âge ; elles étaient dites "d'ancienneté".

## GUIDE ETYMOLOGIQUE

### DES NOMS DE LIEU D'ORIGINE BRETONNE

-:-

Observation : pour rendre compte de l'origine d'un nom de lieu, il faut se référer à ses formes anciennes plutôt qu'à sa forme actuelle.  
Exemple : Ploumanac'h est un ancien Poul Manach.

*Bea* (latin *beccum*, du gaulois) : pointe, cap.

*Bihan* : petit.

*Bo(t)*, *bod*, *bos* : bosquet, maison rurale.

*Bras* : grand.

*Bré* : montagne.

*Castel* (latin *castellum*) : château.

*Cleuz*, *clez* : fossé

*Coet* : bois, forêt. Souvent devenu *coa(t)*, *coue(t)*, etc.

*Col* : choux.

*Coz* : vieux.

*Créach*, *crech* : tertre.

*Croas*, *groas* (latin *crucem*) : croix.

*Glas* : bleu-vert.

*Goas*, *woas* : ruisseau

*Gué* (latin *vadum*) : gué.

*Guen* : blanc.

*Guér* : ruisseau. Voir aussi *Ker*.

*Guern* : marais, aune.

*Guic* (latin *vicum*) : bourg (chef-lieu d'une paroisse).

-*ic* : terminaison hypocoristique (ou diminutive). Peut évoluer en -*y*.

*Izel* : bas.

*Ker* (latin *villa*, français *ville*) : village. Dans la partie galloise, ce terme a généralement la forme française. Il devient parfois *oar* (à l'est du département) et *guér*.

*Lan* : petit établissement religieux (chapelle ou ermitage) devenu un centre de peuplement à l'intérieur d'une paroisse.

*Lann* : lande. Centre de peuplement établi en vue de défricher ou à la suite d'un défrichement. Ce terme est difficile à distinguer du précédent.

*Lech* : mégalithe.

*Les, lés* (latin *aula*) : cour seigneuriale.

*Loc* (latin *locum*, français *loge*) : oratoire.

*Loch, louch* : mare.

*Mael* : seigneurie, bénéfice.

*Manach* (latin *monachum*, du grec *monachon*) : moine.

*Men* : pierre.

*Menez* : montagne.

*Meur* : grand.

*Mez* : champagne ou champ non clos.

*Millin* (latin *molinarium*) : moulin.

*Minihy* (= *manach ti*) : lieu d'asile.

*Mouster* (latin *monasterium*) : monastère.

*Nevez* (latin *novum*) : nouveau.

*Parc* : champ.

*Pen* : tête, extrémité, pointe, cap.

*Placen* : place.

*Plou* (latin *plebem*) : circonscription de peuplement dispersé ayant donné naissance, vers le XI<sup>e</sup> siècle, à des paroisses très étendues.  
*Plou* a souvent évolué en *plé-*, *pleu-*, *plo-* ou *plu-*.

*Pont* (latin *pontem*) : pont.

*Porte, porz* - (latin *portam*) : porte, portail, cour.- (latin *portum*) : port.

*Poul* : baie, fosse.

*Prat* (latin *pratium*) : pré.

*Quelen* : houx.

*Quinqués* : plessix (terrain clos de haies).

*Rest* : bois.

*Roc, roch* : rocher.

*Ros, ros* : terre en pente, tertre.

*Ru* : rue.- *rus* : rouge.

*Run* : tertre.

*Stang* : étang.

*Tachen* : placître.

*Toessen* : butte

*Toul* : creux, rivière.

*Traou, traon* : vallée. Ce terme a souvent évolué en *tro*.

*Tré* (français *tref*) : subdivision de *plou*. *Tré-* a parfois évolué en *Tri-*.

*Ty* : maison, manoir.

*Uhel* : haut.



#### L'INVENTAIRE GENERAL DES MONUMENTS

#### ET RICHESSES ARTISTIQUES DE LA BRETAGNE

Découvrir, recenser, étudier, faire connaître le patrimoine artistique, qu'il soit déjà classé ou non-classé, public ou privé, tel est le but de l'Inventaire Général des Monuments et Richesses Artistiques de la France et de sa Commission Régionale pour la Bretagne.

Sa création remonte à 1964, à l'initiative de M. André MALRAUX, alors ministre des Affaires Culturelles. La Commission de Bretagne, la première créée des commissions régionales, est placée sous la présidence de M. le Préfet de Région et la vice-présidence de M. André MUSSAT, professeur d'Histoire de l'Art Moderne et d'Archéologie Médiévale à l'université de Haute-Bretagne. La responsabilité du Secrétariat a été confiée à MME Françoise HAMON.

Dans chacun des quatre départements de la Région Bretagne, un Comité Départemental établit chaque année le programme d'activité du Secrétariat. Ce Comité est présidé par M. le Préfet. Dans les Côtes-du-Nord, le vice-président est M. Charles de LOURMEL, maire de Bourseul.



Un inventaire très précis des monuments et richesses artistiques de vingt cantons bretons a déjà été réalisé. Les documents qui s'y rapportent ont été déposés dans les services d'Archives des départements concernés. Dans les Côtes-du-Nord, il s'agit des cantons de Callac, Caulnes, Maël-Carhaix, Rostrenen et Saint-Nicolas-du-Pelem. L'Imprimerie Nationale a imprimé l'inventaire du canton de Carhaix-Plouguer (29) en 1970, celui des cantons du Faouët et de Gourin (56) en 1975, et prépare la publication d'un ouvrage sur Belle-Ile-en-Mer (56) pour 1977.

Depuis deux ans, dans le cadre de la création d'un centre de documentation national, les informations recueillies sont introduites dans un ordinateur et ressortent classées et organisées sous forme d'un "listing". C'est ce document qui a été utilisé pour la mise au point du présent ouvrage.

D'autre part, un pré-inventaire constitué de photographies d'amateurs et de renseignements divers a été entrepris sur 660 communes de Bretagne. IL constitue un premier repérage sommaire des richesses artistiques à étudier.

Toute la documentation rassemblée est à la disposition du public et des organismes aménageurs. Les plans, les photographies, les études historiques et typologiques sur les monuments et les bâtiments présentant un intérêt architectural, sont en effet particulièrement utiles pour l'élaboration des plans d'occupation des sols (P.O.S.) et pour la mise en valeur des communes. Cette documentation permet en outre de développer l'initiation des enfants à la culture régionale en accord avec les recommandations du Ministère de l'Education Nationale.

Pour tout renseignements, s'adresser à :

La Commission Régionale d'Inventaire Bretagne

7, Place Hoche

35000 RENNES

Tél : 30 91 64.

-;-

#### PRECEDENTS ET SOURCES

Le présent ouvrage n'est pas le premier qui contienne l'étude statistique des communes des Côtes-du-Nord (1). Il a été précédé de cinq autres depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle :

- 1) Jean Ogée, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, 4 vol., Nantes, 1778-1780. Cet ouvrage, rédigé par Pierre Grelier, a utilisé les renseignements fournis à l'Intendant par ses subdélégués.
- 2) M<sup>ême</sup> ouvrage, nouvelle édition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin, 2 vol., Rennes, 1843-1853. Cet ouvrage reproduit le texte d'Ogée et fait suivre chaque notice paroissiale d'un texte de mise à jour pour la commune correspondante.
- 3) B. Jollivet, *Les Côtes-du-Nord. Histoire et géographie de toutes les villes et communes du département*, 5 vol., Guingamp, 1854-1859 - I (Saint-Brieuc), 1854 - II (Dinan), 1854 - III (Guingamp), 1856 - IV (Lannion), 1859 - V (Loudéac), 1859.
- 4) J. Gaultier du Mottay, E. Vivier et J. Rousselot, *Géographie départementale des Côtes-du-Nord rédigée sur les documents officiels les plus récents*, Saint-Brieuc, 1862. Ce livre, répondant aux vœux contenus dans une circulaire du ministre de l'Instruction publique et des cultes, en date du 30 août 1857, a utilisé les résultats d'une enquête faite auprès des instituteurs.
- 5) J. Rigaud, *Géographie historique des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1890. Ce livre a profité du concours de l'agent-voyer en chef Hélyar et, comme le précédent, des instituteurs.
- 6) Le présent recueil arrive donc en sixième position. Sa publication est cependant justifiée : d'une part, les cinq autres sont loin d'être à jour et aucune synthèse aussi générale n'a été tentée depuis 1890 ; d'autre part, il fait connaître les résultats de recherches originales inédites de l'archiviste en chef François Merlet, de son successeur, l'actuel directeur des Services d'archives, et de M. Huguen, correspondant du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale. Cette nouvelle statistique ne sera pas longtemps la plus récente, car une autre est d'ores et déjà en préparation. Mais les deux ouvrages ne feront pas double emploi ; le suivant est d'une toute autre conception et répond à d'autres besoins.

(1) Le département des Côtes-du-Nord n'a pas eu, comme beaucoup d'autres, une statistique officielle publiée par le préfet au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les notes réunies à cette fin ont été malencontreusement détruites par l'incendie survenu à la préfecture dans la nuit du 28 au 29 frimaire an XIV (19-20 décembre 1805).

- 7) *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Côtes-du-Nord*, Paris, C N R S, en préparation. Cet ouvrage, conçu principalement pour l'usage des démographes, appartiendra à une collection coordonnée par le laboratoire de Démographie historique de l'École pratique des Hautes études. Deux volumes sont déjà parus dans cette collection, l'un consacré aux départements de la Région parisienne, l'autre au Maine-et-Loire.

Ces sept ouvrages sont ceux qui touchent la totalité des communes du département et les traitent à un point de vue historique et géographique assez général.

Mais beaucoup d'autres ouvrages ont été utilisés ici, notamment plusieurs qui couvrent seulement une partie du département ou un point de vue particulier, le plus souvent l'archéologie. Il est impossible de les citer tous. J'indiquerai ici les principaux.

- 8) F. Habasque, *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*, 3 vol., Saint-Brieuc, 1832-1836 - I (ouest de Saint-Brieuc), 1832 - II (ville de Saint-Brieuc), 1834 - III (est de Saint-Brieuc), 1836. Publié avec subvention du Conseil général.
- 9) G. de la Chênelière, *Inventaire des monuments mégalithiques compris dans le département des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1880 (Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord). Complété par un *Deuxième inventaire ...* du même auteur, Saint-Brieuc, 1884.
- 10) J. Gaultier du Mottay, *Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1884 (Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord).
- 11) A.-L. Harmois, *Inventaire des découvertes archéologiques dans le département des Côtes-du-Nord*, 3 vol., Saint-Brieuc, 1909-1912 (Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord). I (Dinan), 1909 - II (Guingamp), 1910 - III (Lannion), 1912.
- 12) Abbé A. Lemasson, *Histoire du pays de Dinan ; ancien archidiaconé de ce nom et paroisses dolaises*, 2 vol., Dinan, 1925-1926 (Les paroisses et le clergé du diocèse actuel de Saint-Brieuc de 1789 à 1815).
- 13) R. Couffon, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, 5 vol., Saint-Brieuc, 1939-1959 (Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord). I (Alineuc-Lantic), 1939 - II (Lanvallay-Saint-Hervé), 1940 - III (Saint-Ygeaux-Yvignac, 1<sup>er</sup> suppl., tables), 1941 - IV (2<sup>e</sup> suppl.), 1947 - V (3<sup>e</sup> suppl.) 1959.
- 14) *Nomenclature des hameaux, écarts, lieux-dits des Côtes-du-Nord*, Rennes, s. d. (INSEE, direction régionale de Rennes). Ce travail résulte de l'exploitation des bulletins du recensement du 10 mars 1946.
- 15) Vte Frotier de la Messelière, *Le Poudouvre et le canton de Dinan-Est, Les monuments, leurs fiefs, leurs manoirs et leurs possesseurs*, Saint-Brieuc, 1948.
- 16) Vte Frotier de la Messelière, *Le Poher, Finiatère et Côtes-du-Nord. Ses monuments, ses fiefs, ses manoirs et leurs possesseurs*, Saint-Brieuc, 1949.
- 17) Vte Frotier de la Messelière, *Au coeur du Penthièvre, Lamballe, Jugon, Moncontour, Turmeignot. Etude historique et archéologique*, Saint-Brieuc 1951.

- 18) M.-E. Monier, *Quinze promenades autour de Dinan*, Rennes 1956.
- 19) M.-E. Monier, *Sonnetaires, croix et fontaines. Nouvelles promenades autour de Dinan*, Rennes 1962.
- 20) M.-E. Monier, *Châteaux, manoirs et paysages ou Quinze promenades autour de Dinan*, Mayenne, 1975. Publication plus documentée que les deux précédentes.
- 21) F. Merlet, table des noms de lieux du *Répertoire numérique de la série S. Travaux publics*, Saint-Brieuc, 1957 (Archives départementales des Côtes-du-Nord) Cette table indique les modifications relatives aux circonscriptions communales. Depuis sa publication, elle a été tenue à jour aux Archives Départementales.
- 22) *Liste des immeubles protégés au titre de la législation sur les monuments historiques et sur les sites dans le département des Côtes-du-Nord*, arrêtée au 1<sup>er</sup> octobre 1966 (Ministère des Affaires culturelles. Direction de l'Architecture). Cette brochure est régulièrement tenue à jour par l'agence des Bâtiments de France de Saint-Brieuc. Nouv. éd., arrêtée au 1<sup>er</sup> août 1974.
- 23) *Merveilles des châteaux de Bretagne et de Vendée*, Paris, 1970 (Collection Réalités). La documentation relative aux Côtes-du-Nord a été fournie par M. Arnaud de Saint-Jouan.
- 24) *Inventaire des monuments et richesses artistiques de la Bretagne*, ouvrage en préparation par les soins de la commission régionale de cet inventaire à Rennes.

Cette bibliographie est récapitulée dans le tableau suivant :

TABLEAU

Intitulés des colonnes : 1. Rang de publication  
2. Dates de publication  
3. Auteur  
4. Ordre (administratif, topographique ou alphabétique)

BIBLIOGRAPHIQUE

5. Région concernée  
6. Point de vue  
7. Rang dans la liste des précédents et sources

1	2	3	4	5	6	7
1	1778-1780	Ogée	Ordre alphabétique des paroisses	Toute la Bretagne	Point de vue général	1
2	1832-1836	Habasque	Ordre topographique	Le littoral du département	Point de vue général	8
3	1843-1853	Marteville	Ordre alphabétique des paroisses et communes	Toute la Bretagne (5 départements)	Point de vue général	2
4	1854-1859	Jollivet	Ordre administratif	Tout le département	Point de vue général	3
5	1862	Gaultier du Mottay	Ordre administratif	Tout le département	Point de vue général	4
6	1880-1884	La Chénélière	Ordre administratif	Tout le département	Mégalithes	9
7	1884	Gaultier du Mottay	Ordre administratif	Tout le département	Archéologie	10
8	1890	Rigaud	Ordre administratif	Tout le département	Point de vue général	5
9	1909-1912	Harmois	Ordre administratif	Arr. de Dinan, Guingamp, Lannion	Archéologie	11
10	1925-1926	Lemasson	Ordre ecclésiastique	Arrondissement de Dinan	Histoire religieuse (1789-1815)	12
11	1939-1959	Couffon	Ordre alphabétique des paroisses	Tout le département	Eglises et chapelles	13
12	1948	La Messelière	Ordre alphabétique	Foudouvre et canton de Dinan Est	Fiefs et manoirs	15
13	1949	La Messelière	Ordre alphabétique	Poher	Fiefs et manoirs	16
14	1951	La Messelière	Ordre alphabétique	Penthièvre et Turnegoët	Fiefs et manoirs	17
15	(1953)	INSEE	Ordre alphabétique des communes	Tout le département	Noms de lieux	14
16	1956	Monier	Ordre topographique	Pays de Dinan	Monuments et sites	18
17	1957	Merlet	Ordre alphabétique des communes	Tout le département	Circonscriptions communales	21
18	1962	Monier	Ordre administratif	Pays de Dinan	Eglises, chapelles, croix, fontaines	19
19	1966, 1974	Affaires culturelles	Ordre alphabétique des communes	Tout le département	Monuments et sites	22
20	1970	Hachette Réalités	Ordre alphabétique des châteaux	Bretagne et Vendée	Châteaux	23
21	1975	Monier	Ordre topographique	Pays de Dinan	Monuments et sites	20
22	1975-....	Préfecture des C.-du-N.	Ordre administratif	Tout le département	Point de vue général	6
23	....	Démogr. historique	Ordre alphabétique des communes	Tout le département	Géogr. historique et démographie	7
24	....	Commission régionale de l'inventaire	Ordre administratif	Toute la région Bretagne	Monuments et richesses artistiques	24

COMMENT PRESERVER LES ARCHIVES ANCIENNES ?

L'attention de messieurs les Maires est attirée sur l'intérêt que présentent les archives anciennes pour l'histoire et parfois pour l'administration de leur commune.

Ils sont priés de bien vouloir signaler au Préfet des Côtes-du-Nord les documents anciens d'origine publique ou privée, qui, à leur connaissance, seraient en danger de disparaître. Ils pourront, dans ce cas, s'adresser au service des Archives départementales, 9, rue du Parc 22000 - SAINT-BRIEUC -. Tél : 61 19 50, poste 26 06.

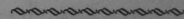
Pour ce qui concerne plus spécialement les archives communales existant dans les mairies, voici les dispositions de la loi du 21 décembre 1970 :

*"Les documents d'état civil ayant plus de cent cinquante ans de date, les plans et registres cadastraux ayant cessé d'être en service depuis au moins trente ans et les autres documents d'archives ayant plus de cent ans de date, conservés dans les archives des communes de moins de deux mille habitants, sont obligatoirement déposés aux Archives du département, sauf dérogation accordée par le préfet (...)*

*"Les documents visés à l'alinéa précédent, conservés dans les communes de plus de deux mille habitants, peuvent être déposés par le maire, après délibération du conseil municipal, aux archives du département (...)*

*"Les documents déposés par le maire restent la propriété de la commune".*

INDEX ALPHABETIQUE  
DES COMMUNES





# Arrondissement de GUINGAMP



## INDEX ALPHABÉTIQUE

### DES COMMUNES

COMMUNE DE :	APPARTENANT AU CANTON DE :	PAGE
Bégard	Bégard	16
Belle-Isle-en-Terre	Belle-Isle-en-Terre	28
Bourbriac	Bourbriac	38
Bréhidy	Pontrieu	126
Bringolo	Plouagat	116
Bulat-Pestivien	Callac	48
Calanhel	Callac	49
Callac	Callac	50
Canihuel	Saint-Nicolas-du-Pélem	154
Carnoët	Callac	52
Caurel	MGR-de-Bretagne	106
Chapelle-Neuve (la)	Belle-Isle-en-Terre	29
Coadout	Guingamp	76
Duault	Callac	53
Glomel	Rostrenen	140
Gouarec	Gouarec	64
Goudelin	Plouagat	117
Grâces	Guingamp	76
Guingamp	Guingamp	78
Gurunhuel	Belle-Isle-en-Terre	29
Kergrist-Moëlou	Rostrenen	142
Kerien	Bourbriac	41
Kermoroc'h	Bégard	19
Kerpert	Saint-Nicolas-du-Pélem	155
Landebaëron	Bégard	21
Laniscat	Gouarec	65
Lanrivain	Saint-Nicolas-du-Pélem	156
Lanrodec	Plouagat	118
Lescouët-Gouarec	Gouarec	67
Locarn	Maël-Carhaix	96
Loc-Envel	Belle-Isle-en-Terre	30
Lohuec	Callac	55
Louargat	Belle-Isle-en-Terre	31

COMMUNE DE :	APPARTENANT AU CANTON DE :	PAGE
Maël-Carhaix	Maël-Carhaix	97
Maël-Pestivien	Callac	56
Maçoar	Bourbriac	42
Mellionec	Gouarec	67
Moustéru	Guingamp	89
Moustoir (le)	Maël-Carhaix	98
Mûr-de-Bretagne	Mûr-de-Bretagne	107
Pabu	Guingamp	90
Paule	Maël-Carhaix	99
Pédernec	Bégard	22
Perret	Gouarec	68
Peumerit-Quintin	Saint-Nicolas-du-Pélem	158
Plélauff	Gouarec	70
Plésidy	Bourbriac	43
Plévin	Maël-Carhaix	100
Ploëzal-Runan	Pontrieux	127
Plouagat	Plouagat	120
Plouëc-du-Trieux	Pontrieux	128
Plougonver	Belle-Isle-en-Terre	33
Plouguernével	Rostrenen	144
Plouisy	Guingamp	90
Ploumagoar	Guingamp	92
Plounévez-Quintin	Rostrenen	146
Plourac'h	Callac	58
Plusquellec	Callac	59
Pont-Melvez	Bourbriac	44
Pontrieux	Pontrieux	130
Quemper-Guézennec	Pontrieux	133
Rostrenen	Rostrenen	147
Runan	Pontrieux	134
Saint-Adrien	Bourbriac	44
Saint-Agathon	Guingamp	93
Saint-Clet	Pontrieux	135
Saint-Connan	Saint-Nicolas-du-Pélem	159
Saint-Connec	Mûr-de-Bretagne	110
Saint-Fiacre	Plouagat	121
Saint-Gelven	Gouarec	72
Saint-Gilles-les-Bois	Pontrieux	136
Saint-Gilles-Fligeaux	Saint-Nicolas-du-Pélem	160
Saint-Gilles-Vieux-Marché	Mûr-de-Bretagne	111
Saint-Guen	Mûr-de-Bretagne	112
Saint-Jean-Kerdaniel	Plouagat	122
Saint-Laurent	Bégard	23

COMMUNE DE :	APPARTENANT AU CANTON DE :	PAGE
Saint-Nicodème	Callac	60
Saint-Nicolas-du-Pélem	Saint-Nicolas-du-Pélem	162
Saint-Péver	Plouagat	123
Saint-Servais	Callac	60
Sainte-Tréphine	Saint-Nicolas-du-Pélem	165
Saint-Igeaux	Gouarec	73
Senven-Léhart	Bourbriac	45
Squiffiec	Bégard	24
Trébrivan	Maël-Carhaix	102
Treffrin	Maël-Carhaix	103
Tréglamus	Belle-Isle-en-Terre	34
Trégonneau	Bégard	25
Trémargat	Rostrenen	151
Tréogan	Maël-Carhaix	104

Préfecture des COTES-DU-NORD

Directeur de la Publication :  
H. HUGUES, Secrétaire Général des Côtes-du-Nord

Assistante : Mme JOUVE QUEMAREC

Dépôt légal : 3ème trimestre 1976

Commission Paritaire de la Presse : n° 1038 AD

Bulletin bimestriel - Prix unitaire : 30,00 F.

Imprimerie Préfecture 22024 SAINT-BRIEUC

